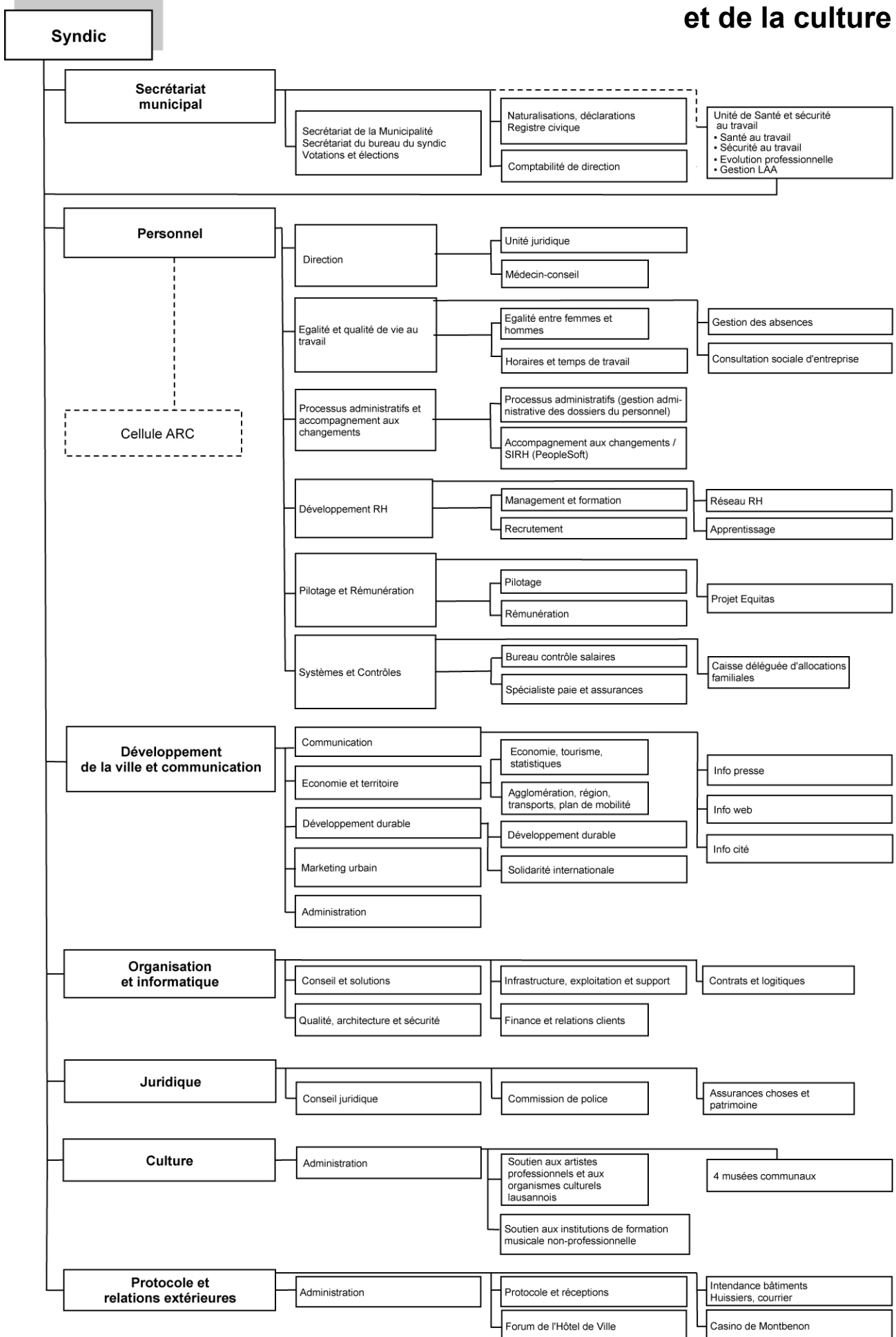


Direction de l'administration générale et de la culture



Direction de l'administration générale et culture (AGC)

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Secrétariat municipal est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est de fournir à la Municipalité comme collège, et à chacun de ses membres dans le cadre de ses fonctions exécutives, les meilleures conditions de travail et de décision possible.

Secrétariat de la Municipalité

- organisation des séances de la Municipalité, participation aux séances de la Municipalité et rédaction du procès-verbal, diffusion des décisions de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité
- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- coordination de l'élaboration des documents transversaux (rapport de gestion, rapport sur les initiatives et pétitions en suspens)
- conseil et information aux directions et services dans divers domaines
- élaboration d'outils propres à harmoniser les procédures à travers l'ensemble de l'administration (directives, modèles, procédures)
- droits politiques : organisation des votations et élections pour le Bureau électoral, procédures liées aux droits populaires (initiatives et référendums), traitement du vote par correspondance
- organisation des réceptions officielles politiques (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil)

Bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne dans le cadre des procédures de naturalisation
- délivrance d'actes divers
- tenue à jour des rôles des électeurs (Lausannois ; Suisses de l'étranger pour l'ensemble du canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des initiatives et des référendums

Comptabilité de direction

- comptabilité de l'ensemble de la Direction de l'administration générale et de la culture
- budgets, comptes, plan des investissements, etc. pour l'ensemble de la Direction

Unité santé et sécurité au travail

- santé au travail
- sécurité au travail
- évolution professionnelle
- gestion des accidents

Secrétariat du Conseil communal

Le Secrétariat du Conseil communal n'est mentionné ici que pour mémoire. Du point de vue du système de gestion RH de la Ville et du point de vue budgétaire, il fait en effet partie du Secrétariat municipal. Cependant, il est évidemment pleinement autonome et rattaché au Bureau du Conseil communal et à son président. Relevons toutefois l'excellente collaboration qui a pu être établie entre les deux entités.

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité de direction AGC	3.50	3.50	3.50	3.50
Conseil Communal	4.05	4.05	4.05	4.05
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	8.60	8.20	10.05	8.50
Secrétariat de la municipalité	7.75	7.40	8.60	8.60
Total service	33.90	33.15	36.20	34.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Unité administrative	
Total service	+2.3

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité de direction AGC	4	3.50	4	3.50
Conseil Communal	5	4.05	5	4.05
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	11	8.20	11	8.50
Secrétariat de la municipalité	8	7.40	9	8.60
Total service	38	33.15	39	34.65

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Comptabilité de direction AGC	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 1^{er} janvier 2014, suite à la réorganisation décidée en décembre 2013 par la Municipalité, le Secrétariat municipal « ancienne formule » a été subdivisé en deux services : le Secrétariat municipal « nouvelle formule » et le Service du protocole et des relations extérieures. Les deux anciens secrétaires municipaux adjoints, tous deux à la Ville et dans le service depuis relativement peu de temps, ont repris pour l'un la fonction de secrétaire municipal, et pour l'autre celle de secrétaire municipale adjointe en passant de 60 à 100%.

Cette réorganisation a demandé de nombreux ajustements dans les premiers mois de l'année, renforcés par des départs à la retraite importants, et surtout par des attentes soutenues et légitimes de larges secteurs de l'administration en termes de modernisation. Ce travail s'étalera sur plusieurs années et doit non seulement prendre en compte les changements qui interviendront à l'occasion du changement de législature, mais aussi les anticiper aussi largement que possible.

SECRETARIAT MUNICIPAL

Le service est divisé en cinq secteurs très différents les uns des autres, et avec des relations à la direction du service également fort variables.

Secrétariat de la Municipalité

C'est le cœur du service. Ses tâches sont décrites de manière détaillées ci-dessus, dans l'encadré « Principales tâches du service ». Chaque séance de Municipalité représente en moyenne environ 150 points, qui suivent chacun des processus variés suivant qu'il s'agit d'adoption de documents pour le Conseil communal, d'adjudications, de permis de construire, de décisions ou d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

Ce secteur a connu un changement de responsable en 2015, la titulaire étant partie à la retraite après plus de trente ans à la Ville. Il fait par ailleurs l'objet de nombreuses demandes en termes de transformation et d'évolution des modes de travail, de la part de la Municipalité comme de l'administration, et s'apprête à connaître un très important surcroît de travail avec le grand cycle électoral 2015-2017 et le changement de législature communale de 2016.

Bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

Ce bureau a connu une impressionnante augmentation de ses activités ces dernières années. Cela est dû à des vagues successives de hausse des demandes de naturalisations (facilitation de la naturalisation quant aux procédures et aux conditions financières, puis, plus récemment, effets des débats sur le plan fédéral à propos de la nouvelle législation en la matière et de la votation fédérale du 9 février 2014 sur l'immigration), ainsi qu'à une hausse régulière de l'usage des droits populaires (signatures à contrôler) et des inscriptions de Suisses de l'étranger au registre électoral que la Ville de Lausanne gère sur mandat pour l'ensemble du canton de Vaud.

Registre civique

Corps électoral

Au 31 décembre 2014, le corps électoral lausannois comptait 84'630 électrices et électeurs (31 décembre 2013 : 84'548), dont 63'201 Suisses et 21'429 ressortissants étrangers ; en outre, 16'017 personnes (31 décembre 2013 : 15'160) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du Canton.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 9 février 2014</i>	63'350	35'333	55.77
a) Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée)			
b) Initiative populaire du 4 juillet 2011 « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »			
c) Initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse »			
<i>Votation communale du dimanche 13 avril 2014</i>	85'029	31'851	37.46
a) « Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 24 septembre 2013 approuvant le plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu (Tour Beaulieu) » ?			
<i>Votations fédérale et cantonale du 18 mai 2014</i>	63'344	33'789	53.34

Objets fédéraux

- a) Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille », qui a été retirée)
- b) Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »
- c) Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour la protection de salaires équitables (initiative sur les salaires minimaux) »
- d) Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fond Gripen)

Objet cantonal	63'344	33'789	53.34
1a) Initiative populaire « Sauver Lavaux » qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)			
1b) Contre-projet du Grand Conseil, loi du 21 janvier 2014 modifiant la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)			
1c) Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?			
<i>Votation fédérale du 28 septembre 2014</i>	63'414	32'099	50.62
a) Initiative populaire du 21 septembre 2011 « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration »			
b) Initiative populaire du 23 mai 2012 « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »			
<i>Votation fédérale du 30 novembre 2014</i>	63'390	30'789	48.57
a) Initiative populaire du 19 octobre 2012 « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »			
b) Initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles »			
Initiative populaire du 20 mars 2013 « Sauver l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) »			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 7 initiatives fédérales, 2 initiatives cantonales, et de 5 référendums fédéraux. Au total 23'038 signatures ont été contrôlées.

Bourgeoisie de Lausanne

La bourgeoisie de Lausanne a été acquise par 631 étrangers/ères par procédure de naturalisation ordinaire (435 requérant-e-s, 39 époux/ses et 157 enfants).

Naturalisations

Auditions des candidat-e-s

42 délégations conjointes de la Municipalité et de la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 439 candidat-e-s – 349 en 2013 – afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales ; 63 d'entre eux/elles ont dû être reconvoqué-e-s, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2014, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la Commission communale, à 339 requérant-e-s, dont les dossiers comprennent 86 époux/ses et 180 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 3 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 252 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

Comptabilité de direction

La comptabilité de la Direction de l'administration générale et de la culture, qui est la plus petite des sept comptabilités de direction, s'occupe globalement des mêmes tâches que ses six unités sœurs, à savoir la gestion comptable quotidienne de toute la direction et, périodiquement, les tâches spéciales que sont l'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la mise à jour du plan des investissements, etc.

Unité santé et sécurité au travail (USST)

L'USST a été rattachée en cours de législature au Secrétariat municipal. Il s'agit d'un rattachement principalement administratif, le Secrétariat municipal accompagnant l'USST par rapport aux diverses procédures en vigueur à la Ville (procédures financières, RH, informatiques, etc.). Pour le reste, aux termes de la décision municipale, l'USST est rattachée à la Délégation municipale aux affaires de personnel (DMAP), et plus spécifiquement, pour la gestion, au syndicat.

L'unité santé et sécurité, inaugurée au printemps 2010, se divise en quatre secteurs :

- la santé au travail ;
- la sécurité au travail ;
- l'évolution professionnelle ;
- l'assurance-accidents LAA.

L'année 2014 a été marquée par les événements suivants :

- vacance du poste d'ingénieur communal de sécurité du 1^{er} septembre 2013 jusqu'au 30 septembre 2014 et accueil du nouvel ingénieur communal de sécurité dès le 1^{er} octobre 2014 ;
- vacance du poste d'infirmière cheffe dès le 1^{er} avril 2014 et accueil de la nouvelle infirmière cheffe dès le 1^{er} mars 2015 ;

- déménagement de la place Pépinet 1 à la rue de l'Alé 31 dès le 1^{er} avril 2014 ;
- accueil d'une nouvelle infirmière stagiaire et d'une secrétaire dans le cadre d'une réinsertion professionnelle organisée par l'assurance invalidité (AI) ;
- participation à la mise en place du projet « Bien-être au travail et gestion des absences » en collaboration avec la déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail du Service du personnel ;
- mise en place d'une campagne de prévention santé : STOP Tabac en collaboration avec la Policlinique médicale universitaire (PMU) de Lausanne ;
- poursuite du développement d'une GED (Sharepoint).

Secteur santé au travail

Au cours de l'année 2014, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

- examens d'embauche : 339 consultations ;
- examens périodiques (travail de nuit / toxicologiques) : 87 consultations avec le soutien d'un médecin du travail de l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) ;
- examens d'évaluation en médecin du travail : 232 consultations.

La tendance d'augmentation des demandes d'évaluation de ces dernières années se confirme avec des situations prises en charge très complexes. La préoccupation principale demeure les problématiques en lien avec les risques psychosociaux (stress, souffrance au travail, conflits relationnels).

Outre les consultations, les activités suivantes continuent à être effectuées :

- appréciations suite à une instruction médicale ;
- participation à des séances de réseau ;
- conseils aux services en matière de santé et sécurité au travail ;
- visites de postes avec conseils ergonomiques ;
- visites et appel aux médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST) ;
- métrologie et conseils dans divers services ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière ».

En raison de la vacance du poste de l'infirmière cheffe dès le 1^{er} avril 2014, les activités des deux une infirmière en santé au travail (1 ept) ont dû être limitées.

Au niveau du suivi des situations individuelles des collaborateurs/trices en difficulté (retour au travail après absence de longue durée, conflit, problématique de dépendance, etc.), 128 situations nous ont été annoncées par l'intermédiaire du médecin-conseil, par les services (RRH) et par les collaborateurs/trices.

En raison du manque de ressources, seules cinquante situations ont fait l'objet d'un suivi par les deux infirmières en santé au travail. Quant au solde du suivi, il a été assumé en direct par le médecin du travail et son adjointe ainsi que par le secteur de l'évolution professionnelle.

La collaboration avec l'assurance invalidité a permis la poursuite de la mise en place de mesures de soutien, dans le cadre de reprise d'activité et/ou de réinsertion, complètement financées par cet assureur.

L'engagement temporaire d'une infirmière, cheffe de projet à temps partiel, a permis au médecin du travail de déléguer à nouveau certains actes médicaux, tels que par exemple la campagne « vaccination contre la grippe saisonnière ».

En raison du manque de ressources, la gestion de projets comme « Procédure Dépendance » est restée en suspens. Toutefois, le projet « chaîne de secours » a pu être repris dès l'arrivée de l'ingénieur communal de sécurité, en collaboration avec une infirmière en santé au travail. Quant aux divers autres projets, ils seront repris dès l'arrivée de l'infirmière cheffe en mars 2015.

Les autres activités effectuées :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs/trices contre les risques professionnels ;
- conseils aux collaborateurs et cadres ;
- visites de poste sur des sites de travail ;
- suivi de soutien.

Secteur sécurité au travail

Suite à la démission au 30 septembre 2013 de l'ingénieure communale de sécurité, l'intérim a été assuré jusqu'au 30 septembre 2014 par un coordinateur métier, soutenu par le médecin du travail, ainsi que par les deux autres coordinateurs métier. Le poste d'ingénieur communal de sécurité a été repourvu au 1^{er} octobre 2014.

Le secteur sécurité a modéré 15 séances de Commissions de sécurité (CSG, CST, CSP) et 19 séances de coordination MSST ont eu lieu. Le secteur sécurité a effectué 69 visites sur le terrain auprès des services de la ville. Courant 2014, trente répondants et délégués sécurité ont pu être formés en préposé à la sécurité et ont passé avec succès leur examen. Des projets informatiques USST, concernant le secteur sécurité engagés en 2013, ont avancé en 2014 comme la suite du paramétrage du logiciel de gestion MEDTRA dédié à la santé au travail. De même, il y a eu une mise au point d'une GED (Sharepoint) concernant une gestion documentaire pour toute l'unité constituée de documents de base élaborés sur divers thèmes relatifs à la qualité. L'objectif étant de mettre en place un système personnalisé pour l'amélioration continue.

Secteur évolution professionnelle

Le bureau de l'évolution professionnelle a reçu 42 nouvelles demandes, dont 25 personnes atteintes dans leur santé et 17 collaborateurs/trices souhaitant évoluer professionnellement. Actuellement, 90 dossiers sont en cours, et 47 ont été résolus à satisfaction. Ces demandes ont été traitées par des placements, par l'organisation de bilans de compétences, de stages, de transferts, de coaching et d'accompagnement à la reprise du travail, parfois de manière interdisciplinaire avec la collaboration des professionnels de la santé de l'USST, de l'assurance invalidité, de l'assistante sociale d'entreprise, des unités juridique et RH du SPeL, du Service juridique, des RRH des services et de la CPCL.

La conseillère en évolution professionnelle a par ailleurs participé à la mise en place d'une procédure de prise en charge des collaborateurs suite à un choc traumatique sur le lieu de travail et a participé à des groupes de travail avec l'unité juridique du SPeL et la sécurité.

Secteur gestion des accidents

La gestionnaire LAA a traité 1'335 annonces d'accident (1'223 en 2013), dont 726 concernaient la Vaudoise Assurances et 609 la Suva.

Vaudoise Assurances

Au 1^{er} janvier 2013, il y a eu un changement de l'assureur-accidents LAA pour une partie des collaborateurs/trices, qui sont dorénavant assurés-e-s auprès de la Vaudoise Assurances (précédemment, auprès de la Generali Assurances).

Les services concernés sont :

- | | |
|---|---|
| • Secrétariat municipal | Corps de police |
| • Service du protocole et des relations extérieures | Service du logement et des gérances |
| • Service du personnel | Service des bibliothèques et archives de la Ville |
| • Service de la culture | Service de la jeunesse et des loisirs |
| • Service du développement de la ville et de la communication | Service d'accueil de jour de l'enfance |
| • Service d'organisation et d'informatique | Service des écoles primaires et secondaires |
| • Service juridique | Service de santé et prévention |
| • Service administratif et de l'intégration | Service de psychologie scolaire |
| • Service des sports | Service du travail |
| • Service de la police du commerce | Service social Lausanne |
| • Service du contrôle des habitants | Secrétariat général de FIPAV |
| • Service de protection et de sauvetage | Service financier |
| • Service des assurances sociales | Service de la révision |
| • Secrétariat général de LSP | Service achat et logistique Ville |

La collaboration avec la Vaudoise Assurances s'avère plus difficile qu'avec le prestataire précédent.

La Vaudoise Assurances n'est pas en mesure de fournir des statistiques fiables et ce dans un délai raisonnable, raison pour laquelle les chiffres mentionnés dans le rapport de gestion 2013 sont erronés. Cet assureur nous a communiqué ses nouveaux chiffres pour les accidents 2013 au début de l'année 2015 (cf. tableau ci-dessous).

Par ailleurs, contrairement à la Suva, nous ne disposons pas d'une statistique de la part de la Vaudoise Assurances concernant les accidents dont la prise en charge a été refusée.

2013 : Vaudoise Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
84	197	103	281	12	35	6	9	1	728

2014 : Vaudoise Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP.	TOTAL
60	166	121	324	9	28	2	16	0	726

Légende :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| • AP : accident professionnel | ANP : accident non professionnel |
| • MP : maladie professionnelle | IT : incapacité de travail |

SUVA

L'autre partie des collaborateurs/trices sont assurés-e-s auprès de la Suva.

Les services concernés sont :

- Pompes funèbres officielles du Service de protection et de sauvetage
- Service de la coordination et du cadastre
- Service des routes et de la mobilité
- Service d'urbanisme

- Service d'architecture
- Service d'assainissement
- eauservice
- Service des parcs et domaines
- SiL (secrétariat général, finances, administration et développement, électricité, gaz et du chauffage à distance, multimédia, commercial).

Les chiffres mentionnés ci-dessous liés à des accidents en 2013 sont déclarés après la rédaction du rapport de gestion. Cela entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2013 à 2014.

2013 : Suva

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
82	157	70	153	2	23	1	3	4	495

2014 : Suva

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
99	140	66	124	11	16	3	7	3	470

2014 : 11 accidents annoncés dont la prise en charge a été refusée

Légende :

- AP : accident professionnel
- ANP : accident non professionnel
- MP : maladie professionnelle
- IT : incapacité de travail

Generali Assurances

Les collaborateurs/trices de la CPCL sont assurés-e-s auprès de la Generali Assurances.

2013 : Generali Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
0	0	0	2	0	1	0	0	0	3

2014 : Generali Assurances

AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

Légende :

- AP : accident professionnel
- ANP : accident non professionnel
- MP : maladie professionnelle
- IT : incapacité de travail

SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	7.40	7.40	7.40	7.40
Direction	10.00	10.00	5.30	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	5.50	5.50	4.60	4.60
Médecin-conseil	1.50	1.50	1.50	1.50
Pilotage & Rémunération	8.80	8.80	7.75	7.75
Processus admin.& Acc.Changement	8.00	7.60	8.60	8.60
Systèmes & Contôles			5.80	5.70
Total service	41.20	40.80	40.95	40.85
Cellule ARC	2.00	1.50	1.50	1.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	-0.75

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	8	7.40	8	7.40
Direction	12	10.00	7	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	7	5.50	6	4.60
Médecin-conseil	2	1.50	2	1.50
Pilotage & Rémunération	12	8.80	10	7.75
Processus admin.& Acc.Changement	9	7.60	10	8.60
Systèmes & Contôles			6	5.70
Total service	50	40.80	49	40.85
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre de formation	18	20
Total service	18	20

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2014

	nb pers. physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET CULTURE	311	266.09	270.59	4.50	1.7%
Secrétariat municipal	39	34.65	36.20	1.55	
Service du protocole et des relations extérieures	28	24.04	24.04	0.00	
Service du personnel (incl. Cellule ARC)	51	42.35	42.45	0.10	
Service de la culture	72	51.85	51.85	0.00	
Service du développement de la ville et de la communication	34	29.80	30.00	0.20	
Service d'organisation et d'informatique	73	69.50	72.05	2.55	
Service juridique	14	13.90	14.00	0.10	
DIRECTION DES SPORTS, DE L'INTÉGRATION ET DE LA PROTECTION DE LA POPULATION	514	479.16	483.06	3.90	0.8%
Service administratif et de l'intégration	22	18.00	17.00		
Service des sports	92	85.96	88.36	2.40	
Service de la police du commerce	43	39.30	40.30	1.00	
Service du contrôle des habitants	42	37.20	38.20	1.00	
Service de protection et de sauvetage	241	232.50	232.30	-0.20	
Services des assurances sociales	74	66.20	66.90	0.70	
DIRECTION DU LOGEMENT ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	918	782.89	800.67	17.78	2.2%
Secrétariat général	13	11.05	11.05	0.00	
Corps de police	646	617.35	630.80	13.45	
Service du logement et des gérances	188	103.66	107.19	3.53	
Bibliothèques et archives de la Ville	71	50.83	51.63	0.80	
DIRECTION DES TRAVAUX	846	819.88	848.30	28.42	3.4%
Service de la coordination et du cadastre	56	51.10	53.20	2.10	
Service des routes et de la mobilité	341	334.40	344.80	10.40	
Service d'urbanisme	38	35.40	38.40	3.00	
Service d'architecture	32	27.40	30.50	3.10	
Service d'assainissement	245	243.80	248.90	5.10	
Eauservice	134	127.78	132.50	4.72	
DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHÉSION SOCIALE	1723	1'131.83	1'213.09	81.26	6.7%
Service de la jeunesse et des loisirs	133	91.63	95.66	4.03	
Service d'accueil de jour de l'enfance	591	392.54	411.28	18.74	
Service des écoles primaires et secondaires	430	182.79	193.02	10.23	
Service de santé et prévention	56	41.12	46.23	5.11	
Service de psychologie scolaire	60	41.30	41.30	0.00	
Service du travail	167	146.90	175.35	28.45	
Service social Lausanne	286	235.55	250.25	14.70	
DIRECTION DES FINANCES ET DU PATRIMOINE VERT	425	404.86	410.43	5.57	1.4%
Secrétariat général	7	5.70	6.80	1.10	
Service financier	39	35.25	36.35	1.10	
Service de la révision	12	10.50	11.60	1.10	
Service achat et logistique Ville	40	38.23	38.23	0.00	
Service des parcs et domaines	327	315.18	317.45	2.27	
DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS	552	516.25	550.75	34.50	6.3%
Secrétariat général	28	16.31	16.31	0.00	
Service finances, administration et développement	59	55.60	62.50	6.90	
Service de l'électricité	206	199.35	210.10	10.75	
Service du gaz et du chauffage à distance	104	99.14	107.74	8.60	
Service multimédia	80	75.85	81.60	5.75	
Service commercial	75	70.00	72.50	2.50	
TOTAL VILLE	5'289	4'400.96	4'576.89	175.93	3.8%

L'effectif s'élevait à 5'289 personnes au 31 décembre 2014 (5'201 au 31 décembre 2013), soit 4'400.95 équivalents plein temps occupés.

dont: 2366 femmes 44.73% dont: 3'195 à plein temps 60.41%
2923 hommes 55.27% 2'094 à temps partiel 39.59%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2014

UNITÉ JURIDIQUE

Durant l'année 2014, les juristes de l'unité juridique (UJ) du SPeL ont conseillé et appuyé dans des délais raisonnables les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mise en demeure, d'enquêtes, de conventions de départ, de licenciements toujours plus nombreux. Enfin, les collaborateurs/trices et cadres du SPeL ont sollicité régulièrement leur aide lors de questions juridiques apparaissant dans leurs sections.

Les juristes ont pour tâche principale d'être les répondants des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel. Ils apportent des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives (IA-RPAC) y relatives et veillent à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, ils ont notamment traité 65 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ, soit 15 de plus que l'année précédente et près du double par rapport à 2010. Sur ces 65 fins de rapports de travail litigieux, l'UJ en a finalisé 52 et en avait encore 13 en suspens au 31 décembre 2014.

L'UJ a également complété ou mis à jour 43 IA-RPAC.

La transformation du troisième poste de juriste à 60%, de durée déterminée, en un poste à 100% de durée indéterminée a permis à l'UJ non seulement de remplir à bien sa mission, mais également d'effectuer des réflexions sur des problématiques de fond en droit du travail, concrétisées par des groupes de travail (GT), des notes à la Municipalité ou des fiches pratiques, telles que :

- le GT Auxiliaires, dont le but a été de revoir la réglementation applicable aux auxiliaires ;
- la refonte de l'IA-RPAC 74.01 sur le parcours imposé pour le traitement des principales affaires du personnel et la consultation du projet définitif auprès des services de la Ville ;
- la finalisation du GT Formation, destiné à revoir l'entier de la réglementation des différents types de formation (exigence légale, exigence de l'employeur, formation continue, formation certifiante, développement personnel) ;
- la finalisation du GT Enquêtes ARC, regroupant le Service juridique et les deux représentants de la cellule ARC, dont le but était de procéder à une refonte complète du chapitre « Enquêtes » des dispositions réglementaires ARC;
- le lancement des travaux de révision des articles du RPAC en lien avec Equitas, qui se poursuivront en 2015.

Le plus gros travail de l'UJ a été le programme de formation en ligne « e-learning » destiné aux répondants en ressources humaines (RRH), qui s'est déroulé en 6 modules, en commençant par des généralités sur le droit du travail et les différents statuts à la Ville de Lausanne et se poursuivant par la procédure de mise en demeure et les différentes procédures de licenciement prévues par le RPAC, ainsi que, de surcroît, un module sur les conventions de départ.

Au niveau de sa compétence, le SPeL est compétent pour répondre aux services sur leurs questions juridiques liées au personnel, le Service juridique intervenant, quant à lui, en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

MÉDECIN-CONSEIL

• Examens médicaux pour permis professionnel pour sapeurs-pompiers et ambulanciers (SPSL)	56
• Examens médicaux pour porteurs ARI pour sapeurs-pompiers	95
• Nouvelles annonces des cas « longues absences Maladie/Accident » dès 21 jours	365
• Examens médicaux « longues absences Maladie/Accident » dès 21 jours	96

La complexité des dossiers ne cesse de croître, tant sur le plan médical que juridique.

Une collaboration étroite avec l'unité santé et sécurité au travail (USST) a permis de trouver des solutions à de très nombreuses situations (par ex : adaptation de l'activité, accompagnement au retour avec reprise rapide, réorientation professionnelle en collaboration avec l'Office de l'assurance-invalidité).

ÉGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La section Égalité et qualité de vie au travail est composée de 6 collaborateurs/trices représentant 4.6 ept. Ses domaines d'activités sont les suivants : horaires et aménagement du temps de travail, gestion des absences, égalité entre femmes et hommes et consultation sociale d'entreprise. Sa mission est d'apporter un appui aux services dans les activités relevant de ces domaines et de favoriser le bien-être au travail et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)

Le déploiement du projet ATT dans les services de l'administration s'est effectué dès 2009 ; 39 des 41 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail.

Comme depuis le début du déploiement, chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet ATT pour ces mises en œuvre ; en 2014, 17 sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de 13 sessions de paramétrage. Le personnel de chaque service a bénéficié d'une présentation d'introduction sur mesure, représentant un total de 10 sessions.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement pour la gestion informatisée du temps de travail et représente une moyenne d'environ 110 sollicitations par mois de la part des services.

Gestion centrale des absences

L'année 2014 a été marquée par une nette stabilisation du module PeopleSoft absences. En effet, trois évolutions fonctionnelles ont été traitées pour faciliter l'utilisation de l'outil et rendre les extractions plus pertinentes (amélioration des tableaux de bord). Une de ces évolutions fonctionnelles a été développée à la demande des RRH afin d'obtenir davantage de vigilance pour les personnes arrivant en fin de droit au traitement.

Six sessions de formation « Gestion des absences dans PeopleSoft » ont été dispensées à 29 personnes. Cette formation porte sur la réglementation relative à la gestion des absences et sur le module de gestion des absences PeopleSoft. Les participant-e-s à ces formations en ont tiré un bilan positif et ont souhaité son renouvellement périodique.

En janvier 2014, le libre-service PeopleSoft a connu une amélioration majeure quant à la gestion des absences. Chaque employé-e a désormais accès à sa fiche détaillée des absences saisies dans le logiciel et à l'état de ses soldes vacances et jubilaires. Le support aux utilisateurs/trices représente en moyenne une vingtaine de sollicitations mensuelles.

Projet « Bien-être au travail et gestion des absences »

Le projet « Bien-être au travail et gestion des absences », initié en 2010 par un appel d'offres public et suivi d'une adjudication en faveur de l'institut de médecine du travail (IFA), poursuit sa phase pilote dans les services suivants : le Service social, le Service d'assainissement et les 6 services de la Direction des services industriels.

Les cadres des services pilotes ont mis en place des entretiens de situation de travail visant à identifier les améliorations possibles s'inscrivant dans un sens de bien-être dans le quotidien de travail pour leurs collaboratrices et collaborateurs. Au total, 71 entretiens ont été conduits en 2014 dans les huit services concernés. Deux sessions de formation supplémentaires ont été organisées pour les nouveaux cadres des services pilotes.

Le rapport-préavis proposant l'élargissement de ce projet à l'ensemble de l'administration a été transmis à la Municipalité en décembre 2014.

Egalité entre femmes et hommes

La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a lieu chaque deuxième jeudi de novembre au sein de l'administration communale et vise un objectif de décloisonnement des métiers. En 2014, 305 enfants ont accompagné au travail un de leurs parents, employé-e de la Ville. La moyenne de participant-e-s depuis l'introduction de la JOM en 2003 est de 238.

En 2014, la déléguée à l'égalité et qualité de vie au travail est intervenue dans la résolution de six situations individuelles problématiques. Elle a été sollicitée pour assurer une journée de formation dans le cadre du master en ressources humaines de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) sur le thème des conditions de travail et de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Garde d'enfants

L'Espace Enfance Vinet, qui offre 44 places, a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 56% des places en moyenne. Le subventionnement de la structure a été assumé pour 38% par le SPeL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 66% habitent Lausanne et 33% hors de Lausanne ; la part de ces derniers est en constante diminution depuis l'ouverture de la structure en 2008. La déléguée a participé à toutes les séances du comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet, dont une part importante a été consacrée à la réorganisation de l'association en vue de la gestion d'une troisième garderie par la même structure dès 2016.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à deux familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 29% de la capacité d'accueil.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise a reçu 124 personnes en 2014. Entre 2013 et 2014, le nombre de client-e-s a diminué, ainsi que le nombre de rendez-vous (23%). Conséquence directe, le fonds de secours a reçu un peu moins de demandes d'aide que les années précédentes, soit 83, dont 61 ont été acceptées. Les dons accordés représentent un montant total de CHF 223'942.- ; le don moyen s'élève à CHF 3'671.15.

Depuis 2006, la consultation sociale organise conjointement avec l'unité d'assainissement financier du Service social des séances de prévention à l'endettement. En 2014, deux séances ont été organisées dans les services suivants : le Service achat et logistique Ville, en mai, et le Service du gaz et du chauffage à distance, en septembre. Ces séances ont touché environ 120 personnes.

PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS (PA&AC)

Cette section a été créée en février 2013 dans le cadre de la réorganisation du SPeL. Elle est constituée de 10 collaborateurs/trices pour 8.6 ept et de deux apprenti-e-s. Une responsable de section (1.0 ept) en supervise les deux axes principaux divisés en deux unités :

- processus administratifs (7 collaborateurs/trices pour 5.1 ept);
- accompagnement aux changements (3 collaborateurs/trices pour 2.5 ept).

Processus administratifs (PA)

Cette unité a pour mission de garantir et contrôler la conformité et le respect de l'application du RPAC en matière de gestion administrative du personnel et d'assurer l'ensemble des travaux administratifs de gestion des dossiers du personnel de l'administration communale (y compris les embauches et les fixations de salaire).

Pour l'année 2014, le nombre de mutations effectuées sur les dossiers du personnel s'élève à 21'564 saisies, soit une augmentation de 9% par rapport à 2013.

Nouveautés concernant la gestion de l'impôt à la source

En 2014, une harmonisation des barèmes pour la gestion de l'impôt source au plan suisse est entrée en vigueur. Les changements étant importants, une nouvelle formule administrative a été créée afin de gérer au mieux les informations liées aux quelque six cents salariés imposés à la source. D'un point de vue technique, ces nouveautés ont impliqué la mise en œuvre d'un nouvel onglet de gestion dans PeopleSoft. D'autres nouveautés réglementaires sont prévues pour 2015/2016, comme la gestion des partenaires, conjoint-e-s et bénéficiaires.

Amélioration du traitement des demandes en matière de gestion des dossiers du personnel

L'unité PA gère une moyenne de cinquante demandes par jour. Celles-ci concernent des opérations de ressources humaines (RH) allant de l'embauche à la promotion, des changements de taux d'activité à des fins d'emploi, etc. Suite à une analyse détaillée du processus de demande en matière de gestion administrative du personnel, il a été constaté que la moitié des demandes provenant des services était incomplète ou erronée. Le processus opérationnel de la gestion des dossiers du personnel s'en trouve perturbé et ceci occasionne des retards dans le traitement des demandes.

Dans le but d'optimiser ce processus et de mettre fin à ces dysfonctionnements, la section a mis en place, dès le 1^{er} janvier 2014, un formulaire de retour des demandes incomplètes ou erronées dans les services, ainsi que des propositions de formations ciblées pour les RRH, les chargé-e-s d'administration du personnel (CAP) et comptables de direction le souhaitant.

Fin 2014, une amélioration de la qualité des demandes a été constatée. Ce projet d'amélioration se poursuivra en 2015.

Création d'un site collaboratif dédié à la gestion des formules administratives

Afin de soutenir les services dans le processus de demande en matière de gestion administrative du personnel, un site collaboratif SharePoint intitulé « Gestion administrative du personnel » a été ouvert à tous les services. Ce site a pour objectif de soutenir les RRH et les CAP, ainsi que les collaborateurs/trices amené-e-s à éditer des formules administratives.

Les utilisateurs/trices peuvent y trouver une partie dédiée à l'utilisation des formules, ainsi qu'une autre apportant des conseils pour l'utilisation de chaque formule administrative (type de formule selon la demande, pièces à joindre à la demande, cas particuliers, etc.). Il contient également toutes les marches à suivre permettant aux membres du réseau RH d'utiliser PeopleSoft.

Dans un deuxième temps, il est prévu d'ouvrir une nouvelle section dans ce site qui sera dédiée aux bonnes pratiques en matière de fixation de salaire initial.

Accompagnement aux changements (AC)

L'accompagnement aux changements englobe principalement la gestion de l'application PeopleSoft et les projets d'amélioration des processus en matière de gestion du personnel. Au fil du temps, les processus et outils se complexifient, que ce soit pour des raisons légales ou en raison des nouvelles directives administratives. L'unité AC cherche donc à accompagner les utilisateurs/trices dans le changement des pratiques liées à ces nouveautés, ainsi qu'à optimiser et améliorer l'existant.

En 2014, suite à un constat de surcharge importante au sein de l'unité, due en grande partie aux contrôles et aux correctifs à faire dans le module PeopleSoft dédié à la gestion des quelque 5'300 postes à la Ville, un poste de gestionnaire d'application PeopleSoft Postes a été créé pour soutenir l'équipe en place et améliorer le support auprès des quelque 4'600 utilisateurs/trices PeopleSoft.

Ainsi, en 2014, le nombre de mutations et de contrôles saisis dans le module Postes de PeopleSoft s'élève à 3'325 (28% d'augmentation par rapport à 2013).

Le nombre de services décentralisés dans leur gestion des postes dans PeopleSoft est passé à 37 fin 2014 (27 en 2013), en partie grâce aux 182 heures de formation octroyées en 2013 par le SPeL.

Gestion et soutien aux utilisateurs/trices PeopleSoft en 2014

Nb. d'utilisateurs/trices PeopleSoft Ville (libre-service employé-e et libre-service responsable)	Nb. d'utilisateurs/trices PeopleSoft métiers	Nb. d'incidents PeopleSoft traités	Nb. de modifications d'accès PeopleSoft traitées
4'632	818	372	1'061

Formations dispensées en 2014

Nb. d'heures de formation PeopleSoft données	Nb. d'utilisateurs/trices PeopleSoft formé-e-s en 2014
102	167

Gestion des compétences dans PeopleSoft et autres développements

L'unité AC accompagne depuis 2013 la mise en œuvre du module Compétences de PeopleSoft auprès du Service de l'électricité et, prochainement, du Service d'organisation et d'informatique (SOI). Ce module a pour objectif de créer des profils de compétences « emploi », ainsi que des profils de compétences « employé », permettant ainsi d'identifier les formations à renouveler et de travailler sur des comparaisons de profils pour assurer le niveau requis pour les postes et/ou les fonctions.

En outre, plus de cinquante requêtes, améliorations et développements, répondant à des besoins provenant de différents utilisateurs/trices métiers, ont été mis en place dans PeopleSoft en 2014.

DÉVELOPPEMENT RH

La section Développement RH (DevRH) est composée de 8 collaborateurs/trices représentant 7.4 ept, ainsi que d'une apprentie. Ses missions principales sont de coordonner le réseau RH (environ cent personnes), ainsi que d'apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel dans les domaines d'activités suivants :

- management ;
- recrutement ;
- formation ;
- apprentissage ;
- réseau RH.

Management et appui aux services

Durant la période écoulée, les responsables du processus de management ont conseillé et appuyé de nombreux services en matière de RH. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs/trices ont sollicité leur aide lors de situations relationnelles difficiles. Des enquêtes ont été organisées à la demande des services afin de déterminer les raisons de dysfonctionnements managériaux et proposer des pistes d'amélioration.

Diverses réflexions et des groupes de travail, dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC ou modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel, ont également été menés durant l'année.

Recrutement et sélection du personnel

Vingt procédures de recrutement ont été gérées au sein du secteur « recrutement ». Outre le pilotage des procédures de recrutement des cadres, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres recrutements, de façon ponctuelle. Elle a d'ailleurs été particulièrement sollicitée en 2014 dans sa mission de soutien aux recrutements dans les services à travers l'utilisation de l'outil psychométrique *Wave*. La formation des RRH à l'utilisation de l'outil psychométrique *Wave* s'est poursuivie et, fin 2014, douze RRH étaient formés. La conseillère en recrutement a recommandé l'usage de cet outil lorsque cela était nécessaire, et la Municipalité a validé cette démarche en novembre 2014.

Dans le cadre de ses missions, la conseillère en recrutement a créé un groupe de travail/réflexion composé de six RRH afin de partager, comparer, uniformiser et améliorer le processus de recrutement à la Ville. Différentes propositions et améliorations ont été mises en œuvre suite à ces séances.

L'unité « recrutement » a continué à travailler sur la diminution du coût des annonces presse en contrôlant l'application des nouveaux formats d'impression avalisés en 2013. Grâce à ce contrôle et au respect de ces formats, une économie de CHF 80'000.- a été réalisée en 2014 sur la parution des annonces Ville.

L'année 2014 a été marquée par le choix du secteur « recrutement » de changer de portail emploi.

La conseillère en recrutement a également accepté de soutenir un projet de gestion de carrière au sein de la Ville par le pilotage d'un travail de fin d'études des étudiants de la HEIG-VD en économie d'entreprise, travail qui se terminera en 2015.

Le secteur « recrutement » a traité près de 416 offres d'emploi en 2014 avec plus de 42'000 vues sur le site Internet de la Ville.

Formation et apprentissage

Le responsable DevRH est en charge de la mise en application de la convention entre le centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation « sur-mesure » et les besoins des services. Pour ce faire, il a mis en place un système de validation informatique permettant de garantir une équité dans le traitement des demandes de formation des collaborateurs/trices de la Ville.

L'administration communale compte 186 apprenti-e-s à la rentrée scolaire 2014, qui sont formés dans 28 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e-s de commerce, sous la responsabilité du SPeL, compte 17 jeunes en formation dans 8 services partenaires du centre de formation.

Quant aux médiaticiens, ils sont 4 à la rentrée 2014, dont un apprenti en dernière année qui terminera sa formation en 2015. Il sera le premier apprenti formé grâce à une collaboration étroite entre le SPeL, Sports, DevCom, le SOI et les SiL.

En été 2014, six apprenti-e-s employé-e-s de commerce du centre de formation du SPeL ont obtenu leur CFC et la première apprentie ayant suivi la passerelle AFP-CFC a obtenu son CFC après les quatre années réglementaires passées à se former.

Au niveau de la Ville, 52 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC au terme de leur formation, alors que 9 ont échoué.

SYSTÈMES ET CONTRÔLES

Cette section, créée le 1^{er} avril 2014 pour augmenter les synergies et assurer notamment le bon fonctionnement du versement des salaires dans le respect des délais, réunit les collaborateurs en charge de la paie, des assurances et des allocations familiales.

Spécialiste paie et assurances

Les missions principales du spécialiste « paie et assurances » permettent de garantir les calculs de la paie de l'ensemble du personnel de la Ville de Lausanne, ainsi que la production des rapports légaux nécessaires dans les délais.

La rédaction et la tenue à jour de toutes les directives d'application relatives à la paie tiennent compte des modifications légales, des évolutions de taux et des besoins notifiés par la Municipalité. Elles garantissent la conformité du processus PeopleSoft paie, paramétré et développé en partenariat avec l'éditeur ORACLE et le Service d'organisation et d'informatique.

Gestion déléguée des allocations familiales

En 2014, environ 1'500 décisions d'allocations familiales ont été rendues selon les directives d'application cantonales de la loi fédérale.

La Ville de Lausanne a payé CHF 9'950'084.05 d'allocations familiales à 1'760 parents. Ce montant est remboursé par la Caisse cantonale sur présentation d'un justificatif détaillé mensuel. 384 nouveaux dossiers ont été traités.

Une interface périodique envoie les enregistrements des annonces familiales au registre fédéral des allocations familiales (RAFam) ; elle est aujourd'hui maîtrisée et permet d'éviter les doubles paiements d'allocations familiales.

La Caisse cantonale vaudoise rétribue la Ville de Lausanne pour le travail de sa caisse déléguée d'allocations familiales (CDAF). En acceptant cette tâche, la Ville de Lausanne bénéficie d'un taux préférentiel de cotisation patronale sur la base du montant AVS annoncé, qui représente une différence de 0.11%. Cette différence a permis une économie de la masse salariale de CHF 490'269.16 en 2014.

Bureau de contrôle des salaires (BCS)

La mission principale des préposé-e-s aux contrôles des salaires est de planifier et contrôler les calculs de paie de tous/tes les salarié-e-s de la Ville de Lausanne, en adéquation avec les directives de paie et les règlements de la Ville de Lausanne. Une étroite collaboration est établie avec les comptabilités de direction pour suivre les mutations salariales effectuées par les comptables. Les mutations de la section PA&AC du SPeL ayant des influences salariales sont vérifiées à partir des justificatifs fournis. Plusieurs processus de contrôle sont lancés chaque mois pour permettre de tracer et corriger les anomalies détectées, soit dans la période courante, soit rétroactivement.

Suite aux contrôles et selon la planification prévue, des processus sont lancés et contrôlés mensuellement pour la création des ordres de paiement des salaires aux employés, la ventilation des salaires dans les programmes comptables GEFI / SAP ou encore d'autres passerelles concernant les allocations familiales, l'impôt à la source, les assurances, la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) et, annuellement, pour la production des rapports légaux AVS, SUVA, LAAC, LAA.

Les missions annexes du BCS comportent une large part de gestion financière et budgétaire du SPeL, ainsi que le support au réseau « paie » de la Ville de Lausanne pour les questions et le support nécessaire aux versements des salaires.

PILOTAGE ET RÉMUNÉRATION

Au 31 décembre 2014, cette section est constituée de 10 collaborateurs/trices pour 7.65 ept. Sa dotation a été diminuée de 0.35 ept au 1^{er} novembre 2014, ceci afin de participer à la compensation demandée par la Municipalité pour permettre la création d'un nouveau poste de 1.0 ept dans la direction AGC.

Depuis la réorganisation du service en mars 2013, les missions de la section se rassemblent autour des deux thématiques principales « Pilotage » et « Rémunération ». Ceci est encore plus vrai depuis le transfert courant 2014 de la prestation « Gestion des annonces au registre fédéral des allocations familiales » à la section « Systèmes et Contrôles », mise en place dès avril 2014.

A cela s'ajoutent les activités suivantes :

- élaboration de réponses aux différentes enquêtes RH qui parviennent périodiquement au SPeL ;
- gestion du comité WebRH (gestion des contenus intranet/internet en lien avec la gestion du personnel) ;
- participation à la gouvernance informatique du service ;
- mise à disposition d'outils et/ou procédures utiles au fonctionnement interne du service et au partage d'informations entre les sections.

RÉMUNÉRATION

Le projet Equitas

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

Le traitement des dossiers de rémunération

Concernant les analyses de rémunération individuelle: environ 250 demandes (hausse de 20% par rapport à 2013) concernant un ou plusieurs titulaires - émanant de pratiquement l'ensemble des services - ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers sur cinq ans et l'analyse des projets de notes à la Municipalité.

Le processus de traitement des notes à la Municipalité avant que celles-ci lui soient transmises a été renforcé, clarifié et communiqué aux RRH des services, en collaboration avec le groupe coordination et analyse financière (CAF) du Service financier et le Secrétariat municipal. Un nouveau concept a été élaboré concernant le suivi des postes demandés lors du processus budgétaire (besoins complémentaires). Ce nouveau processus transversal Ville sera mis en œuvre dès 2015.

Etudes métiers et appui en cas de réorganisation

L'analyse des fonctions informatiques hors SOI a débuté en collaboration avec les experts du SOI et en cohérence avec les réflexions en cours concernant les centres de soutien informatique, pour lesquels un suivi particulier a débuté. En parallèle, d'autres groupes de travail ont été mis en place lors de réorganisations dans les services pour aider à la cohérence des fonctions et des rémunérations. Plusieurs indemnités ont été revues ou créées pour mieux répondre aux besoins des services (par ex. pour les policiers-militaires, les assistants centralistes, les agents/surveillants de la propreté, etc.).

PILOTAGE

Rapports annuels 2014

Un certain nombre de rapports (effectifs, absences, mouvements du personnel, mesures de rémunération) présentant des indicateurs, leurs évolutions sur plusieurs années et des analyses ponctuelles ont été remis à la Municipalité, puis diffusés aux chef-fe-s de service et aux RRH.

Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité

Le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2014, les modifications ont porté sur 51 fonctions (alors que 33 fonctions ont été modifiées par notes à la Municipalité) ; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31 décembre 2014 est de 474. Un rapport détaillé inventoriant l'ensemble des modifications effectuées dans l'année a été remis à la Municipalité.

AUTRES ACTIVITÉS

Gestion du comité WebRH

L'intranet Ville contient plus de 1'500 pages consacrées à la gestion de personnel. Il s'agit de les organiser et de les faire évoluer. Un comité se réunit une fois par mois pour décider des modifications à apporter. En 2014, la grande majorité des travaux a été consacrée à la migration des pages RH sur le nouveau support informatique. Plusieurs ateliers de travail ont été réalisés en coordination avec le groupe Web du DevCom. A fin 2014, les 1'500 pages ont été transférées et ont trouvé une nouvelle place soit dans le nouvel Intranet, soit dans des sites collaboratifs dédiés à la gestion RH à la Ville.

Gouvernance informatique du service

Concernant la gestion quotidienne des évolutions fonctionnelles du système d'information RH, le comité de produit PeopleSoft s'est réuni six fois et la gouvernance informatique s'est réunie deux fois en 2014. Sa principale décision a été de valider le report de la mise en œuvre de la nouvelle version 9.2 du progiciel de gestion intégré (Peoplesoft) à fin 2015 en lieu et place de fin 2014.

Le fait marquant de l'année est la finalisation du préavis N° 2014/56 (« *Maintenance et développement du Système d'information des ressources humaines (SIRH)* »). Ce dernier présente les grands projets informatiques RH et transversaux de 2015 à 2020 et demande le financement nécessaire à leurs réalisations respectives. Ce préavis a été approuvé par la Municipalité le 2 octobre 2014. La commission chargée de l'examiner a siégé le 26 novembre et a approuvé à l'unanimité les quatre conclusions du préavis.

PROJET EQUITAS

Historique

Suite au préavis N° 2008/38 (*Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux - Projet « Equitas »*) du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet Equitas, et d'y allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion de la Municipalité.

Composition de l'équipe de projet

Par sa décision du 24 mars 2009, le Conseil communal a accepté la création d'une équipe de projet dont l'allocation s'élève à 5.0 ept et a approuvé un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

Structure de fonctionnement du projet

Comité de pilotage

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un comité de pilotage (COFIL) constitué des trois membres de la Délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de section pilotage et rémunération ainsi que du chef de projet.

Comité de conduite

Les dispositions générales en lien avec le projet et leurs implications dans la vie des services sont discutées dans le cadre d'un comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose comme suit :

- M. Jean Borloz chef du Service du personnel (AGC) – président ;
- Mme Nicole Christe cheffe du Service d'architecture (TRX) ;
- M. Eric Davalle chef du Service de l'électricité (SiL) ;
- M. Jean-Claude Seiler chef du Service d'accueil de jour de l'enfance (EJCS) ;
- M. Michel Reichard chef du Service des parcs et domaines (FIPAV) ;
- M. Olivier Rémy chef du Service des assurances sociales (SIPP) ;
- M. Frédéric Sardet chef du Service des bibliothèques et archives de la Ville (LSP),

ainsi que de la responsable de la section Pilotage et Rémunération et des membres de l'équipe de projet.

Groupe interaction avec les partenaires sociaux

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS). En 2014, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées. Il convient néanmoins de relever la réintégration d'un représentant du syndicat SUD, après la vacance relevée fin 2013.

Groupe de suivi

Le groupe de suivi est constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné en qualité de notateur/trice-s. Ce groupe a pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions. Au vu de l'avancement des travaux et de l'éventualité que ce groupe soit chargé d'effectuer des notations complémentaires dans le cadre de la consultation des partenaires sociaux, il a été formellement demandé aux collaborateurs/trices le composant s'ils souhaitent poursuivre leur mandat. Ces derniers/ères ont unanimement répondu par l'affirmative.

Equipe de projet

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de propositions d'outils et systèmes) sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoit la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

Consultant

Il s'agit principalement de la société GFO Unternehmensberatung. Celle-ci a été sélectionnée en 2009 afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet. Elle est garante de la méthode d'évaluation des fonctions. C'est le directeur de cette société, spécialiste de la rémunération pour les administrations publiques, qui est le consultant principal.

Séances tenues en 2014

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage, de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2014 :

- 4 séances avec le comité de pilotage ;
- 3 séances avec le comité de conduite ;
- 1 séance avec le groupe interaction avec les partenaires sociaux ;
- 1 séance avec le groupe de suivi.

Communication

Suite à la mise en consultation de la grille et des descriptifs de fonctions, le syndicat SUD a transmis à l'ensemble du personnel une communication informant de leur décision de ne pas entrer en matière. En date du 18 février, le syndicat y a répondu, au nom de la Municipalité, notamment en réitérant les garanties données au personnel.

Lors du dernier trimestre 2014, la Municipalité, au vu de l'avancement du projet, a formellement chargé DevCom d'établir un plan de communication portant jusqu'à la mise en œuvre du projet. Elle a demandé qu'il soit adapté aux différents publics cibles afin d'assurer une communication proactive de nature à améliorer la transparence et à recueillir l'adhésion des collaborateurs/trices, ainsi que des partenaires du projet.

La première action de communication y relative a consisté en une communication le 15 décembre à l'ensemble du personnel indiquant les prochaines étapes clés du projet et définissant la fin de l'année 2016 comme date de mise en œuvre. La mise à jour de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités concernant ce dernier, la mise à disposition de documents techniques, ainsi que l'archivage des informations ayant un caractère d'intérêt général, a été poursuivie. L'ensemble du contenu de l'espace intranet a été migré sur la nouvelle plateforme web.

Avancement du projet

Perspectives

Après six ans de travaux, la Municipalité a défini la fin de l'année 2016 comme date de mise en œuvre du nouveau système de rémunération. Elle soumettra un rapport-préavis au Conseil communal la même année.

Prochaines étapes

La DMAP consultera en 2015 les partenaires sociaux sur les options principales retenues par la Municipalité pour le nouveau système de rémunération.

Parallèlement, les 5'200 postes de la Ville seront positionnés dans la nouvelle grille des fonctions en collaboration avec les services.

Enfin, certains articles du RPAC et des IA-RPAC concernant la rémunération seront adaptés.

Ressources dédiées au projet

En 2014, la composition de l'équipe de projet a fait l'objet des modifications suivantes :

- démission du chef de projet adjoint, qui a quitté le projet pour rejoindre le Secrétariat municipal ;
- promotion d'une nouvelle cheffe de projet adjointe ;
- recrutement et engagement d'un nouveau chargé de recherche dès novembre 2014 ;
- suppression de 0.3 ept de chargé d'étude.

Au 31 décembre 2014, l'allocation s'élève à 4.7 ept et l'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de la section Pilotage et Rémunération, est constituée comme suit :

- chef de projet ;
- cheffe de projet adjointe ;
- chargé-e-s de recherche ;
- secrétaire.

Groupe thématique « Analyse des fonctions »

Processus de positionnement progressif des postes

En 2014, les travaux de positionnement progressif des postes dans les différents niveaux de la grille des fonctions se sont poursuivis avec pour objectif d'affiner leur positionnement.

Les résultats obtenus sont stockés informatiquement puis liés dans un modèle d'analyse dynamique (cf. chapitre suivant). Sa construction vise à gérer l'incertitude relative au positionnement des postes au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La situation à fin 2014 se présentait comme suit :

Amplitude de positionnement	Nb de postes
1	3'235
2	348
3	716
4	642

Commentaire :

Amplitude de positionnement 1: il n'y a plus d'incertitude quant au niveau d'exigences défini à ce stade de l'analyse pour ces postes.

Amplitude de positionnement 4: l'incertitude du positionnement doit encore être réduite de trois niveaux d'exigences.

Information aux chef-fe-s de service

L'équipe de projet a tenu des séances d'information spécifiques, présentant les résultats intermédiaires, pour les nouveaux/elles chef-fe-s des services suivants :

- Secrétariat municipal ;
- Service administratif et de l'intégration ;
- Service de protection et de sauvetage ;
- Service d'urbanisme ;
- **ea**service ;
- Service de santé et prévention ;
- Service achat et logistique Ville.

Le secrétaire du Conseil communal a également été tenu informé de l'avancement du projet.

Documentation Equitas

Pour faire suite à la mise en consultation de la grille et des descriptifs de fonctions auprès des partenaires sociaux en 2013 et au travail de positionnement des postes mené de concert avec les services, un document exhaustif et stabilisé a été diffusé sous le titre de « documentation Equitas ». Il contient les éléments suivants:

- un guide de la grille et des descriptifs de fonctions ;
- une introduction au positionnement des postes ;
- une définition des compétences et des sollicitations de la méthode d'évaluation des fonctions ;
- la version stabilisée de la grille des fonctions de la Ville ;
- les descriptifs de fonctions associés ;
- un glossaire.

Ce document a été transmis à l'ensemble des partenaires sociaux reconnus par la Municipalité, ainsi qu'à l'ensemble des chef-fe-s de service de la Ville.

Groupe thématique « Rémunération »

Simulations d'impacts

En 2014, les travaux d'Equitas concernant la simulation des impacts se sont poursuivis. Leur objectif était de pouvoir fournir au COPIL et à la Municipalité les informations utiles à la prise de décisions.

Dans cette optique, il s'est agi pour l'équipe de projet de poursuivre la mise en place d'outils dynamiques de simulation des impacts traitant de deux problématiques complémentaires :

1. Impacts « RH »

évaluation et catégorisation de la situation salariale des titulaires lors de la mise en oeuvre selon plusieurs dimensions d'analyse.

2. Impacts financiers

- calcul global du coût de la mise en oeuvre (différentiel entre salaires versés et salaires cibles du nouveau système) ;
- évolution de la masse salariale dans l'ancien et le nouveau système ;
- différentiel entre l'évolution des deux systèmes.

Sur la base des hypothèses retenues par le COPIL, ces outils permettent d'ores et déjà d'évaluer l'impact général de la mise en oeuvre d'Equitas et d'évaluer les éventuelles dispositions transitoires qui pourraient être adoptées afin d'en atténuer les effets non désirés.

Toutefois, l'équipe de projet travaille sur la base d'informations non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (variantes d'échelle des salaires, niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

L'année 2014 a également vu l'équipe de projet mener des recherches concernant la problématique du subventionnement. Bien que le périmètre initial du projet Equitas porte sur le personnel fixe de la Ville, les effets collatéraux de la mise en

œuvre du nouveau système de rémunération en lien avec la problématique du subventionnement ont été examinés sur mandat du COPIL. Dans cette perspective, tant les domaines dans lesquels la Ville perçoit des montants afin de réaliser des prestations que ceux dans lesquels elle est l'organe subventionneur ont fait l'objet d'un recensement et l'impact éventuel de la mise en oeuvre du nouveau système de rémunération a été évalué. L'ensemble des observations traitant de cette problématique a été compilé dans un rapport intermédiaire d'aide à la décision transmis au COPIL.

Etudes métiers et traitement de dossiers

Afin de faciliter la transition vers Equitas et de corriger les défauts les plus patents du système actuel, il peut s'avérer nécessaire d'analyser et/ou d'influer sur les aspects de la rémunération de certains métiers de la Ville. Ces études sont priorisées par la DMAP et les demandes proviennent des services ou des directions.

Des travaux significatifs ont été réalisés sur les métiers suivants : aide de maison/cuisine, huissier/ère de Municipalité, employé-e de bureau avec ou sans CFC, personnel de la division éclairage public du Service de l'électricité, dessinateur/trice, filière « événementiel et manifestations sportives », filière IT (SOI), métiers en usine pratiquant le travail en rotation.

Autres réalisations et acquisitions

En 2014, l'outil de business intelligence « Qlikview » a été l'élément central des simulations d'impact précédemment évoquées. L'utilisation et la maîtrise de ce nouvel outil ont plus que jamais pris une dimension stratégique pour Equitas. En effet, vu la nature évolutive du projet, la mise à jour automatique des données et l'aspect dynamique de leur traitement s'avèrent particulièrement utiles.

Les compétences acquises par l'équipe de projet à ce niveau ont également permis d'apporter un soutien technique à un projet pilote de suivi d'indicateurs RH, nommé « Cockpit RH ». Son objectif est de permettre la production automatisée des indicateurs en question.

Au vu de la perspective de restitution des résultats du positionnement des postes aux services lors de l'année 2015, deux requêtes permettant de consulter le plan de postes d'un niveau de l'organisation Ville ont été développées dans le système d'information « PeopleSoft ».

Ces outils, d'ores et déjà utilisés dans le cadre du processus décisionnel ordinaire de la Ville, devront permettre de transmettre et stabiliser lesdits résultats lors des interactions avec les services.

Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans). En 2014, le montant global des dépenses est de CHF 23'000.- Ce montant a principalement servi à couvrir les honoraires des consultants. A noter que depuis le lancement du projet, 2014 est l'année où les frais de consultance sont les plus bas ; ceci s'explique par la maîtrise de la méthode et des outils acquise par l'équipe de projet en place. A fin 2014, le solde non consommé du crédit se monte à CHF 499'000.-. Ainsi, le montant prévu initialement pour cinq ans a été consommé à 71%. Aucun dépassement n'est constaté. La mise en oeuvre du projet ayant été repoussée, il est possible d'envisager l'année 2015 sans demander de montant supplémentaire. Conformément à l'article 35 RPAC, la Municipalité publie, au moins une fois par législature, le classement des fonctions du personnel communal.

CLASSEMENT DES FONCTIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

Liste des fonctions IA-RPAC

Fonctions Classes					
1er préposé contrôle salaires	15	- 09	Administrateur/trice	10	- 05
1er/ère employé-e garde bain	21	- 16	Administrateur/trice DBAS	08	- 02
Acheteur/euse	15	- 07	Administrateur/trice de musée	11	- 02
Adjoint-e administr./ve (UNI)	11	- 02	Administrateur/trice télécoms	08	- 02
Adjoint-e administratif/ve	11	- 05	Agent-e de la propreté	16	- 13
Adjoint-e bibliothéconomique	11	- 05	Agent-e notificateur/trice	22	- 17
Adjoint-e chef-fe de service	07	- 02	Agent-e trans,surv,garde ATS A	18	- 12
Adjoint-e du/de commandant-e A	02	- 1B	Agent-e trans,surv,garde ATS B	21	- 17
Adjoint-e du/de commandant-e B	03	- 01	Aide de bureau	25	- 19
Adjoint-e pédagogique & admin.	11	- 05	Aide de cuisine	25	- 19
Adjoint-e PFO	11	- 06	Aide de maison	25	- 19
Adjoint-e prom. santé scolaire	11	- 02	Aide-Bibliothécaire	25	- 19
Adjoint-e resp. secteur bâti.	11	- 02	Aide-concierge	25	- 19
Adjoint-e technique	11	- 05	Aide-dessinateur/trice	25	- 17
Adjoint-e technique (EPF)	11	- 02	Aide-intendant-e de Mon-Repos	25	- 19
Adjoint-e technique (SSI)	12	- 06	Ambulancier/ère	18	- 12
Administrat. de production	08	- 02	Ambulancier/ère I	11	- 09
Administrat. évé/assoc A	10	- 02	Analyste criminel-le	11	- 02
Administrat. évé/assoc B	11	- 05	Analyste-programmeur/euse	13	- 06
Administrat. évé/assoc C	13	- 09	Animateur/trice ferme péd.	25	- 21

Animateur/trice ferme péd. fo.	21 - 14	Chef-fe de division A	06 - 1B
Appareilleur/euse	21 - 15	Chef-fe de division SC/GS	06 - 03
Architecte	10 - 03	Chef-fe de garage	12 - 09
Architecte adj. chef-fe sce	04 - 01	Chef-fe de garage remplaçant-e	14 - 11
Architecte chef-fe de projet	11 - 02	Chef-fe de groupe	13 - 09
Architecte ETS	16 - 09	Chef-fe de groupe IT	09 - 04
Architecte-paysagiste	16 - 09	Chef-fe de la compt. générale	06 - 02
Archiviste adjoint-e	11 - 05	Chef-fe de l'atelier maquettes	11 - 05
Archiviste B	21 - 12	Chef-fe de l'équipement	12 - 08
Assist. chef-fe projet I ETSL	11 - 07	Chef-fe de l'inspect. travail	09 - 02
Assist. social-e en formation	19 - 16	Chef-fe de l'office régional	09 - 02
Assistant direction municipale	11 - 07	Chef-fe de projet	09 - 02
Assistant-e administratif/ve A	13 - 09	Chef-fe de projet A	06 - 1B
Assistant-e administratif/ve B	15 - 11	Chef-fe de projet adjoint-e	11 - 06
Assistant-e BLI	13 - 09	Chef-fe de projet I ETSL	11 - 06
Assistant-e de dir. A (J+L)	16 - 10	Chef-fe de projet II ETSL	13 - 09
Assistant-e de dir. B (J+L)	18 - 13	Chef-fe de projet III ETSL	16 - 10
Assistant-e de resp. sect/ETSL	17 - 10	Chef-fe de projet info. ETSL	10 - 04
Assistant-e dentaire (SSO)	22 - 16	Chef-fe de projet IT	11 - 06
Assistant-e dentaire (SVMD)	23 - 17	Chef-fe de réseau	11 - 08
Assistant-e direction de CVE	16 - 10	Chef-fe de réseau remplaçant-e	14 - 10
Assistant-e funéraire	17 - 09	Chef-fe de secteur	12 - 09
Assistant-e sécu.publ.cent. B	21 - 17	Chef-fe de secteur horticole	10 - 05
Assistant-e sécu.publ.cent. A	18 - 12	Chef-fe de section	08 - 02
Assistant-e sécurité publ. A	20 - 14	Chef-fe de section RH	08 - 02
Assistant-e sécurité publ. B	23 - 19	Chef-fe de section SC/GS	08 - 05
Assistant-e soc. dipl. polyval	13 - 09	Chef-fe de section SOI	08 - 02
Assistant-e social-e	16 - 10	Chef-fe de service	06 - 1A
Assistant-e technique A	13 - 09	Chef-fe d'équipe	19 - 15
Assistant-e technique B	15 - 11	Chef-fe d'équipe (CFC)	16 - 13
Auditeur/trice A	11 - 02	Chef-fe d'équipe d'usine	13 - 10
Auditeur/trice B	11 - 05	Chef-fe d'équipe exploitation	14 - 11
Bibliothécaire A	16 - 10	Chef-fe d'équipe/peintre en SR	15 - 12
Bibliothécaire B	19 - 13	Chef-fe d'office	08 - 04
Bibliothécaire C	21 - 15	Chef-fe d'office contentieu	09 - 02
Bûcheron-ne	21 - 15	Chef-fe d'office DEJE	06 - 01
Cadre fonctionnel-le police A	04 - 02	Chef-fe du groupe ass. sociaux	15 - 09
Cadre fonctionnel-le police B	06 - 04	Chef-fe d'unité	10 - 05
Cadre fonctionnel-le police C	08 - 06	Chef-fe d'unité A	10 - 02
Cadre fonctionnel-le police D	09 - 07	Chef-fe d'unité B	10 - 04
Cadre fonctionnel-le police E	10 - 08	Chef-fe d'usine	07 - 03
Cadre fonctionnel-le police F	11 - 09	Chef-fe horticulteur/trice	09 - 05
Cadre officier/ère dir. SPSL A	05 - 03	Chef-fe métrologue	16 - 13
Cadre officier/ère dir. SPSL B	06 - 04	Chef-fe planif. et budget	06 - 01
Cadre police A	04 - 02	Chef-fe projet géomat. B	13 - 07
Cadre police B	06 - 04	Chef-fe projet géomatique A	11 - 05
Cadre police C	08 - 06	Chef-fe régisseur/euse	16 - 13
Cadre police D	09 - 07	Chef-fe réviseur/euse	06 - 03
Cadre police E	10 - 08	Chef-fe sec coordinateur/trice	11 - 09
Cadre police F	11 - 09	Commandant-e de police	06 - 1A
Cadre sapeur/euse pomp. A	05 - 03	Comptable	21 - 12
Cadre sapeur/euse pomp. B	06 - 04	Concepteur/trice développ. I	15 - 09
Cadre sapeur/euse pomp. C	08 - 06	Concepteur/trice développ. II	19 - 12
Cadre sapeur/euse pomp. D	09 - 07	Concierge (selon bâtiment)	27 - 14
Cadre sapeur/euse pomp. E	10 - 08	Concierge (SI)	21 - 15
Cadre sapeur/euse pomp. F	11 - 09	Concierge A	19 - 14
Caissier/ère (CFC)	15 - 09	Concierge B	21 - 15
Caissier/ère instal. sportives	25 - 17	Concierge C	23 - 17
chargé-e comm. web	11 - 05	Concierge d'église	27 - 23
Chargé-e de comm. / prévention	11 - 02	Conducteur/trice camion	21 - 15
Chargé-e de recherche	11 - 02	Conducteur/trice machines	23 - 17
Chargé-e relations publiques	11 - 02	Conseiller/ère clientèle A	21 - 12
Chef de projet génie civil B	13 - 07	Conseiller/ère clientèle D	22 - 12
Chef de projet génie civil A	11 - 05	Conseiller/ère en insertion	21 - 10
Chef-fe caviste	13 - 07	Conseiller/ère en insertion di	13 - 08
Chef-fe cibare	21 - 13	Conseiller/ère en recrutement	11 - 02
Chef-fe comptable	11 - 04	Conseiller/ère évolution prof	11 - 02
Chef-fe comptable A	09 - 02	Conseiller/ère ORP (- 10 ans)	19 - 13
Chef-fe concierge SI	19 - 13	Conseiller/ère ORP (+ 10 ans)	16 - 11
Chef-fe d'atelier	12 - 09	Conseiller/ère ORP (brev. féd)	14 - 09
Chef-fe de bureau	11 - 05	Conseiller/ère universitaire	11 - 07
Chef-fe de bureau AS	11 - 05	Conservateur/trice	13 - 05
Chef-fe de bureau technique	11 - 05	Contremaître-sse	12 - 09
Chef-fe de chantiers	14 - 11	Contremaître-sse exploitation	12 - 09
Chef-fe de division	07 - 02	Contremaître-sse remplaçant-e	14 - 11

Contrôleur/euse installations	17	-	11	Encadrant-e I ETSL	12	-	08
Contrôleur/euse-électricien-ne	17	-	09	Encadrant-e II ETSL	16	-	10
Coordinateur accueil familial	17	-	10	Encadrant-e III ETSL	16	-	13
Coordinateur tech.manif.sport.	12	-	09	Encadrant-e IV ETSL	19	-	15
Coordinateur/trice APEMS	15	-	10	Encaisseur/euse	21	-	14
Coordinateur/trice Cons Enfant	15	-	12	Enquêteur/euse social-e	19	-	11
Coordinateur/trice Pédibus	15	-	10	Enquêteur/trice police chiens	20	-	10
Coordinateur/trice SJL	15	-	10	Ergonome	11	-	02
Couturier/ère	21	-	15	Eval. spécial. indépendant-e	17	-	10
Cuisinier/ère	25	-	17	Evaluateur/trice	19	-	11
Cuisinier/ère (CFC)	21	-	15	Expert comm. protec. incendie	11	-	09
Cuisinier/ère+CFC diététicien	17	-	13	Expert-e SERTA I	09	-	04
Délégué-e à la Comm. immobil.	06	-	01	Expert-e SERTA II	11	-	06
Délégué-e à la jeunesse	11	-	03	Expert-e SIM I	09	-	04
Délégué-e à la nature	11	-	02	Expert-e SIM II	11	-	06
Délégué-e à l'enfance	11	-	03	Forestier/ère-bûcheron-ne	21	-	15
Délégué-e à l'intégration	11	-	02	Forgeron-ne	21	-	15
Délégué-e ARC	11	-	02	Formateur/trice d'adultes brev	14	-	09
Délégué-e au dévelop. durable	11	-	02	Formateur/trice d'adultes cert	21	-	10
Délégué-e au sport internat.	11	-	05	Fossoyeur/euse	24	-	17
Délégué-e deux roues	11	-	03	Garde forestier/ère A	11	-	07
Délégué-e piétons	11	-	03	Garde forestier/ère B	14	-	10
Délégué-e police des chiens	11	-	02	Garde forestier/ère conserv.	09	-	05
Délégué-e Polices communales 1	08	-	04	Gardien-ne concierge	23	-	17
Délégué-e Polices communales 2	10	-	06	Geôlier/ère	23	-	17
Délégué-e politique du livre	11	-	02	Geôlier/ère responsable	20	-	14
Délégué-e propreté dom. publ.	11	-	05	Géomaticien-ne A	17	-	12
Délégué-e protection patrim.	11	-	02	Géomaticien-ne B	19	-	14
Dessinateur/trice	21	-	12	Géomaticien-ne spécialisé-e A	13	-	09
Dessinateur/trice A	17	-	12	Géomaticien-ne spécialisé-e B	15	-	11
Dessinateur/trice B	19	-	14	Gérant-e d'immeubles	21	-	09
Dessinateur/trice technique	13	-	09	Gérant-e technique	11	-	05
Directeur/trice de CVE	11	-	06	Gérant-e technique	11	-	05
Directeur/trice de CVE A	10	-	05	Gest. stock/Gest. applic. mét.	17	-	09
Directeur/trice de la CPCL	06	-	1A	Gestionnaire contentieux	21	-	12
Directeur/trice de musée	11	-	02	Gestionnaire de données	21	-	12
Directeur/trice de projets IT	09	-	04	Gestionnaire de dossiers CPCL	21	-	12
Directeur/trice des ctres vac.	13	-	05	Gestionnaire de production I	15	-	09
Directeur/trice du CPA	10	-	05	Gestionnaire de production II	19	-	12
Documentaliste	16	-	06	Gestionnaire de réseau A	14	-	09
Economiste	11	-	02	Gestionnaire de réseau B	17	-	12
Editeur/trice web	13	-	09	Gestionnaire de réseau de gaz	14	-	09
Editeur/trice web délégué-e	19	-	12	Gestionnaire qualité+environ.	16	-	09
Educateur/trice A	13	-	10	Gestionnaire rés. eau potable	14	-	09
Educateur/trice A - CPA	13	-	10	Graphiste	21	-	09
Educateur/trice B	15	-	12	Grutier/ère-conduct. (TRIDEL)	23	-	15
Educateur/trice B - CPA	15	-	12	Guet	27	-	23
Educateur/trice C	17	-	14	Horticulteur/trice	21	-	15
Educateur/trice C - CPA	17	-	14	Huissier/ère	23	-	17
Educateur/trice CFC ASE vacSJL	20	-	15	Huissier/ère chef-fe	16	-	10
Educateur/trice coord. CPA	12	-	09	Huissier/ère de Municipalité	21	-	15
Educateur/trice coord. Uniset	12	-	09	Hygiéniste dentaire diplômé-e	21	-	13
Educateur/trice D	22	-	16	Infirmier/ère chef-fe	16	-	09
Educateur/trice D - CPA	22	-	16	Infirmier/ère santé communaut.	19	-	11
Educateur/trice E	24	-	17	Infirmier/ère scol. santé com.	19	-	12
Educateur/trice E - CPA	24	-	17	Infirmier/ère scolaire	21	-	13
Electri./électro. audio+vidéo	21	-	13	Infirmier/ère scolaire chef-fe	16	-	09
Electricien-ne	21	-	15	Ing. ETS/HES chef-fe section	10	-	04
Employé-e administratif/ive	23	-	17	Ingénieur-e communal sécurité	11	-	02
Employé-e administratif/ive D	24	-	17	Ingénieur-e du territoire	09	-	02
Employé-e au centre fun. (CFC)	21	-	15	Ingénieur-e EPF	10	-	03
Employé-e au centre funéraire	23	-	17	Ingénieur-e EPF adjoint-e	04	-	01
Employé-e de bureau	25	-	17	Ingénieur-e ETS/HES	15	-	09
Employé-e de bureau (CFC)	23	-	20	Inspecteur/trice polcom A	14	-	09
Employé-e de musée	25	-	17	Inspecteur/trice confirmé-e	15	-	09
Employé-e de musée (CFC)	21	-	15	Inspecteur/trice de l'OSU	21	-	12
Employé-e de restauration(CFC)	21	-	15	Inspecteur/trice de pol. com.	20	-	10
Employé-e d'exploitation	27	-	24	Inspecteur/trice du travail A	10	-	02
Employé-e d'instal. sportives	23	-	18	Inspecteur/trice du travail B	13	-	09
Employé-e garde bain	23	-	18	Inspecteur/trice protect. eaux	20	-	10
Employé-e inst. sport. 1er/ère	21	-	16	Instructeur/trice coord.	11	-	07
Employé-e PFO	22	-	16	Instructeur/trice diplômé-e	13	-	09
Employé-e PFO (CFC)	21	-	15	Instructeur/trice en formation	15	-	11
Encadrant-e info. I ETSL	12	-	05	Instructeur/trice sanitaire	18	-	12
Encadrant-e info. II ETSL	16	-	08	Intendant-e A	19	-	14

Intendant-e de Mon-Repos	22 - 17	Releveur/euse	22 - 17
Intendant-e log. de transition	25 - 17	Releveur/euse de parcomètres	21 - 15
Intendant-e log. trans. (CFC)	21 - 15	Relieur/euse	21 - 15
Interv. socio-éducatif dipl.	16 - 10	Répondant-e notificateur/trice	19 - 14
Intervenant-e soc.-éducatif/ve	22 - 10	Resp. des conciergeries scol.	13 - 07
Juriste	11 - 02	Resp. système d'information	09 - 04
Laborantin-e	21 - 12	Responsable APEMS	14 - 09
Linger/ère	25 - 17	Responsable APEMS A	13 - 08
Logopédiste	12 - 07	Responsable clientèle	11 - 05
Logopédiste (avec 5 ans UNI)	10 - 03	Responsable commercial-e	11 - 05
Machiniste	19 - 14	Responsable commercial-e (UNI)	11 - 02
Machiniste SPADOM	21 - 15	Responsable de la formation	11 - 02
Maçon-ne	21 - 15	Responsable de la promotion	11 - 05
Magasinier/ère	23 - 17	Responsable de projet / ETSL	11 - 02
Magasinier/ère (CFC)	21 - 15	Responsable du BIP	11 - 05
Maître-sse d'apprentissage	16 - 09	Responsable d'unité ORP	11 - 05
Maître-sse nageur responsable	19 - 12	Responsable ETSL	09 - 02
Maître-sse nageur/euse	22 - 13	Responsable évaluateurs/trices	11 - 07
Maquettiste-designer d'expos	21 - 12	Responsable produits IT	11 - 06
Mecanicien-ne	21 - 15	Réviseur/euse	11 - 05
Mecanicien-ne en autos	21 - 15	Sacristain-e	27 - 23
Mecanicien-ne-électricien-ne	21 - 15	Sapeur/euse pompier/ère prof.	18 - 10
Médecin-dentiste	07 - 02	Sapeur-e pompier/ère en form.	21 - 21
Médecin-Ville	1B - 1A	Secrétaire	21 - 12
Médiateur/trice communauté rom	13 - 10	Secrétaire D	22 - 12
Médiateur/trice culturel-le	13 - 05	Secrétaire du conseil communal	08 - 04
Menuisier/ère	21 - 15	Secrétaire général-e	06 - 1A
Monteur/euse de réseaux	21 - 15	Secrétaire municipal-e	06 - 1A
Monteur/euse en chauffage	21 - 15	Secrétaire municipal-e adjoint	07 - 02
Monteur/euse-électricien-ne	21 - 15	Serrurier/ère	21 - 15
Nettoyeur/euse	27 - 25	Sous-chef-fe bureau technique	13 - 06
Opérateur/trice	21 - 09	Sous-chef-fe comptable	13 - 06
Opérateur/trice de saisie	24 - 16	Sous-chef-fe cpté générale	08 - 04
Opérateur/trice d'usine (TRID)	18 - 12	Sous-chef-fe d'atelier	16 - 11
Organiste CF Montoie (prof.)	12 - 05	Sous-chef-fe de bureau	17 - 10
Organiste CF Montoie (virtuo.)	11 - 04	Sous-chef-fe d'usine	12 - 06
Ouvrier prof. en instal.indus.	21 - 15	Sous-chef-fe usine ing.ETS/HES	10 - 04
Ouvrier/ère	25 - 17	Spécialiste DBAS	15 - 03
Ouvrier/ère collecte & de tri	24 - 17	Spécialiste micro-info.	15 - 03
Ouvrier/ère d'exploitation	23 - 15	Spécialiste monitoring réseau	15 - 03
Ouvrier/ère d'usine	22 - 14	Spécialiste monitoring serveur	15 - 03
Ouvrier/ère prof. d'usine	18 - 12	Spécialiste RDOS I	11 - 06
Ouvrier/ère prof. expl.	19 - 13	Spécialiste RDOS II	15 - 09
Ouvrier/ère prof. géomatique	21 - 15	Spécialiste RDOS III	19 - 12
Ouvrier/ère professionnel-le	21 - 15	Spécialiste sécurité système	15 - 03
Ouvrier/ère viti-vinicole CFC	21 - 15	Spécialiste sécurité télécoms	15 - 03
Paveur/euse	21 - 15	Spécialiste télécoms	15 - 03
Peintre	21 - 15	Statisticien-ne	11 - 02
Peintre (signal. routière)	20 - 14	Surveillant-e	23 - 17
Personnel éducatif A APEMS	16 - 11	Surveillant-e de chantiers	14 - 10
Personnel éducatif A CVE	16 - 11	Surveillant-e de la propreté	16 - 13
Personnel éducatif B APEMS	17 - 12	Surveillant-e de musée	27 - 23
Personnel éducatif B CVE	17 - 12	Surveillant-e d'études A	16 - 13
Personnel éducatif C APEMS	21 - 15	Surveillant-e d'études B	18 - 15
Personnel éducatif C CVE	21 - 15	Surveillant-e d'études C	21 - 17
Personnel éducatif D APEMS	23 - 21	Technicien-ne	16 - 09
Personnel éducatif D CVE	23 - 21	Technicien-ne ambulancier/ère	20 - 15
Personnel éducatif E APEMS	25 - 21	Technicien-ne chef-fe section	10 - 04
Personnel éducatif E CVE	25 - 21	Technicien-ne de chantiers	14 - 09
Physiothérapeute (nouv.statut)	18 - 12	Technicien-ne de maintenance	16 - 12
Policier/ère	18 - 10	Technicien-ne de musée	16 - 09
Policier/ère émérite	15 - 09	Technicien-ne en géomatique	16 - 09
Policier/ère M/GF	19 - 11	Technicien-ne photographe	16 - 09
Polymécanicien-ne	21 - 15	Technicien-ne télématique	17 - 07
Portier/ère	22 - 16	Technicien-ne viticole	14 - 09
Préparateur/trice de travaux	18 - 07	Technicien-ne-dentiste	16 - 10
Préposé-e au materiel	21 - 15	Thérapeute en psychomotricité	18 - 11
Préposé-e aux naturalisations	21 - 12	Tôlier/ère en carrosserie	21 - 15
Préposé-e contrôle salaires	16 - 10	Travail. sociale hors murs B	15 - 12
Prophylaxiste	25 - 16	Travail. sociale hors murs C	17 - 14
Psychologue	12 - 07	Travail. social-e hors murs D	22 - 16
Psychologue (5 ans UNI)	10 - 03	Travail. social-e hors murs E	24 - 17
Réalisateur/trice en publicité	21 - 15	Travailleur social hors murs A	13 - 10
Réceptionniste	24 - 17	Webmaster délégué-e	13 - 05
Régisseur/euse	21 - 15	Webmaster responsable	09 - 02

Tableau 1 - fonctions actives IA-RPAC

Ville	12/31/2009	12/31/2014
	n	n
Avec classification	528	490
Sans classification	91	102
Total	619	592

Tableau 2 - mouvements des fonctions IA-RPAC

Ville	du 1er janvier 2010 au 31 déc. 2014 (5 ans)	
	création/modification	suppression
Nombre de mouvement(s)	182	187
part en %	34%	35%

Tableau 3 -Type de fonctions IA-RPAC sans classification (HCL)

Ville	12/31/2014
Apprenti-e-s	34
Aspirant-e-s	4
Auxiliaires	32
Magistrat-e-s	2
Divers	30
Total	102

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation de ses principales institutions culturelles
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.30	9.60	10.30	10.30
Musée design et arts appliqués	11.60	11.60	11.60	11.60
Musée historique de Lausanne	16.65	16.65	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.80	5.80	5.80
Unité administrative	7.50	7.50	7.50	7.50
Total service	51.85	51.15	51.85	51.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	12	9.60	13	10.30
Musée design et arts appliqués	17	11.60	17	11.60
Musée historique de Lausanne	24	16.65	24	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	9	5.80	9	5.80
Unité administrative	9	7.50	9	7.50
Total service	71	51.15	72	51.85

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Musée historique de Lausanne	0		1	
Total service	0		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	1
Total service	4

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- la nomination de M. Omar Porras à la direction du Théâtre Kléber-Méleau, succédant à M. Philippe Mentha dès juillet 2015 ;
- la nomination du nouveau directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), M. Joshua Weilerstein, qui prendra ses fonctions en septembre 2015 ;
- l'élection du chef de service à la présidence de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ;
- l'inauguration officielle de la nouvelle extension du Musée romain de Lausanne-Vidy, après plus d'une année de travaux ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2014/52 (« *Octroi d'un cautionnement à la Fondation Métropole* ») ;
- la présentation par la Municipalité au Conseil communal du préavis N° 2014/73 (« *Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment. Demande de crédit d'ouvrage* ») ;
- la publication d'Art en ville, guide gratuit, disponible en version papier et sur internet, présentant une sélection de plus de septante œuvres d'art à (re)découvrir dans l'espace public lausannois, certaines provenant du Fonds des arts plastiques ;
- l'ouverture d'un compte d'attente en vue des travaux de rénovation du cinéma Capitole ;
- l'ouverture d'un compte d'attente en vue des travaux du Théâtre Vidy-Lausanne.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 810'000.-, soit une légère augmentation par rapport à 2013 (3.37% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'142'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 20.50% du budget du Service de la culture.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- le bulletin *expos infos*, financé par le Canton et la Ville, tiré à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure *infos expos*, qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

Nuit des Musées de Lausanne et Pully

La Nuit des Musées a connu sa 14^e édition qui s'est déroulée du samedi 27 septembre de 14h00 au dimanche 28 septembre à 02h00. Ce sont près de 15'000 visiteurs dont plus de 2'300 enfants qui, pour la somme de CHF 10.- (gratuit pour les moins de 16 ans), ont visité les 24 musées et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de 100 animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet a été conçu par la graphiste Florence Chèvre dans le prolongement de la thématique choisie pour cette édition : l'exploration spatiale. Il a pris la forme d'un carnet de missions intermuséales.

Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) en 2008 suivent leur cours au gré des disponibilités des restaurateurs mandatés. En 2014, 35 pièces de la Collection d'art verrier contemporain, de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Ce sont ainsi 255 œuvres qui ont été restaurées à ce jour sur les 339 objets touchés par l'inondation.

A signaler que la Collection de l'Art Brut (CAB), le mudac, le Fonds des arts plastiques, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, sont dans l'attente urgente d'un ou de plusieurs dépôt-s climatisé-s et sécurisé-s pour l'entreposage des collections. Cela a été inscrit dans le cadre des investissements du préavis de politique culturelle.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au Service d'organisation et d'informatique (SOI) depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont entre 5'000 et 6'000 images d'œuvre d'art qui ont été prises en studio et numérisées en haute définition. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville auprès du public lausannois, suisse et étranger.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

24'543 personnes (29'997 en 2013), dont 1'445 élèves et 3'669 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *No Name Design. Le Cabinet de curiosités de Franco Clivio* », du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- « *Mastering Design : travaux de Master du Royal College of Art de Londres et de la Design Academy Eindhoven* », du 31 octobre 2013 au 9 février 2014 ;
- « *Le verre vivant. Acquisitions récentes de la collection d'art verrier (1^{ère} partie)* », du 11 décembre 2013 au 1^{er} mars 2015 ;
- « *Couture Graphique* », du 7 mars au 9 juin 2014 ;
- « *Carte blanche à Marian Bantjes* », du 2 juillet au 5 octobre 2014 ;
- « *Otto Künzli. L'exposition – Bijoux de 1967 à 2012* », du 2 juillet au 5 octobre 2014 ;
- « *Nirvana. Les étranges formes du plaisir* », du 29 octobre 2014 au 26 avril 2015.

Musée historique de Lausanne (MHL)

30'615 personnes (27'345 en 2013), dont 2'785 élèves et 3'503 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Lausanne XL* », du 14 mars au 24 août 2014 ;
- « *Les collections du musée industriel. Une exposition* », du 14 février au 6 juillet 2014 (prolongée jusqu'au 28 septembre 2014) ;
- « *Crimes et châtements* », du 26 septembre 2014 au 1^{er} février 2015.

Suite au changement de scénographe, les travaux de conception du nouveau parcours permanent se sont poursuivis activement permettant la présentation d'une demande de crédit d'ouvrage en novembre 2014.

Collection de l'Art Brut

37'120 personnes (35'050 en 2013), dont 6'118 élèves et 1'870 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Véhicules* », du 8 novembre 2013 au 27 avril 2014 ;
- « *L'Art Brut dans le monde* », du 6 juin au 2 novembre 2014 ;
- « *Josep Baqué* », du 6 juillet au 26 octobre 2014 ;
- « *André Robillard* », du 27 novembre 2014 au 19 avril 2015.

L'année 2014 marque l'anniversaire des 50 ans de la série historique des fascicules de l'Art Brut. Pour cet événement, la Collection de l'Art Brut a publié un numéro spécial entièrement consacré à l'œuvre de Laure Pigeon, rédigé par Lise Maurer.

Musée romain de Lausanne-Vidy

9'122 visiteurs (9'459 en 2013), dont 367 élèves et 1'332 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Malins plaisirs* », du 29 mai 2013 au 2 mars 2014 ;
- « *Chauds Latins* », du 11 avril au 26 octobre 2014 ;
- « *Taupe niveau* », du 4 décembre 2014 au 26 avril 2015.

L'année aura également vu l'inauguration officielle de la nouvelle extension du Musée romain de Lausanne-Vidy, le 21 mai 2014, après 18 mois de travaux. Grâce aux nouveaux locaux et au travail de la médiatrice culturelle du musée, le programme des animations a pu reprendre et surtout se développer.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention ainsi que pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure attirant plus 58'000 visiteurs :

- « *Le goût de Diderot. Greuze, Chardin, Falconet, David...* », du 7 février au 1^{er} juin 2014 ;
- « *Peindre l'Amérique. Les artistes du Nouveau Monde (1830-1900)* », du 27 juin au 26 octobre 2014.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission du FAP a examiné 104 dossiers de demande de soutien au cours de trois séances ordinaires. Elle a en outre visité deux ateliers d'artistes.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour douze expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de douze publications. Deux artistes ont bénéficié de résidences artistiques : Nicolas Savary à Buenos Aires (janvier à juin) et Tilo Steireif à Gênes (mars à mai). Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi qu'à cinq autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Une œuvre de Jean-Luc Manz a été acquise par le FAP et installée de manière pérenne à l'Hôtel de Ville, inaugurant un nouvel espace d'exposition situé à la salle des Pas Perdus (2^{ème} étage). Une dizaine d'estampes de divers artistes sont également venues enrichir les collections du FAP. Dans le cadre du pour-cent culturel, une intervention artistique de Matthieu Bernard-Reymond a été intégrée au bâtiment sis à la place Chauderon 4.

L'intérêt des collections d'art du FAP se confirme et leur étude s'inscrit désormais dans les séminaires d'histoire de l'art de l'Université de Lausanne. Un partenariat entre la Ville et l'Université de Lausanne a été signé dans ce but en septembre 2014 pour une durée de trois ans. Le travail des étudiants et de spécialistes doit déboucher sur une publication en 2017, année marquant les cinquante ans du FAP en tant que fonds communal. Parallèlement, la bibliothèque et la documentation du FAP ont été complètement réorganisées dans le cadre d'un travail de bachelor en information documentaire.

S'agissant de la sécurité, les œuvres installées dans les bureaux et dans les espaces publics devraient bénéficier de contrôles réguliers, de mesures de conservation et d'une signalétique adaptée, actuellement non réalisables faute de ressources.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, a été révisé et sera soumis au Conseil communal en 2015 dans le cadre du préavis de politique culturelle.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.18% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

Année anniversaire pour le Théâtre Vidy-Lausanne qui a soufflé ses cinquante bougies en revenant sur l'Expo 64 qui a vu naître le Théâtre conçu par Max Bill.

Près de 57'000 spectateurs ont assisté aux 44 spectacles (355 représentations) donnés au Théâtre de Vidy.

19 productions (276 représentations) ont été présentées dans neuf pays dont la France, la Lituanie, la Suisse, le Chili, la Belgique, la Grèce, le Portugal, Taïwan, ainsi que l'Irlande.

Le premier semestre 2014 a été programmé par René Zahnd et Thierry Tordjman. Plusieurs spectacles ont été produits par Vidy : « Immortels » de Nasser Djemai, « Journal d'une nouvelle oreille » de Zabou Breitman, « *Misterioso-119* » de Cedric Dorier et « Kouta » de Hassane Kouyaté. Plusieurs coproductions ont été montées autour d'artistes d'ici et d'ailleurs : « François d'Assise » de Robert Bouvier, « Seule la mer » de Denis Maillefer, « Les Demeurées » de Didier Carrier, mais aussi « *Viel leicht* » de Melissa Von Vépy et « Gailei » de Charles Tordjman. Sept spectacles accueillis dont « Dogugaeshi » de Basil Twist et « Cinématique » d'Adrien M/Claire B.

En mai, Vincent Baudriller a ouvert un nouveau chapitre du théâtre en proposant un Prologue avec des artistes de théâtres suisses et étrangers qui vont s'inscrire dans les futures saisons de Vidy. Le Prologue s'est terminé sur un grand concert gratuit entre le théâtre et le lac. Durant l'été, le foyer et la cuisine ont été rénovés pour devenir la Kantine, lieu ouvert et accueillant pour que se rencontrent public, artistes et équipe de Vidy.

En septembre, le Théâtre offrait au public lausannois la nouvelle programmation en faisant cause commune avec la Bâtie - Festival de Genève et en dialoguant avec le Festival Images de Vevey.

Ensuite, les premiers mois de la saison 2014-2015 ont donné à voir la nouvelle ligne artistique du Théâtre, des créations d'artistes suisses : Perrine Valli, Séverine Chavrier, Massimo Furlan, Claire de Ribeaupierre, Matteo Zimmermann, Marielle Pinsard et des créations d'artistes de renommée internationale : Vincent Macaigne, Roméo Castellucci, Christoph Marthaler et des accueils de spectacles étrangers : Boris Charmatz et Arthur Nauziciel. De nouvelles collaborations se sont tissées avec notamment la Collection de l'Art brut autour du spectacle d'Alexis Forestier et André Robillard, « Changer la vie ». L'activité de tournée a été importante notamment celle de « l'Idiot » et « Les Palmiers sauvages ».

Un nouveau logiciel de billetterie Secutix 360° a été lancé en 2014 et permet aux adhérents et au public en général de faciliter leurs achats sur le site internet et de disposer d'un espace personnel leur permettant à tout moment de connaître l'historique de leurs achats et de télécharger leurs billets.

A relever, l'ouverture du compte d'attente pour les travaux de Vidy de manière à étudier la rénovation et la sécurisation du théâtre.

Théâtre Kléber-Méleau

Le Théâtre a proposé 8 spectacles (2 productions et 6 accueils) pour 130 représentations (contre 71 en 2013), attirant quelque 20'206 spectateurs. Au terme de la procédure de recrutement menée par les communes de Lausanne, Renens et Prilly, M. Omar Porras a été désigné directeur du Théâtre Kléber-Méleau dès juillet 2015.

Théâtre Arsenic

12'043 spectateurs ont assisté à 33 manifestations, représentant 148 représentations. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit 17 créations théâtrales et chorégraphiques et 2 performances de théâtre musical. Le Théâtre a également accueilli 14 spectacles (théâtre et danse) de Suisse, France, Belgique et Portugal.

Théâtre Boulimie

Plus de 12'204 spectateurs ont assisté aux neuf spectacles proposés (116 représentations) par les nouveaux directeurs du Théâtre qui ont joué, en début d'année, les prolongations de « Changement de direction ».

Théâtre 2.21

Ce sont plus de 4'138 spectateurs qui ont assisté aux 31 propositions artistiques (104 représentations) réparties dans les deux salles du Théâtre. Cette année marque une diminution en termes de fréquentation par rapport à l'année précédente (5'600 spectateurs en 2013) du fait de la rénovation de certains locaux d'avril à juin.

Pulloff Théâtres

Le Pulloff a proposé à plus de 5'200 spectateurs 10 spectacles dont 7 créations et 3 accueils. A relever d'importants travaux durant l'été de mise en état et de réfection du bar et de l'espace dédié à l'accueil.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté 13 spectacles (5 coproductions, 5 accueils et 3 spectacles musicaux) pour un total de 221 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 22'267 spectateurs dont 8'253 élèves (69 représentations).

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté 6 spectacles (2 créations et 4 accueils), totalisant 34 représentations auxquelles 3'928 spectateurs ont assisté. A relever que les huit représentations scolaires ont attiré quelque 1'040 élèves.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de scène (fusion de la Commission du théâtre et de la Commission de la danse) a commencé à fonctionner en 2014. Le Service de la culture se plaît à souligner le dynamisme et la qualité des travaux de cette nouvelle commission qui a étudié 72 dossiers pour la saison 2014-2015.

La Commission des arts des scènes s'est réunie à six reprises, ont retenu 24 projets créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- les compagnies Théâtre en Flamme (dirigée par Denis Maillerfer), de Nuit comme de jour (dirigée par Guillaume Béguin), et Marielle Pinsard ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les compagnies n°23 prod (dirigée par Massimo Furlan), Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- enfin les compagnies Les Voyages Extraordinaires et Utilité publique ont continué à bénéficier d'une convention de soutien pluriannuel au bénéfice des compagnies œuvrant particulièrement au décloisonnement des publics.

Bourse de compagnonnage

Dans le but de promouvoir la relève dans les arts de la scène, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'une durée de deux ans. En 2014, une nouvelle bourse a été attribuée au metteur en scène Sébastien Ribaux alors que celle de Laurent Gachoud entrait dans sa deuxième année.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos).

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'247'000.- (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'620'300.- (Sévelin 36 (+ Cargo 103) : CHF 160'000.- plus CHF 85'600.- de prise en charge de loyer ; AVDC : CHF 25'000.- ; Arsenic : CHF 1'315'000.- plus CHF 672'200 ; Corodis : CHF 35'000.- ; Théâtre 2.21 : CHF 215'000.- plus CHF 49'500.- ; Pulloff Théâtres : CHF 50'000.- plus CHF 13'000.-).

*En tout, c'est donc un montant de **CHF 3'867'300.-** qui est venu soutenir la création indépendante, théâtre et danse.*

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.57% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Plus de 85'700 personnes (86'330 en 2013) dont 22'188 à Lausanne ont assisté à la vingtaine de ballets (48 représentations dont 15 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans huit pays (France, Japon, Hollande, Mexique, Chine, Géorgie, Allemagne, Suisse).

L'année 2014 est marquée par une forte présence en Suisse du BBL : à Lausanne (au Théâtre de Beaulieu ainsi qu'à l'Opéra), Genève, Bâle et Mézières, soit 25 représentations sur les 48. Afin de répondre au mieux aux attentes de la Ville de Lausanne, une représentation scolaire du Presbytère a été organisée en décembre à Beaulieu. 1'061 élèves ont assisté à ce spectacle.

Le BBL a démarré l'année au Palais des Congrès de Strasbourg avec une représentation de « *Dionysos* », « *Bhakti III* » et « *Boléro* ». En février, c'est à l'Opéra de Lausanne que les spectateurs ont assisté à quatre représentations dont une chorégraphie de Gil Roman « *Hommage à Tony Fabre* ». Le BBL s'est ensuite déplacé à Amsterdam au Royal Theater Carré avant de donner deux représentations au Bâtiment des Forces Motrices à Genève. De retour à Lausanne, ce sont 8'500 spectateurs qui ont applaudi au mois de mai les deux créations de Gil Roman « *3 danses pour Tony* » et « *Kyôdai* », ainsi que la création Julio Arozarena « *Fais ce que tu veux avec ces ailes* ». Durant l'été, c'est dans les Jardins de l'Orangerie à Versailles, au Théâtre du Jorat à Mézières, au Palacio de Bellas Artes de Mexico et au Teatro de la Paz à San Luis de Potosi que s'est produit le BBL. Puis en septembre, la compagnie a présenté à Tbilisi en Géorgie « *Kyôdai* », « *Ce que l'amour me dit* » et « *Boléro* », interprété par Dianan Vishneva, avant de revenir en Europe à Berlin. Les danseurs se sont ensuite envolés pour le Japon au mois de novembre pour une reprise phénoménale de « *La IX^{ème} Symphonie* » à Tokyo avec la participation du Tokyo Ballet et de l'Orchestre Philharmonique d'Israël, sous la direction de Zubin Metha. Cette reprise est également présentée à Shanghai avec la participation de l'Orchestre de l'Opéra de Shanghai, sous la direction de Muhai

Tang. C'est en Suisse que le Béjart Ballet finit l'année 2014 avec « *Presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat* » à Bâle et à Lausanne.

A relever la conclusion d'une convention de subvention 2014-2019 entre la Fondation Béjart Ballet Lausanne et la Ville, ainsi que le renouvellement de la convention de licence tripartite entre les Fondations privées Maurice Béjart et la Fondation Béjart Ballet Lausanne.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Durant l'année, la Rudra a participé à différents ballets présentés par le BBL, savoir « Boléro » à Genève et « Le Sacre du Printemps » à Berlin. Elle était également présente au gala de charité pour la journée internationale des droits de la femme à Genève, au Château de Chillon au mois de juillet, au 30^e anniversaire de la ligne TGV Lyria Paris-Lausanne avec Bastian Baker, ainsi que lors de la présentation du film « Le Béjart Ballet en Chine » dans le cadre de Visions du Réel. A relever la participation de seize élèves de l'Ecole-atelier à « la Veuve Joyeuse » jouée à l'Opéra de Lausanne en décembre.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

Ce sont 1'950 personnes qui ont acheté un billet pour assister aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne les 6 et 7 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 295 jeunes danseurs de 35 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le Jury a sélectionné 70 candidats de 15 nationalités. Sur les 20 finalistes, 6 se sont vu attribuer une bourse d'étude dans l'une des 61 écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, la traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème cette année « Une expérience unique dans une vie ». Egalement à l'attention du public local, une leçon de danse classique et, pour la première fois, une leçon de danse contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours. Le Prix de Lausanne continue d'ouvrir ses portes de plus en plus largement à la population lausannoise et l'a invitée à venir assister à des moments-clés de la semaine du concours tels que cours, répétitions et coaching sous la supervision d'Etoiles de la danse. Pour la deuxième année consécutive, le Prix de Lausanne a organisé des rendez-vous quotidiens, gratuits et ouverts à tous, tous les jours à 17 heures dans le foyer du Théâtre de Beaulieu. Les stars de la danse, membres du jury, Alessandra Ferri et Julio Bocca ont présenté les moments forts de leur carrière et leur vision du monde de la danse. Lors des deux autres mini-conférences, les candidats ont pu recevoir les conseils d'un spécialiste mondialement reconnu pour mieux danser sur une scène en pente et ont pu bénéficier des recommandations de professionnels pour leur entraînement.

Collection suisse de la danse (CSD)

De plus en plus de professionnels de la danse s'adressent à la CSD pour y déposer leurs archives personnelles. Le statut de cette institution en tant que référence pour la conservation du patrimoine chorégraphique immatériel en Suisse s'est donc consolidé. M. Charles Gebhard s'est retiré de la présidence du conseil de fondation pour raison d'âge à la fin de l'année 2014. La CSD a projeté des films dans ses locaux à Lausanne et à Zurich, elle a remis le 8^e Prix de documentation vidéo et a organisé des visites guidées pour écoles et public averti.

Théâtre Sévelin 36

Près de 6'000 spectateurs (4'100 en 2013) ont assisté aux événements chorégraphiques (60 représentations) programmés parmi lesquels *Les Printemps de Sévelin, Les Quarts d'Heure, la Fête de la danse, les Urbaines* ou *Open Studios*.

La sensibilisation à la danse contemporaine s'inscrit comme un point essentiel de l'activité du Théâtre Sévelin 36. En 2014, les objectifs poursuivis par les actions de médiation ont été destinés à plusieurs types de public (public scolaire, jeune public, public pratiquant la danse contemporaine, public spectateur ainsi que le non-public).

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

Tout au long de l'année, l'AVDC a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site internet, newsletters, mise à jour de la partie danse de l'annuaire du spectacle romand, répertoire de la danse du canton de Vaud), appui et conseils aux danseurs et compagnies et des « rendez-vous professionnels » sur des thématiques qui concernent le milieu de la danse. En 2014, elle a initié un projet en réseau consacré à la profession de danseur et aux acteurs du champ chorégraphique, à travers un état des lieux et une vaste enquête de terrain pour pallier le manque de données existantes en la matière.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré grâce à ses activités et prestations plus de 115 danseurs. La RDP propose aux danseurs : des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. De plus, elle a attribué cette année cinq nouvelles bourses, soit onze au total.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THEATRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 39.26% du budget du Service de la culture.

Dans le domaine de la musique, l'année 2014 a été, en particulier, marquée par la 6^e édition du festival Label Suisse organisée du 19 au 21 septembre. Après une édition redimensionnée en 2012 suite au désengagement financier de la RTS, la manifestation a retrouvé toute son envergure investissant de nouveau six salles ainsi qu'une grande scène extérieure place Centrale présentant plus de 80 concerts et attirant près de 100'000 spectateurs sur trois jours. La manifestation a également accueilli la cérémonie de remise des premiers prix fédéraux de la musique en présence de M. le conseiller fédéral Alain Berset positionnant encore davantage l'événement comme le festival national de référence dans le domaine des musiques suisses.

A noter également la collaboration transfrontalière poursuivie par le Romandie et les Docks avec les salles la Rodia (Besançon), la Poudrière (Belfort), la Vapeur (Dijon) et Le Noumatrouff (Mulhouse) dans le cadre d'un projet Interreg porté par les Eurockéennes de Belfort et la Fondation CMA et visant à accompagner le développement de dix artistes dont la lausannoise Billy Bird.

Par ailleurs trois contrats de confiance sont toujours en cours au bénéfice des artistes suivants :

- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de « latin jazz » ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du marimba ;
- Karine Guignard, connue comme rappeuse sous le nom de la Gale.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

Ce sont 48'372 spectateurs (43'192 en 2013) qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir : 6 opéras « *Le Voyage dans la Lune* », « *Luisa Miller* », « *Il barbiere di Siviglia* », « *Die lustigen Weiber von Windsor* », « *Manon* » (27 représentations), 2 opéras pour enfants « *Hänsel et Gretel* » et « *Le Petit Prince* » (13 représentations publiques et 2 scolaires), 1 opéra en version concert « *Dorila in Tempe* », 6 concerts et 1 midi-récital, 1 ballet (4 représentations) et 7 répétitions générales publiques.

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne à Avenches-Opéra qui a présenté aux arènes, sous la direction d'Eric Vigié, « *Carmen* », ainsi que sa présence à Monte-Carlo avec « *Elisir d'Amore* », à Vichy avec « *Die Zauberflöte* », à Toulon avec « *Lakmé* » ainsi qu'à Lille et Dunkerque avec le « *Le Petit Prince* ».

Pour la troisième fois depuis sa création, l'Opéra de Lausanne est parti en tournée, essentiellement dans le canton de Vaud, avec la Route Lyrique, du 1^{er} juin au 11 juillet 2014 (18 représentations). A cette occasion, les spectateurs ont pu assister à une nouvelle production de l'Opéra « *Phi-Phi* ».

2014 a également été riche en visites et activités pour le jeune public, l'Opéra poursuivant sa mission pédagogique. Ce sont 4'500 (4'000 en 2013) jeunes gens, élèves de nombreuses classes lausannoises et vaudoises ou étudiants qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion des spectacles jeune public présentés, des ateliers et découvertes lyriques, des visites guidées, des rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors, des répétitions générales ou encore des « *Mercredi à l'Opéra* ». A relever enfin la mise sur pied d'un important projet de médiation culturelle avec trois classes vaudoises. L'idée de ce projet était de permettre à ces trois classes d'élèves venues assister à un atelier lyrique la saison précédente de poursuivre la découverte en passant à leur tour par la création de quelque chose. Concrètement, les élèves ont été amenés à travailler en classe autour du « *Petit Prince* ». Ils devaient imaginer les décors, les costumes, la mise en scène, l'affiche, etc. Leur travail a été exposé dans les vitrines du salon Bailly.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

2014 a été marquée par la nomination du nouveau directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, Joshua Weilerstein, suite au départ en 2013 du chef titulaire, Christian Zacharias, après treize années passées à la tête de l'Orchestre. Joshua Weilerstein prendra ses fonctions en septembre 2015.

Durant l'année écoulée, l'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 84 concerts pour 73'562 auditeurs (67'056 en 2013) dont 70 à Lausanne (48'633 auditeurs), 12 en Suisse (23'179 auditeurs) et 2 à l'étranger (1'750 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre de l'Opéra de Lausanne lors des représentations de « *Hänsel et Gretel* », « *Luisa Miller* », « *Il barbiere di Siviglia* », « *Die lustigen Weiber von Windsor* » et « *Manon* ».

En raison des travaux réalisés à la Salle Métropole, une délocalisation provisoire des concerts a été rendue nécessaire, à partir de septembre 2014. La plupart des concerts sont désormais donnés à l'Opéra de Lausanne. Les Entractes du Mardi ont pris place au salon Bailly de l'Opéra de Lausanne, tandis que les Concerts découvertes se sont déroulés au BCV Concert Hall de la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU).

Lausanne demeure le lieu d'activité de l'Orchestre : avec les Concerts d'abonnement des lundis et mardis (vingt représentations) dont un mené par Frank-Peter Zimmermann qui a proposé en deux saisons l'intégrale des concertos pour violon

de Mozart et un autre avec en soliste la soprano Olga Peretyatko déjà bien connue du public de l'Opéra de Lausanne ; les Concerts du Dimanche dont un sous la direction de Joshua Weilerstein qui a séduit musiciens et public dans la « *Symphonie n°2 en do majeur* » de Robert Schuman avant d'être nommé quelques mois plus tard à la tête de l'OCL ; les Concerts Découvertes pour le jeune public, ainsi que les Entractes du Mardi.

En Suisse, l'OCL s'est produit au Victoria Hall à Genève, à Neuchâtel, à Moudon, à La Chaux-de-Fonds, à la Fondation Gianadda à Martigny, à la Salle Equilibre de Fribourg avec le violoniste Julian Rachlin et dans les arènes d'Avenches avec l'Opéra de Lausanne. A l'étranger, l'Orchestre a eu le privilège de se produire au prestigieux Théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg, ainsi que dans la Salle de la Philharmonie d'Ekaterinbourg lors d'une tournée russe réalisée sous la baguette du principal chef invité Bertrand de Billy.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté 13 programmes différents en 34 concerts. Il s'est produit avec un effectif de vingt à septante musiciens. Il a présenté des concerts essentiellement à Lausanne (salle Métropole, Paderewski et la Cathédrale) et dans le Canton de Vaud (St-Sulpice, Sugnens, Vevey, Montreux et Gland). Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (six concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs de la région (Chœur Bach, Chœur Fallier et Chœur de la HEP). Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné cinq représentations de « *La Veuve Joyeuse* » de Franz Lehar. L'orchestre a de plus ajouté à son programme des créations contemporaines, comme le concerto pour quatuor de saxophone d'Elena Kats Chernin, donné en première mondiale à la Salle Métropole le 22 mai 2014.

Camerata de Lausanne

3'254 spectateurs ont assisté aux dix concerts donnés en Suisse, Autriche et France. A relever la venue d'un musicien talentueux, Fedor Rudin, qui a remporté plusieurs prix internationaux cette année ainsi que la création du spectacle « *Pour l'amour d'un Stradivarius* » au Théâtre du Jorat avec Cédric Cassimo et Karim Slama qui a rencontré un vif succès.

Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor Sine Nomine a donné, en 2014, 41 concerts et a sorti deux nouveaux CDs. Il s'est produit en Suisse : à Vevey, Lucerne, Brig, Cernier et Lausanne (Fête de la Musique, Lausanne Estivale et l'Eglise St-François) ; ainsi qu'à l'étranger : en France, Allemagne et Espagne.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 17^e édition, 7 concerts, 2 conférences et 2 Bach Days suivis par plus de 3'436 auditeurs.

Académie de Musique

Cette année l'Académie de Musique de Lausanne accueillait un nouveau professeur de piano, Robert Levin, en remplacement de Bruno Canino. Robert Levin est un pianiste américain qui a mené une brillante carrière internationale de soliste et chambriste. Il a enseigné à la Harvard University et sa venue a provoqué une augmentation des inscriptions d'étudiants. C'est ainsi que les *masterclass* de Pierre Amoyal et Robert Levin ont compté cette année 35 duos inscrits (contre 20 l'année précédente). Cette manifestation s'est déroulée du 26 juillet au 3 août. Sur les 35 duos inscrits, 10 ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Autriche, Angleterre, Espagne, Suisse, Etats-Unis et France. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 702 personnes. Le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Stefan Tarara et Lora Vakova-Tarara.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

L'Ensemble Vocal de Lausanne débute l'année 2014 sans directeur artistique, après le départ de M. Guillaume Tourniaire en novembre 2013. C'est d'abord Nicolas Farine, assistant de direction, qui aide Michel Corboz dans ses tâches. Puis, c'est Daniel Reuss, initialement retenu pour diriger un projet unique en janvier 2015, qui est nommé chef invité principal en novembre 2014, avant une nomination souhaitée courant 2015 au poste de directeur artistique.

18'950 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 28 concerts donnés par l'EVL.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, 24 concerts (année record) devant plus de 12'141 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé dix concerts suivis par plus de 2'100 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis », qui a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 420 spectateurs ;

- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (44 concerts qui ont comptabilisés plus de 4'700 spectateurs), l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (10 concerts, près de 1'300 auditeurs), ainsi que la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (22 concerts, plus de 5'300 spectateurs) ;
- la Société de Musique contemporaine (SMC), qui a organisé 9 concerts, dont 3 concerts en association avec l'HEMU, attirant plus de 1'020 auditeurs ;
- Amabilis, qui a organisé huit concerts suivis par près de 3'240 spectateurs (1'000 en 2013) ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu vingt projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 18^e Festival ;
- le Festival de guitare de Lausanne pour leur 15^e édition ;
- Art-en-Ciel Productions ;
- l'Ensemble Babel.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra) s'est monté à CHF 15'410'821.-.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES

Chorus – Fondation Promojazz

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants : la deuxième Journée Internationale du Jazz de l'Unesco, le concert du groupe lausannois No Square à l'occasion de leur 20^e anniversaire, le concert de George Robert et Kenny Baon, l'un des plus grands pianistes du moment, le 11^e Printemps du Jazz réunissant entre outre la HEMU, l'École de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA) et Chorus et enfin, le concert de Be Connected qui fêtait également leur 20^e anniversaire. Plusieurs vernissages de CD ont également eu lieu dont le quartet de Juliane Rickenmann, le trio IVY de Jean-Pierre Schaller, le trio de Thierry Lang et le Jimenez-Zwahlen quartet.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 6'100 personnes ont assisté à la 27^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 29 octobre au 2 novembre. Cette année a été caractérisée par une programmation très riche, présentant notamment deux événements importants : un concert en l'honneur du 200^e anniversaire d'Adolphe Sax, figure emblématique du jazz ; ainsi que le concert « *Les Femmes et le Jazz* », lors duquel les festivaliers ont pu entendre des très belles voix de femmes (Elina Duni, Susanne Abbuehl et Dee Dee Bridgewater) accompagnées de musiciens de haut niveau.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu 23 projets par le biais de soutiens ponctuels (16 créations, 7 diffusions) dont en particulier un soutien au :

- Festival Rue du Nord ;
- l'Association Eustache, activités 2014.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 399'200.-.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra, activités 2014 ;
- Peña del Sol, activités 2014.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 35'000.-.

CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE

Les Docks

Près de 57'200 personnes (38'400 en 2013) ont assisté aux 92 événements programmés aux Docks. Sur ces 92 événements, 20 soirées étaient complètes. Durant l'année, les Docks ont eu le privilège d'accueillir de belles têtes d'affiche telles que les Black Rebel Motorcycle Club, le mancinien Liam Gallagher (ex-leader de Oasis) et son nouveau groupe Beady Eye, les jeunes garçons de Fauve ou encore Skye Edwards au sein de Morcheeba. Quelques légendes sont aussi passées par là : la charismatique Patti Smith pour un show d'anthologie, le groupe de Jacksonville, Limp Bizkit et son « pimp-rock » énergique, et The Chameleons. A mentionner que la scène suisse était bien représentée avec notamment une soirée dédiée au mystérieux groupe Kadebostany, le retour du fils de la Barbade William White et le vernissage de son album, Natasha Waters, l'électro-pop sautillante de Larytta et la consécration du groupe métal de Winterthur Elu-

veitie. Ainsi 74 artistes ou groupes suisses se sont produits aux Docks sur le 201 artistes ou groupes programmés. Au chapitre des collaborations, on peut relever le travail avec d'autres entités telles que le festival transfrontalier Walk The Line, l'Arsec pour la première fois avec le spectacle Mutant Slappers & The Planet Bang, le festival Electrosanne pour une soirée de soutien pour leur dix ans, l'Association Fer de Lance pour la 4^e édition du festival Inferno, l'Association 360° Fever, la Fièvre (Rollerdisco), Soldout Productions, l'Association Label Suisse, le festival For Noise et exceptionnellement le Metropop Festival qui a été accueilli aux Docks. A signaler la participation au projet « Opération Iceberg » dans le cadre du programme européen Interreg qui consiste à un soutien de la scène suisse et française sous la forme d'échanges, formations, résidences et concerts.

Le Romandie

Plus de 28'490 spectateurs sont venus assister aux 103 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par le Romandie dont un bon nombre de concerts qui ont connu beaucoup de succès : Kunz et Red Fang, sludge-core / metal de Church of Misery, Solange La Frange, Anna Aaron ou encore Molly Nilsson.

Le Bourg

Un peu moins de 17'000 spectateurs ont assisté aux 141 événements proposés associant musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires. C'est la musique qui est prépondérante à l'affiche du Bourg présentant des styles variés : en 2014 c'est le rock et le folk qui concentrent la majorité des événements musicaux.

Metropop Festival

Près de 2'500 personnes ont assisté à la 14^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 6 au 8 novembre. Cette année la manifestation a eu lieu aux Docks dû à la fermeture temporaire de la Salle Métropole.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, les activités de promotion, et les activités de formation, conseils et informations. En 2014, la FCMA a organisé huit formations sur des thèmes liés à la musique, suivies par 115 personnes. Elle a mis en place un « réseau d'alerteurs », c'est-à-dire que dans chaque canton romand, la FCMA est en contact avec un ou deux professionnels afin de connaître les nouveaux talents des différents cantons. De plus, la FCMA a sorti cette année deux compilations promotionnelles en collaboration avec la RTS, celles-ci représentent un excellent moyen de communication pour la fondation et un moyen efficace de promouvoir les artistes.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 36 projets par le biais de soutiens ponctuels (29 créations, 7 diffusions) dont en particulier un soutien à ;

- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 18^e édition, trente concerts de groupes suisses et internationaux suivis par plus 7'100 personnes ;
- Régional Rock dont la 33^e édition a accueilli cinq jeunes groupes régionaux ;
- Festival Electrosanne dont la 9^e édition réunissant cent artistes suisses et internationaux a attiré quelque 30'000 personnes ;
- Association Icare, activités 2014 ;
- Le Node Festival ;
- La Cave du Bleu Léopard.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté **CHF 1'709'317.-**.*

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

Aucune information transmise.

*L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à **CHF 103'000.-**.*

ÉCOLES DE MUSIQUE

Dans le cadre de l'application de la loi sur les écoles de musique (LEM), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle, les écoles de musique lausannoises reconnues par la FEM pour l'enseignement musical de base, se sont rencontrées trois fois en 2014 afin de débiter une réflexion commune, visant à regrouper leurs écoles au sein d'une nouvelle institution. Ce processus s'inscrit dans le processus de mise en œuvre de la LEM, visant à instaurer d'avantage l'égalité de traitement parmi les élèves et enseignants des écoles de musique lausannoises, tout en maintenant l'accessibilité et la qualité de l'enseignement proposé.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'200 élèves. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM). De plus le Conservatoire

propose depuis dix ans la structure Musique-Ecole, permettant de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire aux élèves doués et motivés ainsi que la maturité spécialisée musique (depuis 2011) qui prépare à l'entrée en Haute Ecole de Musique.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- l'organisation en ses locaux de la finale 2014 du Concours suisse de musique pour la jeunesse. Cette finale a accueilli quelque 300 jeunes en provenance de tous les cantons ;
- la création de la comédie musicale « *le goût du sel* », sur une musique du jeune compositeur vaudois Guy-François Leuenberger, avec un livret original d'Alix Noble, interprétée par la classe de comédie musicale, accompagnée par l'Orchestre des Jeunes du Conservatoire. Ce spectacle a rencontré beaucoup de succès et a été joué à sept reprises (Cossonay, Morges et Lausanne) ;
- le fort développement de la musique de chambre au Conservatoire, débouchant sur de nombreux concerts hors les murs (notamment au Musée historique de Lausanne) ;
- plusieurs concerts dans le cadre de festivals (festival Arabesque, festival Bach de Lausanne) ;
- la participation à la Fête de la Musique et organisation d'une journée portes ouvertes ;
- le début de la tournée européenne des Ministrings du Conservatoire à Paris et à Budapest ;
- les prestations de l'ensemble Krysalid du Conservatoire lors de la remise du Prix suisse de la musique à l'Opéra de Lausanne et lors de la remise de diplômes de la HEP ;
- la participation de la Maîtrise du Conservatoire à l'Opéra de Lausanne « *Hänsel et Gretel* ».

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'158	83	623	29	2740	972	1'768

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à près de 950 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du Canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- les trente ans de l'école célébrés par divers concerts et créations tout au long de l'année ;
- l'accueil de l'école de musique anglaise basée à Londres « Tech Musical School » pour un workshop avec les élèves pré-HEM ;
- le déménagement de l'Ejmathèque au rez-de-chaussée de l'école et la création d'une salle d'écoute (qui accueille notamment les « écoutes Jazz Onze+ ») ;
- le partenariat avec Label Suisse et le Holygroove Festival, avec des concerts et des masterclasses ;
- l'accueil du Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF) ;
- l'ouverture d'une section musique assistée par ordinateur (MAO) dans le cadre de la formation pré-HEM ;
- l'organisation d'une journée portes ouvertes ;
- la validation par le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud (SERAC) de la formation « attestation instrumentale LEM », permettant aux enseignants ne disposant d'aucun titre musical d'être reconnus par la FEM et de pouvoir continuer à enseigner dans le cadre de la LEM. Avec l'Institut de Ribaupierre, elle est la seule école à dispenser cette formation.

L'année 2014 est marquée par deux changements d'importance à la direction de l'école. D'une part l'arrivée du nouveau président M. Frédéric Rochat, nommé par le Conseil de fondation en mars 2014, et d'autre part, le départ du directeur de l'EJMA, M. Stefano Saccon, qui sera remplacé dès le début de l'année 2015 par M. Julien Feltin. Celui-ci a pu bénéficier d'une passation de pouvoir et d'un transfert de connaissance dans les meilleures conditions au côté de M. Saccon.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
636	312	381	192	1'357	839	518

Ecole sociale de musique (ESM)

L'école sociale de musique dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'070 élèves. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base. L'ESM organise la majeure partie de ces cours dans des locaux scolaires. Dus à l'introduction de la nouvelle grille scolaire liée à Harnos et à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), qui entraînent un élargissement des plages horaires de l'enseignement obligatoire, des problèmes de disponibilité de locaux ont vu le jour. Une solution temporaire a été trouvée avec l'EJMA et l'Institut de Ribaupierre.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la participation des chœurs et orchestre de l'ESM au Cully Festival, à la fête de la Musique ainsi qu'à la voix d'or de Payerne ;
- des ateliers de musique, de théâtre et de marionnettes ainsi que des rencontres de classes et une visite à l'Opéra ;

- l'organisation de la première rencontre des classes « orchestre en classe » de Suisse romande ;
- l'organisation d'une rencontre de contrebasses de Suisse romande ;
- la collaboration avec UNI-fr et la BCU pour une journée phare « VD 1940 » ;
- la création d'un cours de Rythmique Senior avec la collaboration du centre de la mémoire du CHUV, du réseau DELTA, de la Maison de Quartier de Chailly et de la Paroisse St-Jacques ;
- la collaboration avec la Maison de quartier de la Pontaise pour la mise sur pied d'une série de concerts.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
956	118	872	79	1'223	648	575

Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'Ecole de musique de la Ville de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 190 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la 4^e édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre ;
- l'accueil des examens cantonaux de l'Association des Ecoles de Musique SCMV ;
- la participation à la Fête de la Musique ainsi que l'organisation de différents concerts et d'une journée portes ouvertes ;
- des auditions de classes, des éliminatoires de concours et des présentations scolaires.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
182	6	150	4	139	121	18

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à plus de 280 élèves. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- l'organisation d'une journée portes ouvertes ainsi que d'un goûter concert ;
- la participation d'une élève au concours national « Prix Musique » organisé par l'Association suisse des écoles de musique (1^{er} prix) ;
- la participation d'une élève à la finale vaudoise des solistes et petits ensembles (1^{ère} place + titre de championne vaudoise 2014, toutes catégories confondues) ;
- la poursuite du travail de promotion et de développement de la pratique de la musique de chambre.

A relever également la réorganisation de la gestion administrative de l'école et l'engagement d'une secrétaire comptable à temps partiel à partir du mois d'avril.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
270	11	216	4	154	125	29

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'Institut de Ribaupierre dispense une formation musicale non professionnelle à environ 310 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- de nombreuses auditions, des leçons publiques des classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance ainsi que des examens des classes instrumentales ;
- quatre récitals publics pour les diplômés d'enseignement du chant et de la clarinette ;
- un récital de piano par Nicole Wickihalder avec le soutien de l'organisation d'entraide internationale « Nouvelle Planète » ;
- la participation à la Fête de la Musique organisée par l'Association des Amis de l'IdR ainsi qu'une journée portes ouvertes.

A relever le changement à la direction de l'école : M. Bertrand Curchod a succédé à M. Jean-François Antonioli au 1^{er} août 2014.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
200	109	112	52	275	268	7

Musica Viva Lausanne (MV)

L'Institut Musica Viva dispense une formation musicale non professionnelle à environ 110 élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- différentes auditions au Temple de St-Jacques à Lausanne ouvertes à tous les élèves et à la maison de quartier de Chailly à Lausanne pour les élèves guitaristes ;
- une audition-concert de musique baroque à l'Eglise du Prieuré à Pully où certains élèves ont pu se produire.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
101	8	72	6	109	108	1

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.05% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la Loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse (CS)

L'année 2014 a été marquée par une importante consolidation des structures de fonctionnement de l'institution, à travers la mise en place d'objectifs, de processus et de règlements visant à la rendre plus solide à l'interne comme à l'externe. La Cinémathèque a également vu un important accroissement des demandes de sorties de négatifs de films pour des numérisations de films suisses. Durant cette année, elle a présenté deux films restaurés de Jean-François Amiguet au Festival de Locarno ainsi qu'un classique du cinéma alémanique « *Palace Hôtel* » au Festival de Zurich.

La fréquentation des salles est en hausse, passant de 36'341 en 2013 à 39'552 spectateurs en 2014, de même que les demandes de sorties de films de la collection pour des projections dans toute la Suisse. Les spectateurs ont pu assister au cours de l'année à différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. Le nombre de soirées spéciales au Capitole est passé de 27 à 39 sur l'année, en totalisant 16'189 spectateurs contre les 10'820 en 2013, soit une moyenne de 416 spectateurs par séance. La Cinémathèque a également co-édité avec la RTS un DVD sur l'Expo 64, sorti en avril, qui a rencontré un très important succès, avec plus de 4'000 exemplaires vendus. Par ailleurs, un compte d'attente à hauteur de CHF 340'000.- a été ouvert s'agissant des travaux de rénovation du cinéma Capitole.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2014, Cinéforum a soutenu 85 projets par le biais de l'aide sélective, dont 53 projets vaudois (38 aides à la réalisation et 15 aides à l'écriture), ainsi que 83 projets par le biais du soutien complémentaire, dont 45 vaudois.

Ciné Festival

La 17^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 5 au 9 novembre au Cinétoile, a vu la participation d'environ 12'000 spectateurs répartis sur les vingt films présentés en avant-première, ainsi qu'aux soirées spéciales et animations proposées.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, d'Oblò et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 13^e édition s'est déroulée du 15 au 19 octobre attirant plus de 10'000 spectateurs ;
- la 17^e Nuit du court de Lausanne, le 21 novembre, durant laquelle plus de 2'800 spectateurs ont visionné 77 films dont 16 suisses, répartis en 13 programmes thématiques ;
- l'Association Belecra pour la programmation 2014 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la 9^e édition s'est déroulée du 21 au 24 août, attirant plus 3'000 spectateurs ;
- la Nuit des images dont la 4^e édition s'est déroulée les 27 et 28 juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 8'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté **CHF 1'230'720.-**. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à CHF 432'520.- (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.-).

Publications

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.20% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 26 projets par le biais de soutiens ponctuels.

Les aides allouées en 2014 aux différentes publications s'est monté à **CHF 93'500.-**.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.71% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

En 2014, le Festival de la Cité a présenté sa 43^e édition avec un concept et une géographie repensés dû au chantier du nouveau parlement vaudois sur la place du Château. Cette décentralisation a confronté le festival à des défis organisationnels, techniques et logistiques qui ont été relevés. Malgré cette contrainte et des conditions météo extrêmes, le festival a bénéficié d'une bienveillance et d'une attention remarquable de la part de quelques 50'000 spectateurs (113'000 en 2013) qui se sont rendus aux 159 rendez-vous maintenus (32 annulations dues à la météo). Cette édition s'est déclinée sur 39 lieux scéniques différents répartis en ville de Lausanne : parc de Mon-Repos, places du centre-ville, arches du Pont-Bessières et friche du Vallon. Le festival a compté 183 artistes professionnels, parmi ceux-ci : le créateur hollandais Dries Verhoeven, Stefan Kaegi et sa compagnie Rimini Protokoll, Com&Com et Milo Rau, Denis Maillefer, Massimo Furlan, la 2b company, l'Ensemble Vocal de Lausanne, etc.

Les Urbaines

6'200 visiteurs ont participé à la 18^e édition du festival, qui s'est déroulée du 5 au 7 décembre. Ce sont plus de 45 performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans douze lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante à l'Arsenic.

Fête de la Musique

La Fête de la Musique de Lausanne a fêté sa 20^e édition le samedi 21 juin 2014. Sur les 357 groupes inscrits, seuls 177 groupes représentant tous les styles ont pu participer à cette manifestation. Environ 40'000 spectateurs étaient présents à cette 20^e édition qui s'est déroulée sur les 46 scènes réparties dans la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées, etc.). Cette année la Fête de la Musique a dû partager les lieux habituels avec la manifestation Lausanne Jardins et redimensionner la manifestation en la concentrant au centre-ville.

Lausanne Estivale

Du 14 juin au 21 septembre a eu lieu la 38^e édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois-e-s et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

*L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de **CHF 1'010'000.-**.*

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DE LA COMMUNICATION (DevCom)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une vision du rôle des villes en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines
- met en œuvre les relais nécessaires à la valorisation du rôle de Lausanne
- est chargé de définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la Ville en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Unité administration	3.60	3.60	3.60	3.60
Unité communication	15.40	13.70	15.40	15.20
Unité développement durable	2.60	2.10	2.60	2.60
Unité économie et territoire	3.40	3.40	3.40	3.40
Unité marketing urbain	4.80	4.80	5.00	5.00
Total service	29.80	27.60	30.00	29.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.2

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administration	4	3.60	4	3.60
Unité communication	16	13.70	18	15.20
Unité développement durable	3	2.10	3	2.60
Unité économie et territoire	4	3.40	4	3.40
Unité marketing urbain	5	4.80	5	5.00
Total service	32	27.60	34	29.80

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Unité administration	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

ACTIVITÉS 2014

Unité Economie et Territoire

L'unité économie et territoire a réalisé dans le domaine économique :

- l'élaboration du Rapport-préavis N° 2014/53 (« *Interventions municipales en faveur de l'économie locale - Réponse à quatre postulats et une pétition* ») consacré au soutien de la Municipalité à l'initiative économique locale ;
- l'accompagnement de grands projets, principalement Métamorphose, Axes forts et Projet d'agglomération, par des apports sur les questions économiques (programme d'activités, notamment commerce et autres entreprises) et sur les éléments fiscaux ;

- le suivi des manifestations associées à l'activité commerciale à Lausanne, notamment l'organisation du Festival Lausanne Lumières et du Marché de Noël, mais aussi l'accompagnement de la Fondation City Management, en particulier, en collaboration avec le Service financier, pour la gestion du contentieux sur la taxe éponyme ;
- l'appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique, notamment Lausanne Tourisme (notamment dans le cadre du Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) et au sujet des adaptations du dispositif de la taxe de séjour), Lausanne Région (notamment pour les interventions à titre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE)), Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo), Développement économique vaudois (DEV) ; mais aussi à d'autres organismes partenaires (Fondation Micro-crédit Solidaire Suisse, la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environ pour la remise du prix d'encouragement aux entreprises formatrices) ou à des entités subventionnées par la Ville (le Vivarium) ou à d'autres acteurs économiques privés ;
- l'appui à la Municipalité dans ses contacts avec les grandes entreprises de la place ;
- l'appui au Service financier pour les éléments de notation de l'agence Standard & Poor's et aux autres services demandeurs de l'administration (Commission immobilière notamment) ;
- la réponse aux sollicitations extérieures pour le soutien notamment financier de congrès, séminaires et manifestations.

L'unité économie et territoire a réalisé dans les domaines statistique, régional et autre :

- le suivi des données statistiques dans le cadre de la surveillance du mandat d'exécution des tâches statistiques communales confié à StatistiqueVaud ;
- la participation au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs ;
- l'analyse de données fiscales et du logement,
- le réexamen des prestations de la section Lausanne de StatistiqueVaud ;
- la préparation de dossiers pour M. Olivier Français dans son rôle de conseiller national ;
- le suivi des dossiers de politique régionale, cantonale et fédérale des agglomérations ;
- le suivi du dossier « transports publics » pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports ;
- la gestion du Plan de mobilité de l'administration lausannoise, notamment le subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, la centralisation des frais de déplacement par transport public, l'usage de la flotte en autopartage (Mobility), le suivi du « *business travel* », la mise à disposition de vélos électriques pour les services ou la poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement ;
- l'exécution de mandats d'analyses et conseil en matière de processus notamment pour la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), pour la Direction des travaux (Police des constructions) ou pour les Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

Unité administration

L'unité administration a assuré :

- l'appui administratif au chef de service et aux chefs de projet des unités du service ;
- la gestion des fonctions de répondante RH (RRH) avec le Service du personnel, de répondante en sécurité avec l'unité santé et sécurité au travail (USST) et de correspondante micro informatique (CMI) avec le Service d'organisation et d'informatique ;
- la gestion des tâches budgétaires et comptables, y.c. compris pour le Fonds du développement durable ;
- la réception et les contacts avec les interlocuteurs extérieurs du service ;
- l'encadrement et la formation de l'apprenti du service.

Unité Développement durable

Riche en développements et en réalisations, 2014 a permis de poursuivre les travaux initiés par l'adoption, à fin 2012, du préavis développement durable. Trois principaux axes de réalisation se distinguent: la consolidation des missions de l'unité développement durable à travers une réflexion stratégique ; la réalisation et le soutien aux projets de durabilité, et finalement les actions de solidarité internationale de la Ville.

Plan d'action stratégie développement durable (Udd)

La nouvelle configuration de l'Udd, constituée d'une responsable d'unité et de deux responsables de projet a permis, outre l'optimisation des outils de gestion du Fonds du développement durable, de clarifier deux missions principales pour cette entité. D'une part, développer une proposition de travail stratégique pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable de la Ville et être une force de proposition/conseil et de réalisation de projets pour les services et les partenaires externes. Trois étapes de travail ont été réalisées :

- la réalisation du Bilan développement durable, établi en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville, a été achevée en février 2014. Il démontre l'important engagement de la Commune dans les questions de durabilité et souligne également les potentiels d'amélioration ;
- la proposition de travail sur les enjeux, objectifs et mesures a donné lieu à une excellente collaboration avec les services, ainsi qu'à une consultation de la population civile à travers 44 associations lausannoises. Cette étape est complétée par

des propositions de mise en œuvre devant aboutir, d'ici à cinq ans, à une première revue de suivi et d'évaluation des résultats du plan d'action développement durable ;

- Un préavis regroupant l'essentiel des résultats et des propositions sera rédigé dans le premier semestre 2015.

En parallèle, des réflexions sont engagées afin d'optimiser un plan de communication sur le développement durable. Celui-ci inclut des éléments de structure et de contenu du site développement durable de la Ville, ainsi que des actions d'incitation pour les secteurs du privé et la population lausannoise.

Projets développement durable

2014 a vu le démarrage et/ou le suivi d'une quinzaine de projets principaux dans divers secteurs de durabilité mentionnés dans les rubriques ci-dessous (liste non-exhaustive) :

Exemplarité de l'administration

- en collaboration avec les responsables des achats, suivi et intégration des aspects durables dans les différents groupes de travail actifs au sein du Service achat et logistique Ville (SALV). Cela comprend notamment les secteurs d'achats véhicules, mobilier, textile, produits d'entretien et produits chimiques ;
- action Eco-gestes visant des économies d'énergie sur l'utilisation des appareils électroniques ;
- finalisation du pilote « diminution, gestion et tri des déchets » à l'interne. L'application du plan à l'ensemble de l'administration est prévue courant 2015 ;
- en collaboration avec l'Université de Lausanne, préparation de la conférence en mai 2015, du réseau EUnivcities sur le thème de la durabilité et des pistes d'amélioration de collaboration entre les deux entités Ville – Université. Cet événement visera aussi à donner une certaine visibilité des actions de la Ville dans le domaine ;
- participation active de Lausanne à Coord21 et à son comité stratégique. L'association regroupe les responsables et les porteurs de projets des villes et cantons romands, Tessin inclus, sur les questions de durabilité. La thématique des achats durables 2013 – 2014 a permis de former et mieux sensibiliser le personnel des collectivités publiques sur l'importance de l'intégration des critères de développement durable dans leur pratique professionnelle. Elle a aussi permis d'élaborer et de mettre à disposition des outils et processus de travail favorisant les bonnes pratiques en la matière.

Production et consommation durables

- réalisation et développement de la deuxième édition « Noël solidaire » promouvant les produits locaux et éthiques ;
- après une période de deux ans de gratuité, démarrage de la deuxième phase du projet des gobelets réutilisables lors de manifestations culturelles et sportives sur le territoire communal. A travers une subvention, cette étape offre un soutien aux organisateurs afin de limiter l'empreinte carbone des manifestations. A l'instar d'autres villes, une prochaine étape est en réflexion pour 2015-2016 afin d'étendre cette pratique responsable à l'ensemble de la vaisselle réutilisable lors de manifestations ;
- avancement du « Guide des manifestations durables » dont le lancement est prévu en 2016 en partenariat avec le Canton ;
- démarrage du projet « Restauration collective durable » en coordination avec les services concernés, suite à l'adoption du préavis du même nom par le Conseil communal en novembre 2014 ;
- dans le même contexte, lancement du projet « petits déjeuners et goûters durables » pour les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) lausannois. Le projet vise l'amélioration d'une triple dimension au niveau de la qualité nutritionnelle, de l'approvisionnement de proximité, et de l'efficacité financière par la centralisation des achats et de la logistique ;
- réalisation en cours d'une communication (site Ville et plaquette) sur l'intégration des aspects développement durable au Service des routes et de la mobilité.

Biens naturels communs

- création en cours d'une plateforme collaborative « Lausanne Nature » en partenariat avec SPADOM. Cette plateforme vise à promouvoir les actions « nature » de la Ville (directives, fiches conseil, etc.) tout en cherchant à développer les interactions et la sensibilisation de la population et des nombreuses associations actives dans ce domaine ;
- action de nettoyage « Net Léman » sur les rives du Bourget, en collaboration avec les services des parcs et domaines, d'assainissement et des routes et de la mobilité ;
- action de communication pour la population lausannoise à l'occasion de la semaine européenne des énergies renouvelables, en partenariat avec le Service commercial de la Direction des services industriels. L'information visait à promouvoir la politique énergétique durable de la Ville et la sensibilisation de la population sur cette thématique.

Cohésion sociale

- Démarrage d'un réseau d'échange et de dialogue avec les associations lausannoises impliquées par des enjeux de développement durable.
- Projet pour une meilleure participation à la vie citoyenne des personnes en situation de handicap. En cours d'élaboration, en partenariat avec la Fondation Eben-Hézer et d'autres associations actives dans le domaine, ce projet vise la connaissance des droits et de l'organisation civique, ainsi que des actions d'intégration et de mixité sociale lors d'activités culturelles, notamment.

Solidarité internationale

La Ville de Lausanne finance des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. Elle fait également partie de réseaux internationaux auxquels elle contribue de manière active.

En 2014, la Ville a financé onze projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 224'000.- a été répartie entre les différentes associations vaudoises. Par ailleurs, la Ville a participé aux 25 ans de la Fedevaco à Morges, notamment au travers d'une communication sur l'implication des Lausannois dans le domaine de la solidarité.

Les financements directs, à hauteur de CHF 57'000.-, ont aussi bien servi à des projets d'ONG romandes qu'à la coopération décentralisée. Le projet communautaire pour l'accès à l'eau à Nouakchott se poursuit, grâce au travail d'eauservice et à la contribution des Lausannois (cf. section eauservice).

L'activité de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – où elle préside la commission « Villes et développement durable » depuis 2008 – s'est poursuivie avec un atelier de travail organisé à Abidjan autour des « pratiques municipales durables ». Ce travail permet de faire circuler les savoir-faire entre les villes, d'identifier les bonnes pratiques, de mettre les villes en réseau et de renforcer les compétences de chacune.

La réunion annuelle de la Commission de l'AIMF à Lausanne s'est attachée au bilan des activités 2013-2014, ainsi qu'au choix de la thématique 2015 : l'adaptation des villes aux changements climatiques.

Unité marketing urbain

Secteur marketing urbain

- gestion, animation et développement de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) : organisation du sommet des villes olympiques à Lausanne en automne. L'UMVO a entrepris une mutation en profondeur visant à accroître le nombre de ses membres, à diversifier ses publics en visant des villes intéressées au développement urbain par le sport sans forcément envisager l'organisation des Jeux olympiques, à augmenter le nombre de participants à son sommet annuel et à élargir le panel des intervenants au sommet. 2014 a vu la première édition du sommet de l'UMVO nouvelle formule qui s'est traduite par un succès avec près de 200 participants au total, le nombre le plus élevé depuis la création de l'association. Parallèlement, une attention accrue a été portée à la gouvernance de l'association et à l'implication de ses membres, notamment au niveau du comité. Enfin, les liens de collaboration avec le Comité international olympique (CIO) ont été renforcés et les échanges avec le mouvement olympique nettement accrus ;
- les relations que le DevCom entretient avec le CIO et le mouvement sportif international restent étroites et suivies. Outre la collaboration régulière afin d'assurer les meilleures conditions possibles au CIO, les échanges entre la Ville et le mouvement olympique se poursuivent, que ce soit dans le cadre de l'UMVO ou afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre le mouvement olympique et les directions et services de la Ville. Dans le même ordre d'idées, il s'agit aussi d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de capitale olympique que joue Lausanne. Le centenaire de la présence du CIO à Lausanne en 2015 constitue une excellente occasion d'atteindre ces objectifs. Le DevCom y travaille en collaboration avec le Service des sports ;
- organisation d'événements tout au long de l'année dans le cadre de l'opération « Lausanne à table ! » qui a pris la suite de « Lausanne, ville du goût ». En effet, après le succès de l'opération en 2012 et 2013, il a été décidé de renouveler l'opération en 2014, mais sur une base un peu plus modeste. Cela n'a pas empêché la mise sur pied de plusieurs événements autour de la gastronomie et du goût : manifestations populaires, pique-nique du 1^{er} août, organisation d'un « *Restaurant day* » avec accueil chez des particuliers, travail avec les écoles, collaboration avec SPADOM, repas gastronomique à la caserne des pompiers, etc. ont été quelques exemples des activités organisées dans ce cadre. L'opération a été accompagnée par des actions de communication soutenues à l'attention des Lausannois. Au final, « Lausanne à table ! » a remporté un succès populaire important ;
- développement de la conception communale de marketing urbain : positionnement de la Ville, image à l'attention des Lausannois et vers l'extérieur, définition d'objectifs et de publics prioritaires pour la communication ;
- hautes écoles lausannoises. Poursuite des contacts en vue de développer les collaborations avec les hautes écoles lausannoises : UNIL, EPFL, IDHEAP, EHL, ECAL, IMD. Développement de projets de communication et de valorisation des hautes écoles et de la Ville comme centre de formation et de recherche. Définition de quelques projets concrets de collaboration : refonte des pages du site web de la Ville consacrées aux hautes écoles, documentation de présentation, accueil de délégations, accueil des étudiants et des professeurs, etc. En collaboration avec l'Université de Lausanne, la Ville s'investit notamment dans le réseau européen EUnivercities, qui regroupe des « couples » villes – universités de taille moyenne. On y promeut les échanges et les collaborations entre pouvoirs publics et milieux de l'enseignement et de la recherche. Lausanne accueillera en 2015 une réunion du réseau avec un accent particulier mis sur le développement durable.

Unité communication

Relations presse

En relation étroite avec les médias locaux, info presse a poursuivi en 2014 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Elle doit aussi accompagner la mise en œuvre des grands projets de la Ville afin de faciliter leur réalisation, notamment en ce qui concerne les relations avec les habitants et usagers. Avec de

nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance des années précédentes. Plusieurs points de presse et conférences de presse ont été organisés sur les sujets intéressant particulièrement les médias.

Par ailleurs, l'unité tend à renforcer ses activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication : élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions, etc. A cet effet, une démarche de formation et de sensibilisation des collaborateurs à la communication a été engagée en collaboration avec la Maison de la communication.

Les missions web de l'unité poursuivent leur montée en puissance, notamment par l'utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales, etc.), ce qui s'est traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias. L'unité communication a intensifié sa collaboration avec l'unité web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site www.lausanne.ch, la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, la réalisation de pages spéciales liées à des événements ou projets des directions et services ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc.

Les grands projets de la Ville demandent une attention particulière de la part de l'unité communication. C'est notamment le cas en ce qui concerne les projets d'aménagement (Métamorphose, projet Pôle Gare, réaménagements de quartiers) mais aussi de politiques prioritaires, qu'il s'agisse du logement ou de la sécurité, par exemple.

L'unité communication a poursuivi la refonte de son fonctionnement avec l'engagement d'une responsable d'unité, visant à renforcer la conduite de l'unité, à l'image des autres unités du service, et à développer tant la collaboration interne que les relations avec les autres services de la Ville.

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne : expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades. L'agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. La diffusion de l'agenda sur le site web de la Ville a continué à être assurée par info cité avec, là aussi, un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée.

Unité Web & multimédia

Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités auprès des citoyens. En 2014, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement. A titre d'exemple, www.lausanne.ch accueille désormais une section intitulée « Formation et Recherche » qui a pour vocation de mettre en valeur les établissements de renommée internationale que compte Lausanne. Dans le registre culturel, le portail « Art en ville » est venu compléter la thématique « Culture et patrimoine » et vise à faire (re)découvrir le patrimoine artistique présent dans l'espace public lausannois.

De même, l'attractivité du site et l'accès aux informations essentielles ont été améliorés par l'élaboration de pages d'accueil de section plus séduisantes et la réorganisation de certains espaces web autrefois présentés de façon succincte voire dispersée. Il en résulte une expérience utilisateur plus riche grâce à des contenus mieux structurés et mieux mis en valeur. Parmi les sites qui ont fait peau neuve, on peut mentionner ceux des services d'urbanisme, d'architecture, des routes et de la mobilité ou encore le portail du Conseil communal. Pour chacun de ces pans, la communication visuelle a été privilégiée autant que possible par le recours à la photo et/ou la vidéo ainsi que la conception d'éléments pictographiques.

Le travail de référencement continu (SEO) a été poursuivi durant toute l'année afin d'assurer que les contenus du site internet bénéficient de la meilleure visibilité possible dans les résultats des principaux moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui, plus que jamais, constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'à une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du portail a vu sa progression continuer à augmenter en 2014.

Après dix ans d'exploitation du gestionnaire de l'Agenda des manifestations, l'unité a conçu et fait développer une nouvelle version de l'application afin de répondre aux exigences technologiques actuelles et pouvoir la faire évoluer à moindre frais. Au terme d'une phase de migration de quelques mois, la solution a été mise en production début août sans occasionner d'interruption de service prolongée. Outre le renouvellement de l'application de gestion, il convient de préciser que les fiches publiées par son intermédiaire ont aussi été améliorées dans leur présentation et enrichies de quelques fonctionnalités supplémentaires.

Enfin, encouragée par l'essor continu des supports nomades, l'unité a publié de nouvelles mises à jour de l'application « Lausanne » qui est disponible gratuitement sur l'App Store (version iOS iPhone/iPad) et Google Play (version Android). Ce service peut s'avérer un outil fort utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie locale dans la mesure où l'appli-

cation présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale, des informations détaillées sur les chantiers en cours, la gestion des déchets, les offres d'emplois ou encore les horaires des transports publics lausannois. Depuis sa sortie, l'application a été installée plus de 38'000 fois et compte presque 25'000 utilisateurs réguliers. Les consultations quotidiennes sont, quant à elles, en augmentation.

Intranet

L'année 2014 a vu le projet de changement d'outil de gestion de contenu (CMS) se concrétiser par une équipe inter-services restreinte. Elle s'est accompagnée d'une refonte graphique complète, les couleurs dominantes passant du rouge vif au violet/fuchsia plus calme. Désormais, une place plus grande est donnée aux actualités de l'administration. Le nouvel intranet s'appuie sur la plate-forme SharePoint qui a été choisie dans le but de faire évoluer, progressivement, les méthodes de travail en permettant notamment la création collaborative de contenus et en simplifiant le partage d'informations et de documents. Les développements techniques ont débuté en novembre 2013 au Service d'organisation et d'informatique avec l'aide d'intervenants externes. Le nouvel outil a été mis à disposition des premiers contributeurs au mois d'avril afin de démarrer au plus tôt la migration des contenus.

La partie générale de l'intranet, destinée à tous les collaborateurs, ainsi que celle destinée aux répondants en ressources humaines ont été mises en ligne fin septembre. Ce sont un peu plus de 1'000 pages qui ont ainsi été migrées par le l'unité avec la participation active du service du personnel. La migration des intranets de services ou de groupes spécifiques va se poursuivre durant 2015.

En moyenne, on compte 10'000 pages consultées par jour hors page d'accueil qui, elle, s'affiche par défaut à l'ouverture du navigateur. Concrètement, ce sont 2'000 collaborateurs qui se connectent quotidiennement à l'intranet. Quant au journal interne « La Ville en ligne », il a eu une activité très réduite. Seuls quelques articles sont parus au cours de l'année.

Formation

Durant toute l'année, des sessions et ateliers ont été organisés dans l'objectif de former des contributeurs à l'outil Magnolia (3) ainsi qu'à l'outil SharePoint (~ 10).

Eléments statistiques liés au web et multimédia

Site www.lausanne.ch :

- ~ 1'000'000 pages vues/mois (+ 3.5% par rapport à 2013)
- Trafic mobile (y compris tablettes): + 6% par rapport à 2013
- Trafic tablettes: + 2% par rapport à 2013
- Trafic direct: ~ 16% du trafic total (proportion en diminution de 3.5% par rapport à 2013)
- Trafic interne: ~ 4% du trafic total (proportion en augmentation de 3% par rapport à 2013)
- Trafic provenant des moteurs de recherche: ~ 70% (proportion en augmentation d'environ 10% par rapport à 2013)
- Trafic provenant des réseaux sociaux: trafic en provenance de Facebook/Twitter/LinkedIn demeure insignifiant (0.43%)

Intranet communal :

- ~ 200'000 pages vues/mois (diminution de 16% liée au changement de CMS et à la réorganisation des contenus)

Canal YouTube :

- Lancement: début septembre 2013
- ~ 114 abonnés (+ 128% par rapport à fin 2013)
- ~ 4'000 vues/mois (stable)
- ~ 94'000 vues depuis le lancement de la chaîne (+ 123% par rapport à fin 2013)
- ~ 12'000 minutes regardées par mois (~ 200 heures)

Application mobile :

- iOS: ~ 22'200 installations actives (+ 11% par rapport à 2013) versus ~ 38'200 installations totales
- Android: ~ 1'208 installations actives (+ 34% par rapport à 2013) versus ~ 2'476 installations totales

Twitter :

- ~ 3'315 abonnés (+ 44% par rapport à 2013).

LinkedIn :

- ~ 1'948 abonnés (+ 56% par rapport à 2013).

Actualités municipales :

- ~ 6'860 pages vues/mois (+ 3% par rapport à 2013).

Conclusions et tendances :

- Comparé à 2013, la fréquentation globale du site internet a augmenté d'environ 3.5%.
- Google reste le plus important vecteur de trafic (~ 7 internautes sur 10).

- Le site internet est mieux connu du public puisque le nombre d'accès directs (internauts qui vont sur le site sans passer par un moteur de recherche ou un site référent) a pratiquement doublé par rapport à 2013.
- Davantage de sites pointent sur www.lausanne.ch puisque le trafic en provenance de sites dits référents a augmenté de 73% par rapport à 2013. A noter que plus le nombre de sites référents « de qualité » est élevé, meilleure sera la note de popularité dont l'algorithme de pertinence de Google tient compte pour déterminer le classement des résultats.
- Le trafic généré par les supports mobiles continue de croître (+ 6% rapport à 2013) malgré le fait que le site n'a pas encore été optimisé pour les appareils mobiles de petit format (smartphones).
- Le taux de consultation depuis les supports mobiles (tablettes comprises) dépasse souvent les 50% lorsque les communications sont relayées par une notification push.
- La communication multi-canal est une recette qui fonctionne. Elle permet d'augmenter sensiblement la visibilité des communications. En effet, à quelques exceptions près, les statistiques de fréquentation indiquent un accroissement notable du trafic sur les contenus concernés.
- Le flux RSS est en perte de vitesse au profit de Twitter dont le nombre d'abonnés au fil d'actualités de Lausanne a augmenté de 44% en 2014.
- Le canal « CommuneLausanne » sur YouTube est devenu une vitrine complémentaire intéressante étant donné qu'il nous permet d'étendre à relativement faible coût notre présence sur le web (~ 200 heures vues par mois).

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents

EFFECTIF EN PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	21.80	21.80	21.80	20.70
Direction	2.00	3.00	2.00	2.00
Finances et relations clients	5.80	5.80	7.35	6.70
Infra., exploitation, support	29.00	28.20	34.00	33.20
Qualité, architect., sécurité	6.90	6.90	6.90	6.90
Ressources et moyens	6.55	5.50		
Total service	72.05	71.20	72.05	69.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	22	21.80	22	21.70
Direction	2	2.00	2	2.00
Finances et relations clients	6	5.80	8	6.70
Infra., exploitation, support	30	29.20	34	32.20
Qualité, architect., sécurité	7	6.90	7	6.90
Ressources et moyens	7	5.50		
Total service	74	71.20	73	69.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Conseil et solutions	1		0	
Finances et relations clients	1		2	
Infra., exploitation, support	4		4	
Ressources et moyens	1		1	
Total service	7		10	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique (CCI) s'est réunie deux fois en 2014. Elle a examiné d'une part les propositions du SOI pour réformer les acquisitions de matériel et logiciels informatiques et, d'autre part, le préavis des autorisations d'achats informatiques pour l'établissement du budget 2015.

Le comité de pilotage informatique (COPILINF) s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2014, statuant sur les demandes de nouveaux projets et examinant les orientations prises par le SOI. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

La Conférence suisse de l'informatique (CSI) a poursuivi ses activités avec la participation du SOI, en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin. Le SOI a donc répondu aux diverses sollicitations des membres romands.

Dans le cadre de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC), le SOI peut renforcer la collaboration du Canton avec les villes vaudoises. Le SOI y poursuit ses efforts pour favoriser l'émergence de demandes groupées adressées par les villes vaudoises aux services cantonaux. Parmi les retombées positives, il faut citer que la Ville de Lausanne a bénéficié du soutien financier accordé aux éditeurs de logiciels pour développer des interfaces de données avec le Canton.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- du groupe des villes de la Conférence suisse sur l'informatique ;
- du Partenariat des achats informatiques romands (PAIR) ;
- de l'Association suisse de la sécurité informatique (CLUSIS) ;
- du groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase* ;

- du groupement des utilisateurs C/SCO ;
- du consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- du eGov Innovation Center, fondé par la HES-SO de Suisse occidentale.

Par contre, le SOI a choisi de limiter sa participation aux associations qui ne poursuivent pas des buts concrets, directement opérationnels et clairement constatés. Dès 2014, cela concerne les associations suivantes :

- du groupement romand de l'informatique (GRI) ;
- de la Société de management de projets (SMP) ;
- du groupement PMO romand, association des responsables du contrôle de projets.

Comme chaque année, plusieurs collaborateurs du SOI enseignent au Centre d'Education Permanente (CEP) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours interentreprises ; ils sont chargés de formation sur les marchés publics, la constitution et le rôle de l'état ou encore sur les missions des administrations publiques.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Méthodologie *Information Technology Infrastructure Library* (ITIL)

Comme chaque année, le SOI a fait face à une croissance importante des moyens mis à la disposition des collaborateurs de l'administration communale. Le nombre de postes de travail, le volume de données, le nombre d'applications, le nombre d'applications de cyberadministration augmentent sensiblement. Plus significatif encore, il faut noter que la plus grande diversité de moyens et la plus grande complexité des technologies utilisées, alors que dans le même temps la dangerosité des attaques informatiques et leur caractère vicieux sont toujours plus marquants.

Comme tous les centres informatiques, le SOI cherche à répondre à cette inflation de besoins et à cette complexité tout en contenant les budgets et les ressources. La solution est la même pour le SOI que dans toutes les grandes entreprises. Il s'agit de travailler et gérer les centres informatiques au moyen d'une méthode normalisée, une standardisation qui a fait largement ses preuves sur le plan international ; elle est connue sous le vocable ITIL.

En 2014, le principal événement est bien l'implémentation de la norme ITIL par le SOI et la reconnaissance par les collaborateurs et clients de l'importance et de l'adéquation de cette décision avec les besoins fondamentaux de l'administration communale. En poursuivant la mise en place des principaux processus ITIL de manière pragmatique, adaptée aux possibilités de l'administration communale, le SOI est bien dans son rôle essentiel de livreur de prestations à valeur ajoutée. A charge des services métier d'en faire usage et de se conformer aux règles et pratiques édictées... pour leur avantage d'ailleurs. De nombreux éléments de ce rapport figurent plus loin qui se réfèrent directement de cette décision.

Proposition d'optimisation du soutien informatique

L'année 2014 voit également le dépôt d'une proposition de réorganisation du soutien informatique de base par la centralisation des outils, des méthodes et du personnel affecté à ces tâches de premier niveau dans les services. Cela résultera aussi en une augmentation de la maturité des processus ITIL implémentés au SOI.

Pour le SOI, il est certain que l'accomplissement de tâches informatiques de base est plus rentable, plus efficient et plus équitable pour les utilisateurs lorsqu'il est possible de l'organiser et de l'outiller de manière centralisée et cohérente. La situation actuelle n'est source de satisfaction que dans quelques cas. Il est vrai que la résistance au changement est forte, essentiellement sur le point du transfert de personnel ou le transfert de postes ou fractions de postes. Mais par ailleurs, le potentiel de développement des informaticiens est largement plus riche dans une organisation centralisée, ce que certains services de la Ville ont reconnu et qui soutiennent les propositions du SOI en la matière.

Absences inhabituelles

La division *conseil & solutions* a dû déplorer des vacances importantes en raison de plusieurs absences de longues durées (de six semaines à trois mois) et du remplacement d'un poste qui a nécessité un processus d'embauche de plusieurs mois. Ainsi, la division a dû prendre des mesures palliatives pour que les absences de quatre chefs de projets, ne soient pas un facteur par trop pénalisant pour les projets services bénéficiaires. Les délais impératifs sur 2014 ont pu être respectés.

Pour le reste, le SOI a poursuivi la mise en œuvre de son schéma directeur¹, en optant pour des objectifs intermédiaires et des priorités bien définis. Dès lors, les événements marquants planifiés sont mentionnés ci-dessous au titre des *réalisations prévues au Schéma directeur* ou *réalisations non-prévues au Schéma directeur, néanmoins mises en place par opportunisme ou par nécessité*.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

Processus « *exploiter les systèmes d'information* »

Evolution de la gestion des systèmes

L'exploitation informatique ayant été regroupée en 2013, il s'est agi de mettre en place l'un des principaux processus de la méthodologie ITIL : la gestion des changements (*Change Management Process*). Un comité de décision statue sur chaque

¹ Le « Schéma directeur des systèmes d'information 2013-2017 » est disponible communément sur le site internet de la Ville de Lausanne, à l'adresse :

<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/administration-generale-et-culture/organisation-et-informatique/schema-directeur.html>.

évolution et il en résulte un surcroît de fiabilité des décisions et des actions : un élément indispensable qui permet aux équipes techniques de réagir aux demandes avec célérité, de maîtriser la croissance des infrastructures qui semble sans fin, mais dans un mode qui anticipe et gère les risques.

Evolution des infrastructures de stockage

Le travail de mise à niveau de nos infrastructures ne peut souffrir d'une interruption ; c'est un fait que le volume de données augmente, que le nombre d'accès à ces données augmente également et que les besoins de haute disponibilité impliquent des durées de sauvegarde toujours plus courtes. Dans ce domaine, l'obsolescence des technologies, matérielles et logicielles, est rapide ; critique pour tout dire. Dès lors, le SOI a remplacé les deux technologies de base du stockage de données :

- Les données des applications métiers. Cette technologie nommée *Storage Area Network (SAN)* crée un réseau supplémentaire dans le seul but de transférer les requêtes des serveurs sur les bases de données et les données ; elle optimise ces transferts et réserve des bandes passantes très réactives. Ces unités permettent d'avoir une meilleure redondance des données en cas de panne, et de réserver les « meilleures » unités aux données accédées en mode concurrent par un grand nombre d'utilisateurs. Le changement de 2014 a permis de conserver et améliorer ces caractéristiques mais avec une baisse significative du coût du disque.
- Les données et fichiers bureautique. Presque le même acronyme, *Network Area Storage (NAS)*, mais il signifie que tout le trafic d'échange de fichiers (pas d'enregistrement) passe par le canal du réseau informatique de base, celui qui relie tous les PC entre eux. Le trafic de fichiers entre ainsi en concurrence directe avec le trafic entre les PC et celui entre les PC et les serveurs et avec le trafic amené par l'Internet. Ce sont des unités sur lesquelles le coût du stockage est plus faible, adapté à ce type de données.

Le stockage à fonctionnalités différenciées permet d'absorber la croissance des données à coût quasi nul, d'autant que les unités de stockage du NAS ont été mises sous gestion d'une solution *Open source*.

Evolution du support en dehors des heures ouvrées

L'étude menée à ce sujet en 2013 faisait apparaître que les ressources, et les budgets, du SOI ne permettraient pas d'augmenter la prestation, si ce n'est de manière marginale. La proposition de réorganisation du soutien informatique par la centralisation permettrait de donner quelques réponses à ce souhait.

Evolution des centres de calcul (*data centers*)

Après l'audit des centres actuels, à fin 2013, les mesures d'urgence qui s'imposaient ont été prises. Les deux centres de calcul de Chauderon et de Pierre-de-Plan devant être remplacés, le SOI a proposé l'acquisition de containers préfabriqués : salles informatiques modulaires (SIMod). Cette manière de faire présente de nombreux avantages, à commencer par celui du coût d'investissement réduit. Il faut aussi noter un environnement technique cohérent et des économies d'énergie et de climatisation. L'acquisition a été faite sur la base d'un cahier des charges exhaustif, conformément aux dispositions du droit des marchés publics.

Deux emplacements judicieux ont été trouvés, l'un à l'intérieur d'une installation communale, et l'autre située à plusieurs kilomètres sur une parcelle communale, mais à l'extérieur, ce qui a imposé de déposer une demande de permis de construire.

Dès que ces salles seront rendues disponibles, il s'agira d'y installer les accès au réseau informatique selon un concept prédéfini d'interconnexion et d'y transporter les serveurs et les unités de stockage. Ce travail d'équipement reste à faire, si possible sans aucune interruption de la disponibilité des applications. C'est un projet majeur pour 2015.

Sécurisation des centres de calcul

Au sein même des centres de calcul, un travail de classification est effectué pour séparer les environnements en fonction de leurs typologies et de la classification des données : production informatique proprement dite, environnement de test et développement, environnement de validation (ou pré-production). Ainsi une sécurité forte est posée sur des données actives et/ou confidentielles et une sécurité plus légère sur des données de tests ou des données anonymisées.

Automatisation d'exploitation des centres de calcul

L'objectif de disponibilité de l'exploitation informatique est atteint si l'on peut automatiser, fiabiliser et augmenter la réactivité en cas d'incident. L'automatisation des processus de pilotage l'exploitation et la fiabilisation ont été poursuivis par les actions suivantes :

- mises à jour continue des infrastructures ;
- diminution continue du nombre de versions des logiciels ;
- automatisation des processus de pilotage de la production ;
- importante mise à niveau de la solution de messagerie pour résoudre les problèmes récurrents de performance et mettre à disposition de nouvelles fonctionnalités d'archivage ;
- mise à niveau des environnements de la base de données Oracle, vers la version 11 ;
- virtualisation des serveurs Oracle PeopleSoft qui assume la gestion du personnel et la paie ;
- migration des environnements de vidéosurveillance, de manière centralisée au SOI.

La réactivité des équipes en cas d'incidents a été largement améliorée par la mise en place d'une équipe dite de « monitoring permanent » avec des ressources dédiées à ces activités.

Processus « concevoir les solutions »

Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels

En 2013, le SOI avait initié la démarche d'écriture de Schéma directeur informatique des « métiers », c'est-à-dire des services de l'administration communale. La méthodologie définie permet l'accompagnement des spécialistes délégués par les services ; c'est une prestation de conseil de haut niveau du SOI.

Quatre services ont achevé leur schéma directeur informatique en 2014 et sont capables d'associer le développement stratégique de leur pratique professionnelle avec les projets informatiques et les décisions y relatives. En plus du SOI et du Service social Lausanne, le Secrétariat municipal et le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S) ont achevé ce travail, dans les premières semaines de 2015 pour le SEP+S ; ils disposent ainsi d'une feuille de route qui permet de faire correspondre les moyens financiers et humains avec les projets, de manière suivie sur plusieurs années.

Disposer de tels documents n'est pas suffisant s'il n'y a pas un suivi structuré de ces schémas directeurs dans le temps. On parle donc de gouvernance pour désigner le processus qui vérifie qu'un ensemble de projets permettent bel et bien d'atteindre la/les cible/s que le schéma directeur a identifiée/s.

L'analyse des écarts entre ce qui est décrit dans le schéma directeur, ce qui doit être modifié et ce qui doit être ajouté dans le schéma directeur informatique est le seul moyen de conserver une pratique décisionnelle rigoureuse, cohérente et économe des fonds publics. Cette révision annuelle des schémas directeurs informatiques est maintenant décrite et exercée ; reste à l'appliquer avec systématique.

Méthode de gestion de projet et gestion du cycle de vie des projets

De nombreuses méthodes de gestion de projets informatiques sont disponibles. La plupart des méthodes offrent un cadre pour soutenir des projets complexes, mais l'administration communale doit disposer d'une méthode suffisamment souple pour traiter des projets petits et moyens.

Dans ce contexte, la méthode HERMES normalisée depuis bien des années par la Confédération s'impose comme standard du marché, ce d'autant plus que, dans sa version 5, rénovation majeure de l'approche, la Confédération a conçu une méthode légère et orientée résultat. La Confédération, dans son guide à l'utilisation de la méthode la décrit comme suit : « HERMES offre un ensemble d'outils qui, systématiquement utilisés, contribuent à la réussite d'un projet. HERMES permet de remplir les critères de qualité. HERMES crée les conditions méthodologiques préalables pour mener efficacement des projets à bien. HERMES soutient le management dans son rôle de pilotage et de contrôle. HERMES peut être adapté aux caractéristiques et à la complexité des projets, ainsi qu'aux directives de l'organisation. Le Contrôle fédéral des finances recommande d'utiliser HERMES non seulement pour les projets informatiques, mais aussi pour les projets relatifs à l'organisation.

Le SOI a décidé d'utiliser HERMES dans sa pratique professionnelle, en l'adaptant à minima, pour respecter les contraintes de l'administration communale. De fait, le SOI se propose de suivre la méthodologie en priorité pour construire des solutions techniques, mais également pour mener des projets de changement organisationnel ou d'automatisation.

A terme, le SOI doit être la référence interne en matière de gestion de projets et proposera à tous les services qui gèrent des projets informatiques ou organisationnels une formation en trois volets (introduction, base et avancé). Ladite formation sera dispensée en partenariat avec une société tierce.

Faire évoluer et/ou remplacer les applications métiers

L'obsolescence est la mesure du vieillissement du parc applicatif. L'obsolescence est due aux facteurs combinés de l'évolution des pratiques « métier » et de l'évolution des technologies informatiques : logiciels et bases de données, arrivée de nouveaux moyens, importance des réseaux sociaux, outils de mobilité. En bonne logique, ces évolutions rendent nécessaire une action de modernisation permanente, mais les nécessités économiques imposent de travailler par priorités ; en l'absence de contraintes légales, les priorités sont prédéfinies puisque le classement des principales solutions de l'administration communale a été proposé et validé par le COPILINF en 2013 déjà, sous le vocable « Top X »

En 2014, un travail conséquent a permis de réduire de façon importante l'obsolescence des solutions prioritaires (référéncées comme faisant partie du « Top X »). Une valeur inférieure à 25% est la limite que nous recherchons afin d'associer efficacité des modifications et investissement mesuré. On distingue l'obsolescence fonctionnelle (par exemple des nouveautés légales pas encore respectées), l'obsolescence applicative (un outil de programmation devenu inadéquat) et l'obsolescence technique (par exemple, la version d'un serveur trop ancienne pour les fournisseurs).

Obsolescence des solutions informatiques	2013	2014
Obsolescence fonctionnelle	50%	38%
Obsolescence applicative	40%	30%
Obsolescence technique	30%	22%
Indicateur global d'obsolescence (Top X)	40%	30%

Pour information, un taux d'obsolescence de 100% est très mauvais ; il signifie que la solution est totalement inutilisable ou qu'elle n'a pas été révisée, même pas un peu, depuis au moins 5 ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%. 2014 voit donc l'arrivée réelle de la mesure d'obsolescence et tout un travail de levée de risques sur les plans techniques.

Mettre en œuvre sur le site de la Ville des applications utiles pour les citoyens

- **Authentification de la cyberadministration**

A ce jour, l'infrastructure du SOI peut authentifier plus de 18'000 usagers qui ont choisis de créer leur compte personnel pour travailler avec les applications mises à leur disposition par les services.

- **Application « TaxeMCube »**

La nouvelle politique publique en matière de gestion des déchets a conduit à facturer aux propriétaires la taxe d'élimination des déchets, laquelle est fonction du volume ECA, sous réserve des cas d'exonération dûment reconnus.

Le traitement de la facturation de cette taxe a nécessité le développement d'une solution ad hoc, en 2013. De nombreux perfectionnements ont dû être ajoutés en 2014 afin d'optimiser les activités des processus mis en place par les métiers.

L'application « TaxeMCube » gère quelque 12'000 assujettis, et réalise l'intégration et les flux de données de pas moins de quatre solutions différentes et de multiples sources ou destinations de données, dont le système comptable

- **Subvention80**

Il a fallu répondre au besoin de distribuer une participation de CHF 80.- à titre de compensation partielle pour la cherté de la vie en ville à l'ensemble des administrés lausannois. La solution réalisée par le SOI permet l'identification claire des bénéficiaires, ensuite la distribution de la subvention, soit par le biais d'une déduction sur la facture d'électricité, soit par la distribution sur un compte bancaire ou au guichet de la caisse communale.

Si les principes de ce système semblent simples, la réalisation et la recherche des cas particuliers représentèrent l'un des plus beaux défis informatiques des dernières années. Le projet a demandé à la fois la mise en place d'une solution technique complexe, et la proposition d'une organisation des activités qui devait s'appuyer sur les ressources existantes.

- **Mise en place d'un portail interne avec des outils collaboratifs**

Après de longues années de service, l'ancien outil de publication Internet-Intranet a pu être abandonné. Le service du développement et de la communication a travaillé d'entente avec le SOI pour définir et mettre en place le nouvel Intranet qui a vu le jour en 2014. En un an approximativement, la plateforme Microsoft SharePoint, déjà utilisée précédemment pour soutenir le travail collaboratif de l'administration communale, a pu être étendue de manière à couvrir les besoins de la communication institutionnelle interne.

La nouvelle solution n'a requis aucun investissement supplémentaire dans le domaine des infrastructures. En mutualisant les infrastructures, elle a tiré parti des synergies entre la plateforme collaborative préexistante, l'outil de gestion de la connaissance et l'intranet. Un succès de la recherche de cohérence.

Processus « gérer la sécurité et la qualité »

Gérer la qualité

Dès lors que le SOI se place dans la perspective de la conduite de ses opérations selon la méthodologie ITIL, la section *Qualité et sécurité* est chargée de poursuivre les projets visant à élever le niveau de maturité du SOI relativement aux processus. En l'espèce, la gestion des changements, le catalogue de prestations de service, et la mise sur pied des tableaux de bord de la conduite du SOI sont trois projets significativement plus avancés.

Le niveau d'acceptation des collaborateurs face à la méthodologie ITIL est un facteur critique de succès. L'accompagnement des collaborateurs a eu pour but d'augmenter le niveau d'acceptation et de faciliter l'apprentissage des nouvelles manières de faire. Un cycle de formation sur les processus de gestion des services informatiques ITIL a été organisé et déroulé de manière adaptée en fonction du poste.

Gérer la sécurité

Malgré les rappels, le programme de sensibilisation des utilisateurs à la sécurité de l'information n'est toujours complètement achevé, puisque un collaborateur sur trois ne s'est pas donné la peine de terminer cette autoformation, bien qu'elle soit clairement obligatoire et figure au chapitre des formations dans le dossier personnel. Cet effort individuel est modeste. Il constitue le pré requis minimal pour que le SOI puisse poursuivre avec les répétitions annuelles ciblées sur les « nouveautés » imaginées par les pirates. Faudra-t-il un dégât d'image majeur pour que la discipline en cette matière soit enfin respectée ?

L'utilité de la sensibilisation des utilisateurs a été encore une fois démontrée puisqu'une attaque par virus informatique a eu lieu en décembre. Fort heureusement l'impact est modéré à l'échelle de la ville bien qu'une partie des données d'un service ait été rendue indisponible. Un travail conséquent de remise en ordre a été nécessaire. Hormis du temps perdu et des perturbations pour les utilisateurs, l'incident se solde sans dommage réel.

Processus « gérer les ressources et les moyens »

Contrôle des licences

Le contrat pluriannuel avec Microsoft a été renégocié dans l'esprit de présenter au fournisseur la valeur regroupée de l'ensemble du périmètre du SOI, aussi bien les quelque 5'000 postes de travail et toutes les infrastructures des serveurs. En 2014, le SOI en a profité pour faire valoriser à coût avantageux les licences qui concernent le domaine « éducatif ».

Il n'est par contre pas possible de garantir que cette manière de faire sera encore contractuellement acceptée en 2015. L'instabilité chronique des conditions contractuelles imposées par les principaux fournisseurs du marché reste d'ailleurs un sujet d'inquiétude du SOI, et des entreprises clientes en général.

Le SOI a poursuivi la politique de vérification régulière de la réelle utilisation des logiciels des postes de travail ; ces « check » sont automatisés et ont lieu en tâche de fond sans perturbation de l'utilisateur ; les logiciels non-utilisés depuis de longues périodes sont systématiquement désinstallés, toujours en tâche de fond, et la licence rendue disponible pour un autre utilisateur. Le même type de systématique est mis en œuvre également pour le contrôle de consommations des serveurs, ce qui permet de réaliser des regroupements et ainsi limiter le nombre de licences.

Le contrat pluriannuel avec Microsoft a été renégocié pour l'ensemble du périmètre de l'infrastructure informatique de l'administration communale, à savoir les postes de travail et l'infrastructure des serveurs. C'est une politique établie de certains fournisseurs que de rechercher la modification des conditions contractuelles plutôt que délivrer de la valeur ajoutée. La mise à niveau pointilleuse des contrats de licences et de maintenance a mobilisé la direction du SOI et a demandé l'assistance de spécialistes en relations contractuelles.

Ressources humaines

Le nombre d'apprentis a été augmenté d'une unité pour offrir une requalification professionnelle à un jeune en échec de son apprentissage d'agent en information documentaire (AID). Ce jeune homme avait effectué un stage jugé probant dans le cadre de l'atelier d'indexation.

L'équipe réseau a été doublement renforcée, d'abord avec la sélection d'un ingénieur Sécurité/réseau, ensuite par la mise au concours d'un responsable de groupe.

Processus « piloter le SOI et assurer la gouvernance »

Les indicateurs de pilotage du SOI ont été définis, et un outil de tableaux de bord est présenté chaque mois lors des séances de direction du SOI. Il va être amélioré progressivement jusqu'à en faire un outil de prise de décision.

Processus « gérer les budgets, les finances et les relations clients »

Suivi budgétaire

La prise de fonction effective du nouveau responsable financier du SOI, lequel assure un suivi budgétaire et financier complet ainsi que le contrôle effectif de la fonction achat au sein de la section Finance et relations clients. Ce n'est bien sûr pas une question de personne, mais bien une question de structure organisationnelle pour faciliter le contrôle des coûts et des coûts de licences en particulier.

Relations clients internes

Par manque de ressources, les réunions de pilotage de l'informatique au niveau des directions ont été espacées, en adoptant la fréquence semestrielle.

Le SOI a pu introduire des réunions de pilotage de l'informatique auprès de deux des services, le Service du contrôle des habitants et le Service du personnel qui demandent un effort continu en matière de suivi de projets et de développement, concrétisant ainsi l'objectif de formalisation des outils de gouvernance informatique auprès des services.

Analyses de processus de haut niveau

La section est en charge des audits en matière d'organisation ; elle est à même de modéliser les processus de travail tels qu'on pense les avoir, mais aussi de modéliser les processus tels qu'on les exécute réellement. L'analyse du processus d'octroi des permis de construire a eu lieu en 2014. Il a mis en avant des pistes d'amélioration intéressantes, mais aussi le fait que l'implication des acteurs externes était trop négligente. Comme souvent la restauration de niveaux d'exigence minimaux avant de débiter un dossier permettra de gagner du temps au profit des usagers. Pour le reste des suggestions de corrections et des recommandations ont été émises.

Relations extérieures

Sur le plan des relations extérieures, un collaborateur de la section Finances et relations clients reste le contact principal pour la HES-SO facilitant le déroulement des stages, conseillant les sujets de bachelor et de master qui soient proches des préoccupations concrètes des administrations, qui évitent un académisme trop prononcé et reviennent à des réalisations exploitables par les administrations publiques.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, *neo technologies S.A.*, l'Université populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A. et la Ville de Lancy qui reçoivent contre facturation des prestations informatiques différenciées. L'installation au SOI du système de contrôle des entrées du réseau des piscines lausannoises amène la clientèle de la Commune de Pully.

RÉALISATIONS NON PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NECESSITÉ

Contrat-cadre Optimiso

Le logiciel Optimiso permet la documentation des organisations, des processus et des activités administratives réglementaires ; c'est un bon outil pour clarifier les activités, les rôles et responsabilités. Constatant la multiplication des propositions

adressées par la société OPTIMISO S.A. aux différents services de l'administration communale, le SOI a pris à sa charge les relations avec cette société et décidé de la conclusion d'un contrat-cadre. Des conditions de rabais ont été conclues, mais aussi la possibilité de transférer les licences entre les unités de l'administration, quelle que soit dans le futur l'organisation municipale.

Application HORAS

Le projet HORAS vise à faciliter l'annonce et la gestion des prolongations d'ouverture des établissements publics. L'idée est d'offrir une application pour smartphone qui permette au gérant d'annoncer sa demande en tout temps. Le SOI a fourni son assistance pour régler la difficulté majeure qui est l'authentification de l'utilisateur qui pose sa demande de prolongation ; il en découle ensuite la vérification de l'habilitation à poser la demande et le processus de facturation.

Regroupement sur le site de Sévelin

Le regroupement de toutes les équipes du SOI sur le seul site de l'avenue de Sévelin 46 a eu lieu dans le courant de l'automne ; les dernières équipes à rejoindre le site étant celles de l'atelier numérique et de l'atelier d'indexation. Ces deux groupes offrent des prestations qui permettent la conservation et la mise en valeur des collections artistiques et documentaires du patrimoine communal ; dès lors deux aspects majeurs sont sérieusement améliorés par la nouvelle situation :

- la sécurisation des œuvres puisqu'un local de réserve dûment protégé et aux conditions hygrométriques contrôlées est aménagé ;
- la productivité générale des deux groupes par des conditions de travail notablement améliorées.

Le déménagement de la salle de formation du SOI sur le site de Sévelin, alors qu'elle était précédemment située place de la Riponne 10, permet d'offrir de bien meilleures infrastructures de formation à moindre coût. Cette salle équipée de onze ordinateurs est à disposition de toute l'administration communale, sa réservation étant affaire du secrétariat.

Sécurité informatique

Deux actions ont été prises pour profiter des travaux menés par ailleurs : le remplacement anticipé des systèmes de « pare-feux » de l'Internet et la mise en place d'un nouveau pare-feu pour protéger les *data centers*.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE

Les activités suivantes sont continues, ne déterminant pas de projet(s) :

- gestion projets d'infrastructure technique des bâtiments : informatique, sécurité physique, connexions ;
- audit des infrastructures d'authentification de la cyberadministration et application des recommandations urgentes ;
- activités de gestion des solutions EasyVista et PSNext ;
- travail d'étude et de recommandation, de planification d'évolution dont en particulier :
 - un document décrivant l'architecture technique mise en œuvre par le SOI ; il peut être distribué avec les appels d'offre ;
 - un groupe qui valide les travaux et activités d'architecture informatique ;
 - une feuille de route de l'évolution de l'infrastructure a été réalisée et présenté aux instances de gouvernance de la Ville, à savoir le COPILINF ;
- travail conséquent pour le recrutement de nouveaux collaborateurs ;
- travail de gestion des antivirus des postes de travail et des serveurs ;
- travail de supervision du système d'information (monitoring) par la section exploitation ;
- le personnel de l'atelier d'indexation documentaire poursuit le travail de catalogage et de numérisation des photographies du service de l'urbanisme. Un lot de photographies noir-blanc de valeur patrimoniale, de 1920 à nos jours, est complètement numérisé, indexé et rendu disponible par le biais de l'application MUSERIS.

Activités de gestion de produits logiciels

Les produits logiciels sont les applications transversales en exploitation ; ceux pour lesquels le SOI est responsable de suivre ou d'anticiper l'évolution font l'objet d'un suivi continu.

Le nombre de solutions informatiques qui utilisent les infrastructures de serveurs est toujours plus élevé : près de 300 à fin 2014 ; cela montre la forte diversité des métiers de l'administration.

Activités de gestion de projets

La conduite de projets reste une activité très lourde du SOI au bénéfice des services. De nombreux projets, dans les domaines des systèmes d'information, dans celui des plateformes collaboratives, des automatisations sectorielles ou de notre outil de gestion des ressources humaines, ont été menés à bien.

Activités de gestion d'infrastructure

Les prévisions d'évolution de nos infrastructures sur les quatre prochaines années - réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH - sont réévaluées régulièrement. Les autres activités opérationnelles en cette matière se répètent, année après année, renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services :

- modernisation du réseau RECOLTE : sécurisation des « sous-boucles », réinstallations diverses ;
- extensions diverses du réseau RECOLTE ;
- connexion des carrefours et des équipements ;

- équipement des bâtiments administratifs avec le réseau sans fil (WiFi);
- nouveaux sites qui rejoignent RECOLTE;
- téléphonie;
- migration du logiciel de centrale d'appel CIC (solution propriétaire) vers le logiciel *Open source Asterisk*.

Durant 2014, ce ne sont pas moins de 6'877 incidents concernant le système d'information communal qui ont été enregistrés et résolus, soit une augmentation de 26% par rapport à 2013. Cette augmentation du nombre d'incidents annoncés reflète les efforts pour enregistrer tous les incidents dans le système de gestion, ce qui n'était pas effectué systématiquement par les correspondant-e-s micro informatique (CMI) des services. Cette mauvaise habitude qui ne permet pas de gérer la fonction de soutien aux utilisateurs est donc en partie corrigée.

Par ailleurs, 10'776 demandes de services, soit les modifications touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, etc. ce qui représente une augmentation de 8%. A noter que, pour la première fois, plus de 80% des demandes sont traitées dans les délais de service prévus.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2014

	2013	2014
Postes de travail	4'862	4'958
PC	3'707	3741
PC portables et tablettes	1'155	1217
Serveurs d'entreprises		
Serveurs physiques	128	103
Serveurs virtuels	437	439
Volume de données		
Données des applications (approximativement)	5'400 GB	15'000 GB
Données bureautiques (approximativement)	48 TB	85 TB
Nombre de fichiers bureautique	55 millions	62 millions
Solutions métiers		
Solutions applicatives (global jusqu'à 2013)	310	--
Solutions transverses	--	20
Solutions d'infrastructure	--	29
Solutions « Métier »	--	214
Solutions « Grand public »	--	9
Projets menés en parallèle (décembre)		140
Utilisateurs de la cyberadministration	12'500	18'000
Formation des ressources humaines		
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	30%	50%
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	3	16
Infrastructure réseau		
Prises réseau	25'800	26'000
Bornes WiFi en service	630	825
Adresses réseau IP délivrées	11'300	14'000
Fibres optiques (km)	32'500	35'200
Téléphonie		
Nombre moyen d'appels par jour ouvré (entrants-sortants-internes)	31'500	30'800
Appareils de mobilité professionnelle	2'435	2'372
Nombre de téléphones installés	5'450	4761

On constate que le périmètre global des infrastructures et des prestations croît régulièrement, reflétant l'impact des technologies de l'information sur les administrations publiques et la société en général. Avec quelque 3% à 8% de croissance pour ce qui concerne les infrastructures individuelles, c'est une croissance raisonnable. Par contre, il en est autrement en ce qui concerne le volume de données dont la croissance a été encore une fois plus importante que ce qui était pronostiqué, en raison du fait qu'on tient compte, cette année, de capacités additionnelles pour les images de télévision régionale. Relevons enfin la forte élévation du niveau de complexité des systèmes d'information et les interdépendances toujours plus élevées, à tous niveaux, interne, canton-commune et même à l'échelon fédéral.

SERVICE JURIDIQUE (SJur)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Conseil juridique

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

Commission de police

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution

Assurances choses et patrimoine

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses et patrimoine	2.00	2	2.00	2
Commission de police	10.00	9.9	10.00	9.9
Conseil juridique	2.00	2	2.00	2
Total service	14.00	13.9	14.00	13.9

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses et patrimoine	2	2.00	2	2.00
Commission de police	10	9.90	10	9.90
Conseil juridique	2	2.00	2	2.00
Total service	14	13.90	14	13.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

CONSEIL JURIDIQUE**Contrats**

Contrat de livraison de repas – rupture unilatérale
 Contrat de prêt à usage relatif à un immeuble communal désaffecté
 Contrat d'entreprise relatif à un montage de store – défauts de l'ouvrage
 Contrat de fusion avec une Commune
 Contrat de prêt – changement en contrat de location
 Contrat d'entreprise – montage de fenêtres

Divers

Ordre de démolition – mesures d'exécution
 Création d'un carré musulman
 Révision des règles de gestion d'un fonds sans personnalité juridique
 Compétences des agents de sécurité privés pour des tâches de sécurité publique
 Elaboration des règles de gestion d'un fonds sans personnalité juridique
 Requête en autorisation d'abattage d'arbre – élaboration de la décision de la Municipalité
 Rétrocession d'une parcelle au Canton
 Dénonciation pour tentative d'escroquerie
 Facture relative à un devis de réparation
 Dénonciation pour appellation viticole illicite
 Changement de résidence d'enfants mineurs
 Aide à la pierre – durée de l'obligation de contrôle de la comptabilité
 Secret de fonction – signature de documents rappelant les obligations en la matière

Personnel

Contrat d'auxiliaire – fin d'une autorisation de travailler d'un requérant d'asile
 Transmission de données d'intervention aux assurances par les ambulanciers
 Suppression de poste et restructuration (2)
 Incapacité de travail
 Licenciement pour fin du droit au traitement
 Licenciement pour justes motifs (4)
 Licenciement d'un fonctionnaire nommé à titre provisoire (2)

Procédés de réclame

Renouvellement de la concession d'affichage sur le domaine public et privé communal

Taxes et émoluments

Tarif du stationnement et base légale
 Remboursement pro rata temporis d'une taxe

Règlements

Arrêté d'imposition 2015-2019
 Prescriptions municipales sur les chiens – révision
 Dispositions réglementaires des espaces verts de la Commune de Lausanne
 Règlement de distribution d'eau
 Elaboration du règlement lausannois sur les participations de la Ville
 Introduction dans la réglementation communale de la future loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC)
 Elaboration des directives pour le subventionnement des toitures végétalisées

RECOURS

Municipalité

Retrait d'amarrage (3)
Aide individuelle au logement (2)
Résiliation du bail d'un logement subventionné
Aide individuelle au logement remboursement (2)
Notion de décision
Police des chiens (2)
Interdiction de périmètre
Allocation de naissance
Inscription au contrôle des habitants
Coupure de fourniture par les SiL
Bon de réduction mobilis

Commission communale

Taxe domaine public
Emolument du bureau d'intégration canine
Taxe de mise en fourrière (6)
Taxe d'évacuation des eaux (5)
Taxe pour bien-plaire
Taxe pour empiètement (2)
Taxe déchets non conformes (19)
Taxe pour permis d'habiter
Taxe pour permis d'utiliser
Taxe pour permis de construire (2)
Taxe déchets entreprises
Impôt sur les divertissements, refus d'exonération
Impôt sur les divertissements (2)
Taxe d'occupation pour cabine au port de Vidy
Impôt foncier
Emolument d'autorisation
Emolument du service de protection et de sauvetage pour dépannage d'ascenseur
Emolument du service de protection et de sauvetage consécutif à un accident de voiture
Emolument du service de protection et de sauvetage consécutif à un sauvetage de personne
Taxes d'amarrage
Impôt sur les chiens
Taxe d'utilisation du domaine public (2)
Taxe de traitement des déchets
Taxe d'évacuation des boues (2)

Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal

Refus de dérogation à l'enclassement
Impôt sur les divertissements - taxation d'office
Circulation routière - fermeture de la place de la Riponne
Emoluments de la police du commerce en matière d'amarrage
Classement d'un recours en matière d'amarrage
Licenciement pour fin droit au traitement – harcèlement
Mise en demeure avec menace de licenciement
Horaire du carnaval de Lausanne dès 2015
Autorisation d'amarrage

Justice de paix

Amende payée à double – action en mainlevée

Tribunal des prud'hommes

Requête en conciliation pour licenciement abusif

Tribunal administratif fédéral

Aide financière à l'accueil extra-familial pour enfants

COMMISSION DE POLICE

L'année 2014 s'avère être celle de tous les records ; en effet, par rapport à l'année précédente, il y a eu une augmentation de 34.47% du nombre d'ordonnances pénales rendues pour des infractions sur le domaine public (88'988 décisions en 2014, contre 66'175 pour 2013). Les encaissements se sont montés en 2014 à CHF 9'649'900.- (+21.19%), alors qu'en 2013, ils se chiffraient à CHF 7'962'157.-.

Quant au domaine privé, c'est la stabilité qui prévaut avec 11'037 dénonciations en 2014 contre 10'912 en 2013 et 10'141 ordonnances pénales contre 10'326 en 2013. Les revenus ont en revanche un peu fléchi à CHF 1'472'807.- en 2014 contre CHF 1'582'807.- en 2013.

Pour la première fois de son histoire, en cumulant les dénonciations sur les domaines public et privé, la Commission de police en a traité plus de 100'000 en 2014 avec 100'025 dénonciations contre 77'087 en 2013, soit + 29.75%. A cela, s'ajoutent encore plus de 12'000 rapports en attente d'être traités. L'arrivée d'un logiciel de taxation automatique des cas les plus simples a permis d'endiguer cette exceptionnelle augmentation et d'éviter un plus gros retard dans le traitement des dossiers et ceci sans l'engagement de personnel supplémentaire, même si celui-ci a été mis à très forte contribution. Au sujet des oppositions, 1'977 ont été traitées en 2014 et ont donné lieu à 373 audiences. Le Tribunal de district a été saisi de 39 affaires dont 18 constituaient des oppositions à des décisions prises après une audience.

S'agissant des conversions, une relative stabilité est à signaler par rapport à 2013, avec 5647 affaires traitées en 2014 (+7.78%) pour un encaissement global de CHF 400'338.- (- 8.82%) (CHF 357'786.- sur domaine public et CHF 42'552.- sur domaine privé). Il apparaît que l'augmentation du nombre de conversions n'a pas entraîné un encaissement supplémentaire, au contraire. Aucun élément notoire ne semble expliquer cette dernière évolution.

ASSURANCES

Véhicules à moteur : le nombre de cas a augmenté de près de 6% avec 370 cas enregistrés contre 350 en 2013. Quant aux coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, l'exercice 2014 s'est soldé par deux baisses d'environ 13% pour les risques RC (CHF 31'757.30 contre CHF 36'481.-), et d'environ 3 % pour les risques casco (CHF 193'034.96 contre CHF 198'642.75).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.) : progression aussi bien du nombre de sinistres, 4% environ (368 contre 355 en 2013), que des préjudices, 7% environ (CHF 1'473'269.71 contre CHF 1'383'661.13).

SERVICE DU PROTOCOLE ET DES RELATIONS EXTÉRIURES (PREX)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Protocole et relations extérieures

- gestion du protocole officiel et organisation des réceptions et cérémonies de la Municipalité
- appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et manifestations
- organisation de l'accueil de délégations suisses et étrangères
- gestion des livres et cadeaux officiels
- gestion et programmation du Forum de l'Hôtel de Ville
- organisation des visites aux nonagénaires de la commune

Intendance des bâtiments, huissiers, courrier

- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes, et de la maison de Mon-Repos
- service des huissiers et du courrier interne et postal de la commune

Dossiers transversaux à l'administration communale

- gestion des relations commerciales avec la Poste
- gestion des relations commerciales avec le Centre d'édition de l'Etat de Vaud pour les travaux de reprographie

Casino de Montbenon

- gestion et réservations de la salle Paderewski, de la salle des fêtes, du Salon bleu et du théâtre de verdure
- régie des spectacles
- intendance et conciergerie du bâtiment

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	7.90	7.90	7.90	7.90
Direction et Secrétariat-PREX	2.00	2.00	2.50	2.50
Huissiers et intendance	15.14	15.14	13.64	13.64
Total service	25.04	25.04	24.04	24.04

* Au 1^{er} juin 2014, 0.5 ept de concierge de l'unité «Huissiers et intendance» ont été transformés pour permettre l'engagement d'une adjointe administrative à l'unité «Direction et Secrétariat-PREX» à 50%.

* Au 1^{er} juin 2014, 1 ept d'huissier de l'unité «Huissiers et intendance» a été supprimé au plan des postes du service et transféré au Secrétariat municipal.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	10	7.90	10	7.90
Direction et Secrétariat-PREX	2	2.00	3	2.50
Huissiers et intendance	16	15.14	15	13.64
Total service	28	25.04	28	24.04

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

FAITS MARQUANTS

Le nouveau Service du protocole et des relations extérieures (PREX) existe depuis le 1^{er} janvier 2014. Sa création est l'aboutissement d'une réflexion de la Municipalité, en automne 2013, sur la mission et les tâches du Secrétariat municipal. La complexité des tâches administratives, la nécessité de plus en plus importante d'assurer un suivi transversal des dossiers complexes mais aussi l'implication croissante de la Ville dans ses relations extérieures appelaient une réorganisation afin d'accomplir au mieux ces missions, l'accomplissement de ces tâches, de nature très différente, ne pouvant plus être confié au seul Secrétariat municipal.

La Municipalité a de ce fait décidé de scinder ces missions et de créer un nouveau Service du protocole et des relations extérieures, chargé notamment de gérer le protocole officiel et l'organisation des cérémonies et autres manifestations

décidées par la Municipalité, d'apporter un appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et manifestations, d'organiser l'accueil de délégations suisses ou étrangères, et d'assurer la coordination de la Conférence des villes de Suisse romande, présidée par le syndic de Lausanne. D'autres tâches, telles que la gestion du Forum de l'Hôtel de Ville, la gestion des bâtiments affectés aux réceptions officielles (Hôtel de Ville, maison de Mon-Repos et Casino de Montbenon), le service des huissiers et du courrier, et certaines activités transversales à l'administration communale ont également été attribuées au PREX à cette occasion.

Le PREX a été mis en place sans création de poste, l'effectif ayant été transféré du Secrétariat municipal. La direction du service et une partie des collaborateurs sont installés à l'Hôtel de Ville, le reste au Casino de Montbenon, à la maison de Mon-Repos et à Chauderon.

PROTOCOLE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Le PREX a assuré l'organisation de nombreuses réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, à l'Hôtel de Ville, à la maison de Mon-Repos, au Casino de Montbenon et dans les domaines viticoles de la Ville.

Il s'est également chargé de l'organisation intégrale des manifestations et cérémonies suivantes :

- accueil des nouveaux habitants au Casino de Montbenon (26 mars, 27 août et 26 novembre) ;
- cérémonie officielle du 1^{er} août à Ouchy ;
- accueil des nouveaux retraités AVS de la Commune (30 septembre) ;
- réception quinquennale des municipalités membres de Lausanne Région (24 septembre) ;
- en appui à l'ambassade royale de Thaïlande à Berne, mise sur pied d'une cérémonie en hommage à Sa Majesté le Roi Bhumibol de Thaïlande (qui a vécu près de vingt ans à Lausanne), le 6 décembre à la place de la Riponne, à laquelle ont participé quelque 1'500 thaïs en provenance de Suisse et d'Europe. Une visite en cars des lieux emblématiques du séjour de la famille royale à Lausanne et à Pully, et du pavillon thaï dans le parc du Denantou a également été organisée dans le cadre de cette cérémonie. La veille, un colloque était organisé à l'Hôtel de Ville sur le thème du développement durable, avec divers experts de Suisse et de Thaïlande.

En appui aux services communaux, le PREX a également assuré tout au long de l'année la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements tels que vernissages (notamment dans les cinq musées communaux, à la Fondation de l'Hermitage et au Forum d'architecture), inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information et de présentation publiques, séminaires, réceptions et cérémonies.

Accueil de délégations étrangères – relations extérieures

Le PREX a organisé l'accueil et l'accompagnement de plusieurs délégations étrangères, soit :

- le 23 janvier : *experts européens de la tapisserie*, pour une visite des collections de la maison de Mon-Repos ;
- le 21 mai : *délégation chinoise de la Ville de Chengdu*, capitale de la province du Sichuan, conduite par son vice-maire. Exposés sur les thèmes des assurances sociales, des droits et de la protection des employés, de l'évolution professionnelle, de la retraite, du chômage, et des programmes de réinsertion ;
- le 21 mai : *maire de la ville de Santa Catarina de Santiago*, Cap Vert, pour une visite de courtoisie ;
- le 6 juin : *Premier ministre de Jordanie*, en visite privée. Accueil puis visite du Musée olympique en compagnie du syndic et du directeur du musée ;
- le 28 juillet : *délégation chinoise de la Ville de Baiyin*, province de Ganzu, conduite par son vice-maire. Exposés sur la situation sociodémographique et économique lausannoise, et la situation et les enjeux en matière urbanistique et culturelle ;
- les 29 et 30 juillet : *délégation russe de la Ville d'Ufa*, capitale de la république de Bachkirie (Bachkortostan), conduite par son maire. Exposés sur les enjeux et les grands projets communaux respectifs, la politique communale en faveur du vélo et la gestion des espaces verts publics, avec visites commentées sur le terrain ; visite du Musée olympique ;
- le 4 septembre : *Galileo Circle (sponsors) de l'Université de Tucson, Arizona*, pour une visite commentée des vignobles lausannois, au Clos des Abbayes ;
- le 9 octobre : *délégation de l'Académie de l'air et de l'espace* (basée à Toulouse), reçue à Mon-Repos ;
- le 18 octobre : *nouveaux diplomates et fonctionnaires internationaux*, pour une présentation de la Ville de Lausanne, en collaboration avec le Centre d'Accueil de la Genève internationale (CAGI) ;
- le 5 décembre : *délégation de la Ville de Pristina*, capitale du Kosovo, conduite par son maire, pour un échange avec les autorités lausannoises.

Le PREX a par ailleurs soutenu le Consulat de France à Genève dans l'organisation d'un centre de vote à Lausanne le 25 mai (élections européennes et élection de conseillers consulaires), le Consulat général d'Algérie à Genève pour l'installation, du 12 au 17 avril, d'un bureau de vote au Salon bleu du Casino pour les électeurs des cantons de Vaud et du Valais (élection présidentielle), et a conseillé l'ambassade de Tunisie à Genève pour l'installation d'un bureau de vote, du 19 au 21 décembre, au restaurant Le Milan (élection présidentielle).

Le PREX a enfin participé, en collaboration avec le Consulat honoraire de la Fédération de Russie à Lausanne, à l'organisation de la cérémonie du souvenir devant le buste du Comte Capo d'Istria à Ouchy, le 10 février, dans le cadre des commémorations du Bicentenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et la Russie. Le syndic, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Suisse, divers représentants diplomatiques et consulaires, et le président sortant du Conseil des États ont déposé une gerbe de fleur devant le buste. Rappelons à ce propos que Jean Capo d'Istria fut envoyé en Suisse

en 1813 comme ambassadeur de l'Empire russe et que Lausanne lui a accordé la première bourgeoisie d'honneur de la Ville en 1816 pour les innombrables services rendus à notre pays.

Coordination des villes de Suisse romande

Le syndic préside, depuis sa création en 2007, la Coordination des villes de Suisse romande (CVSR). Le chef de service du PREX en assure le secrétariat depuis le 1^{er} janvier 2014. A la fin de l'année, l'association regroupait 32 communes membres.

Deux colloques ont été organisés par le PREX cette année, auxquels ont participé des membres des exécutifs et des législatifs des villes membres, et des fonctionnaires de leur administration concernés par les thèmes traités. Le premier colloque, organisé à Vevey le 16 mai, portait sur les espaces verts et la nature en ville, le second colloque, organisé à Lancy le 14 novembre, portait sur la mobilité durable.

Forum de l'Hôtel de Ville

Cet espace d'exposition est à la disposition des services communaux et des hôtes tiers pour présenter leurs activités et pour des expositions se rapportant à la vie lausannoise (associative, culturelle, caritative, etc.).

En 2014, 19 expositions temporaires y ont été organisées :

- « *Cérémonies à découvrir. Comment les communautés religieuses de Suisse célèbrent leurs fêtes* », du 14 au 25 janvier, par l'Association KuDoRel pour la promotion de la photographie documentaire et de projets interreligieux ;
- « *Voile & dévoilement... le voile dans tous ses états* », du 28 janvier au 8 février, par l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, l'Eglise catholique dans le canton de Vaud et la Communauté israélite de Lausanne ;
- « *Petits tableaux* », du 10 au 15 février, par les élèves des collèges de la Bourdonnette et de Floréal en faveur d'associations d'aide à l'enfance ;
- Exposition de photos illustrant « *Le séjour en Suisse de Sa Majesté le Roi Bhumibol Adulyadej de Thaïlande et de la famille Mahidol, en particulier durant la période 1933 – 1951* », du 5 au 15 mars, par l'Ambassade Royale de Thaïlande en Suisse ;
- « *CONT(R)ATTO* », du 20 au 29 mars, exposition photographique organisée par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) dans le cadre de la 8^e semaine d'actions contre le racisme ;
- « *Quel avenir pour la carte postale de collection* », du 8 au 19 avril, par la Société romande de cartophilie, dans le cadre du 35^e anniversaire de la société ;
- « *La Russie, souvenirs* », du 23 avril au 10 mai, par l'Association Léman Russe ;
- « *10 ans de catch à Lausanne* », du 13 au 24 mai, par la Fédération suisse de catch, fondée à Lausanne ;
- « *Sommes-nous seuls dans l'univers ?* », du 27 mai au 7 juin, par la Société vaudoise d'astronomie et l'Observatoire François-Xavier Bagnoud ;
- « *Carnet de voyage* », du 10 au 21 juin, par l'Association lausannoise Smiling Coast Gambia ;
- « *Bienvenue chez vous* », du 2 juillet au 23 août, 33^e exposition-vente des Artisans-Créateurs de la Palud ;
- « *TACATACATAC ! L'onomatopée interroge la Bande dessinée* », du 5 au 14 septembre, par BD-FIL, festival de bande dessinée, et le centre BD de la Ville de Lausanne ;
- « *50^{ème} anniversaire de la FEDEC-VD* », du 15 au 27 septembre, par la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud ;
- « *Hommage à Mary Widmer-Curtat, une Lausannoise au secours des réfugiés belges pendant la Grande Guerre* », du 1^{er} au 4 octobre, par la Société Union Belge – Lausanne, dans le cadre des cérémonies commémoratives organisées à la mémoire de Mme Vidmer-Curtat ;
- « *La radio c'est la vie – en République démocratique du Congo, au Mali, en Tunisie...* », du 7 au 18 octobre, par la Fondation Hironnelle (Media for Peace and Human Dignity) ;
- « *Les peintres de la Société d'Etudes Artistiques* », du 23 octobre au 1^{er} novembre, par la Société d'Etudes Artistiques ;
- « *L s'exposent* », du 4 au 15 novembre, par l'Association des femmes homosexuelles Lilith, à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire ;
- « *Braderie de Noël* », exposition-vente de l'artisanat réalisé dans les ateliers d'institutions sociales, du 9 au 20 décembre, par l'Association sociale CROEPI.

Signalons également que le système d'amplification du son du Forum (discours lors des vernissages et diffusion de musique pendant les expositions), fragile et obsolète et ayant rendu l'âme, a été entièrement remplacé.

Nonagénaires et jeunes de 18 ans

Le nombre prévisionnel de nonagénaires en 2014 était de 401 personnes, soit 111 hommes et 290 femmes.

Cinq délégués, cadres retraités de la commune coordonnés par le secrétaire préposé, se répartissent les visites aux nonagénaires qui le souhaitent pour leur apporter les vœux de la Municipalité ainsi qu'un panier de fleur, accompagnés, à choix, d'un assortiment de chocolats ou de vins de la Ville.

Durant l'année écoulée, 307 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées par les délégués. Les nombreux courriers de remerciement adressés à la Municipalité, ainsi que les appréciations positives des personnes visitées et de leur famille, démontrent l'importance de cette attention à nos aînés et de cette tradition, qui remonte à ... 1931 !

Les jeunes citoyens ne sont non plus pas en reste. En complément au programme d'activités préparé par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale à l'attention des jeunes ayant atteint leur dix-huitième année, le PREX se charge de leur adresser un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année écoulée, cet envoi a été adressé à 1'309 jeunes ayant atteint leur majorité.

Dossiers transversaux à l'administration communale

Travaux de reprographie

Tous les documents imprimés par la Ville de Lausanne sont réalisés par le Centre d'édition de l'Etat de Vaud, rattaché à la CADEV, selon un accord commercial entre le Canton et la Commune de Lausanne entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La gestion et la coordination en matière d'impression entre la Ville et la CADEV est rattachée au PREX.

Un nouveau portail d'accès sécurisé aux services de reprographie de la CADEV, du nom de CervoPrint, permettant une gestion électronique de la totalité du processus de passation des commandes d'impression et de réimpression, avec traçabilité des différentes étapes (du dépôt de la demande à la livraison et à la facturation) a été testé par deux services pilote en 2013 et déployé dans l'ensemble de l'administration communale en 2014.

Dans ce contexte, le PREX a organisé, en collaboration avec la CADEV, six sessions de formation sur CervoPrint, les 11, 18 et 25 juin, pour les collaborateurs des services communaux chargés des commandes d'impression (« répondants reprographie »). 35 collaborateurs ont participé à cette formation puis à une visite des installations de reprographie du Centre d'édition, au Mont-sur-Lausanne.

Cartes de visite et de compliment

Le PREX est également chargé d'administrer et de valider les commandes de cartes de visite et de compliments des services communaux, qu'ils peuvent commander directement sur la plate-forme informatique ProdOnLine, gérée par une imprimerie de Renens. Le passage à l'impression numérique des cartes de visite a permis de réduire considérablement les coûts de production et les délais de livraison (mensuels, contre trimestriel précédemment). Durant l'année écoulée, 107'600 cartes de visite et de compliments ont été commandées, pour un montant total de CHF 27'300.-.

Intendance et bâtiments

Personnes à mobilité réduite

A la demande du Bureau du Conseil communal, l'accès à la salle du Conseil communal pour les personnes à mobilité réduite a été amélioré. Les travaux d'aménagement, y compris la réfection complète d'une toilette pour handicapés au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, ont été conduits par le Service du logement et des gérances.

Caveau de la Louve

La gestion et les réservations du Caveau de la Louve sont de la responsabilité du PREX. Ce local, d'accès direct depuis la place de la Louve, d'une capacité d'une quarantaine de places assises, est mis à disposition des services communaux pour des séances de travail, apéritifs et autres réunions, et peut être réservé – moyennant une location modeste – par des associations, des sociétés locales ou des privés, pour des assemblées, des séances de comité, des anniversaires, voire des apéritifs après les mariages célébrés à l'étage au-dessus.

En 2014, le Caveau de la Louve a été réservé à 47 reprises et a généré un revenu de CHF 1'200.-.

Visites organisées des bâtiments

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville est accessible au public, en semaine durant les heures d'ouverture, et de nombreux visiteurs individuels, de Lausanne ou de passage, le découvrent. Des visites commentées pour les groupes lausannois, de Suisse ou de l'étranger, ainsi que de nombreuses classes d'école, sont cependant organisées par les guides du Mouvement des aînés (MDA), visites qui connaissent un grand succès. Le PREX fait également régulièrement appel aux services du MDA lors de la visite de délégations reçues officiellement à l'Hôtel de Ville.

La maison de Mon-Repos n'est en revanche pas accessible au public. Deux journées de visites, conduites par les guides du MDA, sont cependant organisées durant l'été, dans le cadre du programme de Lausanne Estivale. Le chef de service du PREX a par ailleurs conduit, le 20 mai, une visite de la maison pour un groupe de l'Université populaire de Lausanne.

Communication

Le PREX a entamé, en collaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication (DevCom), une réflexion sur les informations pouvant et devant être publiées sur le site Internet de la Ville de Lausanne et sur l'Intranet communal, telles qu'instructions, procédures et modèles dans ce dernier cas. Ce projet devrait aboutir au premier semestre 2015.

CASINO DE MONTBENON

Entretien du bâtiment et du matériel

Hormis les travaux d'entretien usuels, le parquet de la galerie de la salle des fêtes a dû être entièrement remplacé suite à une inondation.

La rénovation du restaurant a représenté huit mois de travaux et un chantier « pharaonique » qui, entre les nuisances sonores, la poussière, les coupures d'eau et de chauffage, etc. ont passablement compliqué et perturbé l'exploitation de la salle Paderewski et de la salle des fêtes entre avril et fin novembre. La Brasserie de Montbenon a finalement ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2014 et semble d'emblée connaître un grand succès.

Organisation

Le départ à la retraite du chef régisseur (après 34 ans de bons et loyaux services), dont le poste a été repris par son adjoint, a été l'occasion d'une réorganisation des activités pour mieux répondre à l'évolution des contraintes de régie et d'intendance. Ainsi, le poste de régisseur à repouvoir a été réduit à 50%, le mi-temps libéré ayant été réparti entre les autres collaborateurs du Casino, soit 10% au second régisseur, 10% et 20% respectivement aux deux aides-concierges, et 10% à une nettoyeuse.

Exploitation

Suite à la fermeture du Grand Café, la gestion du Salon bleu a été reprise par le Casino dès le 1^{er} janvier 2014, afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'une petite salle par la clientèle du Casino, la plupart émanant des sociétés locales lausannoises, ainsi qu'aux besoins de la Municipalité et des services de l'administration communale. La gratuité est accordée dans certains cas validés par la Municipalité, et un tarif progressif, qui reste très attractif par rapport au marché des salles à Lausanne, a été adopté, sur le mode du schéma tarifaire appliqué aux deux grandes salles du Casino.

D'une surface de 109 m², le Salon bleu dispose d'une capacité d'accueil d'une cinquantaine de places assises en configuration table (séances de travail, repas), d'une septantaine en configuration conférence, et d'une centaine en configuration debout (réceptions, apéritifs). L'aménagement du salon a pu être réalisé à moindre frais, en utilisant au mieux le matériel du Casino. Le salon dispose d'un évier et d'une machine à laver la vaisselle, et de l'équipement nécessaire pour y organiser des conférences.

L'augmentation des tarifs de location des salles dès le 2^e semestre 2012, validée par la Municipalité dans le cadre du programme structurel d'amélioration financière (PSAF), et du nombre de réservations, a permis de générer un chiffre d'affaires de CHF 232'000.- en 2014, toutes salles confondues.

Manifestations

Le Casino a accueilli 514 événements, selon la répartition mensuelle suivante :

2014	Salle Paderewski	Salle des fêtes	Salon bleu
janvier	24	12	3
février	27	16	0
mars	30	23	6
avril	21	7	9
mai	23	16	3
juin	21	14	10
juillet	11	6	3
août	11	10	5
septembre	19	17	8
octobre	27	22	12
novembre	27	22	11
décembre	20	14	4
Total	261	179	74

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles, (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), les événements les plus marquants ont été :

- en juin : le *Festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la neuvième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de cinquante pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre de *Lausanne Estivale*, treize concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ;
- en octobre : le 27^e *Festival de jazz* organisé par l'association « Onze plus », avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au Cinématographe. La salle des fêtes tient lieu de bar du festival, avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le onzième « *Lausanne Underground Film Festival* », avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes ;
- en novembre : le Casino a accueilli le deuxième *Lausanne Billard Master*, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.